



5

*Recueil des mariages officiels*

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÈBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *La Sarraz*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

DÉCLARE

que le présent registre renferme *deux cents pages*

Lausanne, le *27* novembre 19*20*

Pour le Département :



↑ Le Chef du service de justice,

*D. Paulsen*



Ce volume fait suite au volume IV des inscriptions vont du 36<sup>o</sup> 17.  
de l'année 1912 au 26<sup>o</sup> 2 de l'année 1921. - Ce que nous certifions

Sarraz le 4 mai 1921

L'Officier de l'état civil



L. P. Amey

Registre des mariages A.

N° 3,

Chanson Charles Constant  
et  
Chaille Alice Hortense

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson Charles Constant  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Mboiry  
domicilié à Mboiry  
né à Mboiry le vingt-huit août  
mil huit cent nonante deux

fils de Auguste Constant Chanson décédé  
et de Elise née Delacretaz, sa veuve, à Mboiry

2. Chaille Alice Hortense  
célibataire  
ménagère  
originaire de La Côte aux Fées et du Chenil  
domiciliée à Ferreyres  
née à Ferreyres le vingt-cinq mai  
mil neuf cent

filles de Paul Chaille, agriculteur  
et de Françoise Elise née Berthold, à Mboiry

Témoins : 1. Gustave Chanson, agriculteur  
2. Roland Chanson, les deux à Mboiry

Les publications ont eu lieu à Mboiry le premier février  
à Mboiry le deux id  
à La Côte aux Fées le trois, mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le mariage a été célébré le quatre mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Pas d'extraits déposés  
Les publications à Mboiry, authentifiées  
et à La Côte aux Fées.

Les époux :  
Charles Chanson  
Hortense Chanson

Les témoins :  
Gustave Chanson  
Roland Chanson

Communiqué à l'état civil de la  
Côte aux Fées et du Chenil

L'officier de l'état civil :  
L. Brunca

N° 4.

Jaques Henri Emile

et

Besson Clara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques Henri Emile  
célibataire

fonctionnaire C. F. E.

originaire de Vallorbe et Ballaigues

domicilié à Eclezens

né à Vallorbe le six mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Jérémie François Jaquet, contremaitre

et de Marie Antoinette née Conti, à Vallorbe

2. Besson Clara  
célibataire

originaire de Chapelles et Eclezens

domiciliée à La Sarraz

née à Eclezens le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Lucien Eugène François Besson décédé

et de Marie née Besson, hôtelière à La Sarraz

Témoins :  
1. Fernand Besson à La Sarraz  
2. Maurice Besson à La Sarraz } fils de la fiancéeLes publications ont eu lieu à La Sarraz et à Eclezens le 23 février  
à Ballaigues, à Vallorbe et à Chapelles le 25 février  
mil neuf cent vingt-un, sans oppositionAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le deux avril mil neuf cent vingt-un

## Pièces déposées :

Extrait de mariage du fiancé  
Les publications à La Sarraz, à  
Eclezens, à Vallorbe, à Ballaigues et  
à Chapelles.

## Les époux :

Jaquet  
Clara Jaquet

## Les témoins :

Fernand Besson  
M. Besson

L'officier de l'état civil :

A. Bourgeois

Communiqué à l'état civil de Ballaigues,  
Vallorbe et La Sarraz.



N° 5.

Boillat Emile Henri

et

Berger Lilia Helene

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boillat Emile Henri

employé de banque  
célibataire

originaire de Bâle et de La Chaux (Bâle)

domicilié à Bâle, Esierseineralle 31

né à Bâle le onze octobre

mil huit cent nonante-deux

fils de Boillat Emile Victor Hippolyte Directeur de la Banque  
et de Christina née Lampsater, les deux à Bâle <sup>proprement</sup>

2. Berger Lilia Helene

sans profession  
célibataire

originaire de Eclezens (Tand)

domiciliée à Eclezens

née à Eclezens le vingt-sept octobre

mil neuf cent

filles de Berger Auguste Henri Louis Marie Albert, Fabricant  
et de Elisa Louise Charlotte née Pillard, les deux à Eclezens.

Témoins :

1. Henri Berger à Eclezens père de la fiancée

2. L. Lenthold - Boillat, socu du fiancé

Les publications ont eu lieu à Bâle et à Eclezens le 26 mars

aux Breuleux le 25 mars

mil neuf cent vingt-un, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Sadamar, le huit mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le  
mariage délivrée par l'état  
civil de Bâle, à Sadamar

Les époux :

Boillat  
Lilia Willat

Les témoins :

H. Berger  
L. Lenthold - Boillat

Communiqué à l'état civil de Bâle  
et des Breuleux.

L'officier de l'état civil :

S. Bonnard

N° 6.

Jaccard Jules

et

Bovey Mathilde Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Jules

célibataire

entrepreneur de transports

originaire de Ste-Croix (Pau)

domicilié à Paris, 16<sup>ème</sup> arrondissement, en séjour à Ste-Croix

né à Yugelles-la-Motthe (Pau) le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Eugène-Louis Jaccard, mécanicien à Ste-Croix

et de Marie-Alexandrine Constantine née Bulle, décédée

2. Bovey Mathilde Ida

célibataire

originaire de Chanaux (Pau)

domiciliée à La Barthe

née à Chanaux le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Aimé Bovey, agriculteur

et de Louise née Haridel, à Ronens.

Témoins :

1. Edouard Jacquier à Cominbeauf

2. Alfred Michaud à Granges-Morand

Les publications ont eu lieu à Paris, 16<sup>ème</sup> arrondissement, à Ste-Croix  
les Granges, à La Barthe et à Chanaux, les huit, neuf et  
dix-neuf avril mil neuf cent vingt-un, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Ladans, le quatorze mai mil neuf cent vingt-un

## Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le  
mariage à Ladans, Préfecture pour  
l'état civil de Ste-Croix.

## Les époux :

Jaccard Jules

Ida Jaccard

## Les témoins :

Edouard Jacquier  
A. Michaud

L'officier de l'état civil :

Ls. Berneux

Communiqué à l'état civil de Ste-Croix  
et de Mollondin



Registre des mariages A.

Form. 3.

No 7.

Meyer Paul Samuel

et

Chanson Lina Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Paul Samuel  
veuf de Chanson Anida Renée des le 19 février 1919  
mécanicien

originaire de Kirchs Dorf (Berne)

domicilié à Nivoiry

né à Pesenece (Eys, France) le seize février

mil huit cent soixante sept

fils de Samuel Etienne Gilbert Meyer décédé

et de Sophie Lydie Visinand, sa veuve à St Pica

2. Chanson Lina Elise

célibataire

ménagère

originaire de Nivoiry

domiciliée à Nivoiry

née à Nivoiry le vingt huit août

mil huit cent quarante deux

fille de Auguste Constant Chanson décédé

et de Elise née Delacretaz, sa veuve à Nivoiry

Témoins :

1. Philippe Meyer négociant Sabaraz

2. Jean Guignard feblantier id

Les publications ont eu lieu à Nivoiry le 5 et à Kirchs Dorf le 6 juin mil neuf cent vingt un, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sabaraz, le vingt quatre juin, mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé

de la fiancée

de décès de Anida Renée

Meyer née Chanson

Les publications à Nivoiry et à

Kirchs Dorf.

Les époux :

Meyer  
Lina Meyer

Les témoins :

Ph. Meyer  
Jean Guignard

L'officier de l'état civil :

St. Bonneau

Communiqué à l'état civil de

Kirchs Dorf

N° 8

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Chaulmontet Charles Jules  
et  
Henri Anna

Le Tribunal du district d'Orbe,  
par jugement du 15 janvier 1940,  
déclaré définitif et exécutoire le 20 février  
1940, a prononcé la dissolution par  
le divorce du mariage contracté le 29  
juin 1931 par les époux:  
Chaulmontet Henri,  
La Sauge, le 23 mars 1940.

*Blaschke*  


1. Chaulmontet Charles Jules Marius  
divorcé de Marie Elise née Valle bornée le vingt-huit juin 1907  
officier d'état civil  
originaire de Bally-Certoux (Genève) et Eclépens (Pays)  
domicilié à Vallorbe  
né à Eclépens le vingt juin  
mil neuf cent soixante sept

fils de Chaulmontet Jean Marie François  
et de Fanny Rosalie née Grosjean décédée

2. Henri Anna  
célibataire  
gérante  
originaire de Ependes et Grenchy  
domiciliée à Pontarlier  
née à Ependes le huit juin  
mil neuf cent quatre-vingt-douze

filles de Henri Eugène Louis, décédé  
et de Maria née Bonzon à Genève

Témoins: 1. Alice Meisand modiste, Le Sarras  
2. M<sup>re</sup> P. Delafontaine Pasteur, Le Sarras

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le sept, à Eclépens le huit,  
à Ependes, Grenchy et à Pontarlier le neuf juin mil neuf cent  
vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Sarras, le vingt-huit juin mil neuf cent  
vingt-un

Pièces déposées:  
Autorisation de célébrer le  
mariage à La Sarraz délivrée par

Les époux:  
C. Chaulmontet  
A. Chaulmontet née Henri

Les témoins:  
A. Meisand  
P. Delafontaine p.

L'officier de l'état civil:  
L. Bernier

Communiqué à l'état civil de Vallorbe  
Bally-Certoux et Belmont Grenchy



Registre des mariages A.

N° 9.

Péclard Alexandre Jean

et

Pannoy Marguerite Yolande

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péclard Alexandre Jean  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Montéberan (Vaud)  
domicilié à Orny  
né à Orny le vingt-six juin  
mil huit cent huitante-deux

filz de Jules Charles Péclard, agriculteur  
et de Louise Henriette née Moisan à Orny

2. Pannoy Marguerite Yolande  
célibataire  
ménagère  
originaire de Orny  
domiciliée à Pérey née Eclérens  
née à Pérey et Eclérens le vingt-huit novembre  
mil neuf cent un

filles de Samuel Isaac Pannoy, agriculteur  
et de Adèle née Tolson à et Eclérens

Témoins: } 1. Pannoy Samuel Isaac à Pérey, père de la fiancée  
2. Romanens Hermann à Orny

Les publications ont eu lieu à Eclérens et à Orny le vingt-trois mai  
à Montéberan le vingt-un mai  
mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sadana, le huit juillet mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés  
Autorisation du père de la fiancée mineure

Les époux :

Alexandre Péclard  
Marguerite Péclard

Les témoins :

Pannoy L. Marc  
Romanens Hermann

L'officier de l'état civil :

A. Bernese

Communiqué à l'Assemblée d'Orny.

N<sup>o</sup> 10.

Monnier Robert

et

Clément Marie Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier Robert

célibataire

agriculteur

originaire de Arna

domicilié à Orny

né à Arna le huit mai

mil huit cent huitante-neuf

fils de Charles Emmanuel Monnier, agriculteur

et de Louise Marie Gauthier, à Pompaples

2. Clément Marie Alice

célibataire

ménagère

originaire de L'Isle et Cuarnens

domiciliée à Orny

née à Orny le trente août

mil neuf cent deux

fille de Charles Alphonse Clément Kisse

et de Lina Louise née Gardin, à Orny

Témoins :

1. M. Joseph Clément père de la fiancée à Orny

2. Robert Sordet à Ladamar

Les publications ont eu lieu à Orny et à Arna le deux septembre

à L'Isle et à Cuarnens le trois septembre

mil neuf cent vingt-un, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ladamar, le premier octobre mil neuf cent vingt-un

## Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé  
 id de naissance de la fiancée  
 Consentement du père de la fiancée  
 Les publications à Orny, Arna,  
 L'Isle et Cuarnens.

## Les époux :

Monnier Robert

Monnier Alice

## Les témoins :

M. Joseph Clément

Robert Sordet.

L'officier de l'état civil :

H. B. B. B.

Communiqué à l'Église catholique d'Orny  
 et L'Isle



Registre des mariages A.

N° 11.

Chanson Louis Julien

et

Neuenschwander Louise Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson Louis Julien  
célibataire

sans profession  
originaire de Moiry (Fam)  
domicilié à Pompaples  
né à Sadana le vingt six novembre  
mil huit cent soixante six

fils de Charles Alexis Chanson  
et de Marie Louise nee Faillatay, sa femme a Pompaples

2. Neuenschwander Louise Elise  
célibataire

sans profession  
originaire de Langnau (Bene) de Neuchâtel  
domiciliée à Pompaples  
née à Neutra le vingt neuf avril  
mil huit cent soixante

fille de Charles Neuenschwander decede  
et de Marianna Louise Boillet, sa femme a Neutra

Témoins: 1. Alexis Chandon facteur Sadana  
2. Samuel Meylan beaufrere de l'epouse a Pompaples

Les publications ont eu lieu à Pompaples, Moiry et Langnau le sept. sept. 1921  
à Neuchâtel le huit septembre

mil neuf cent vingt un, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sadana, le premier octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé  
id de naissance de la fiancée  
Les publications à Pompaples, Moiry  
Langnau et à Neuchâtel.

Les époux :

Julien Chanson  
Elise Chanson

Les témoins :

Alexis Chanson  
Samuel Meylan

L'officier de l'état civil :

S. Bornez

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Fait le 8 octobre 1921.  
Le Prêtre,  
R. P. Mada

Communiqué à l'état civil de Langnau  
et Neuchâtel.

No 12.

Monnier Henri Louis

et

Gander Alice Marie Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier Henri Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Eclezens

domicile à Eclezens

né à Lausanne le vingt-six décembre

mil-huit cent nonante-cinq

fils de Charles Jules Monnier décédé

et de Fanny Louise Rosine Besson, sa veuve à Eclezens

2. Gander Alice Marie Bertha

célibataire

couturière

originaire de Sigriswyl (Berne)

domiciliée à Eclezens (Tand)

née à Eclezens le vingt-trois avril

mil-huit cent nonante-quatre

fille de Charles Louis Gander à Eclezens

et de Henriette Mathilde née Berger, sa femme.

Témoins :

1. Henri Besson bourgeois à Lausanne

2. Fernand Besson garçon d'hôtel à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sigriswyl le 9 septembre

à Eclezens le 10 septembre

mil-neuf cent vingt-un, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil-neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés  
Les publications à Eclezens et Sigriswyl

Les époux :

H. Monnier

A. Monnier

Les témoins :

H. Besson

F. Besson

L'officier de l'état civil :

S. Besson

Communiqué au bureau civil de Sigriswyl.

Par jugement du tribunal du district de Bossonay, du 27 juin 1944, devenu définitif et exécutoire le 22 juillet 1944, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce.

La Garray, le 3 août 1944.  
L'officier de l'état civil :





## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 12.

Bouzon Germain Henri

et

Dony Stelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouzon Germain Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Pompaples

domicilié à Pompaples

né à Pompaples le cinq novembre

mil huit cent nonante trois

fils de Félix Louis Bouzon

et de Jenny Louise née Cavat, sa femme à Pompaples

2. Dony Stelly

célibataire

managère

originaire de Biolley Ojular

domiciliée à Biolley Ojular

née à Biolley Ojular le vingt-quatre décembre

mil huit cent nonante six

fille de Emile Edouard Dony, à Biolley Ojular

et de Elise Emma née Pelet, de Coles

Témoins :

1. C. Curchod buraliste, Lausanne

2. Curchod B. sa femme à

Les publications ont eu lieu à Biolley Ojular et à Pompaples

le 22 septembre mil neuf cent vingt un, sans objection

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt un

## Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés  
Les publications à Pompaples et à  
Biolley Ojular

Les époux :

Bouzon  
Stelly

Les témoins :

Curchod

B. Curchod

Communiqué à l'état civil d'obligation

L'officier de l'état civil :

H. Beucher

No 111.

Gomini Fernand Alfred

et

Marschand Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gomini Fernand Alfred

célibataire

commis postal

originaire de Payerno

domicilié à Lausanne

né à Payerno le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Henri Jacques Gomini charcutier

et de Flore Emma née Doudin à Payerno

2. Marschand Marie

célibataire

secrétairiste

originaire de Labarat

domiciliée à Labarat

née à Labarat le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Armand Charles Marschand docteur

et de Eugénie-Félicie née Vissol à Labarat

Témoins :

1. J. Doudin à Genève

2. G. Doudin à Payerno

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerno et Labarat

le sept septembre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Labarat, le quinze octobre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage  
délivrée par l'état civil de Lausanne

Les époux :

Gomini  
Marschand

Les témoins :

J. Doudin  
G. Doudin

L'officier de l'état civil :

St. Benues

Communiqué à l'état civil de  
Payerno et de Lausanne.

No 15.

Bonzon Francis Louis

et

Gardin Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon Francis Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Pompaples

domicilié à Pompaples

né à Pompaples

le vingt-huit décembre

mil huit cent nonante-six

fils de Charles Henri Bonzon

et de Jenny née Glayre, sa femme à Pompaples

2. Gardin Lina

célibataire

couturière

originaire de Dizy

domiciliée à Dizy

née à Dizy

le deux décembre

mil huit cent nonante-sept

fille de Adrien Edouard Gardin

et de Julie née Favre, sa femme à Dizy

Témoins :

1. M<sup>lle</sup> Hélène Bonzon, sœur du fiancé2. M<sup>lle</sup> Jeanne ClavelLes publications ont eu lieu à Pompaples et à Dizy le trente  
septembre 1921, sans opposition.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ladite union, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

les publications à Pompaples  
et à Dizy.

Les époux :

Bonzon Francis  
Bonzon Lina

Les témoins :

Hélène Bonzon  
Jeanne Clavel

Communiqué

L'officier de l'état civil :

L. Boreas



No 16.

Kuffer Ulysse Charles  
 et  
 Peguiron Aline Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuffer Ulysse Charles  
 célibataire -  
 agriculteur  
 originaire de Anetts (Berne)  
 domicilié à Pomrasles (Vaud)  
 né à Pomrasles le vingt-huit juin  
 mil huit cent septante-quatre  
 fils de Marc Samuel Kuffer  
 et de Louise née Cysa, décédés

2. Peguiron Aline Lina  
 veuve de Adrien Kuffer, dès le 13 mai 1920  
 ménagère  
 originaire de Anetts  
 domiciliée à Pomrasles  
 née à Echepsens le six mai  
 mil huit cent norante  
 fille de Louis Peguiron décédé  
 et de Julie née Martin, sa veuve à Cronay

Témoins: } 1. Weissot Louis, (agent de police)  
 } 2. Besson Henri Louis } c. Ladanar

Les publications ont eu lieu à Pomrasles le quatre  
 c. Anet le 8 octobre  
 - mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 Ladanar, le neuf novembre, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées:  
 Extrait de décès de Adrien Kuffer  
 ses publications à Pomrasles le  
 Anet

Les époux:  
 Ulysse Kuffer  
 Aline Kuffer

Les témoins:  
 Weissot Louis  
 Besson

Communiqué à l'état civil de Anet

L'officier de l'état civil:  
 L. Bernier

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 17.  
Devenoge Louis  
et  
Berger Velly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devenoge Louis  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Fereyres  
domicilié à Ladanaz  
né à Fereyres le treize janvier  
mil huit cent nonante-neuf  
fils de Louis Jules Devenoge  
et de Aline née Cugny, sa femme à Fereyres

2. Berger Velly  
célibataire  
cardeuse  
originaire de Eclejsens (Vaud)  
domiciliée à Ladanaz  
née à Ladanaz le trois juin  
mil huit cent nonante-neuf  
fille de Philippe Adrien Berger  
et de Henriette Lina née Bonson, sa femme à Ladanaz

Témoins : 1. Penseyres Robert sellier tapissier, Ladanaz  
2. Besson Fernand garçon de café id

Les publications ont eu lieu à Ladanaz, à Fereyres et à Eclejsens le 25 octobre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ladanaz le onze novembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Les publications à Ladanaz, Fereyres et Eclejsens.

Les époux :

Devenoge Louis  
Devenoge Velly

Les témoins :

Penseyres Robert  
Besson Fernand

L'officier de l'état civil :

S. Baume

Communiqué

No 18.

Monnier Georges Frederic  
et  
Bourdillon Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier Georges Frederic  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Arnea  
domicilié à Arnea  
né à Arnea le vingt trois janvier  
mil huit cent soixante huit  
fils de Louis Frederic Monnier  
et de Marie Louise née Bovel, décédés

2. Bourdillon Marie Louise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Montbrelloz (Fribourg)  
domiciliée à Ladaraz  
née à Estavayer-le-Lac le dix mai  
mil huit cent septante huit  
fille de Ovide Bourdillon  
et de Blaise Lambert, décédés

Témoins : 1. David Beauverd employé C.T.F., Ladaraz  
2. Arthur Bourdillon manoeuvre, Ladaraz

Les publications ont eu lieu à Arnea le 30 novembre  
à Ladaraz le 1 décembre  
à Montbrelloz le 2 décembre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ladaraz le vingt sept décembre  
mil huit cent vingt un

Pièces déposées :  
Autorisation délivrée par  
l'état civil d'Agiez

Les époux :  
Georges Frederic Monnier  
Marie Louise Monnier

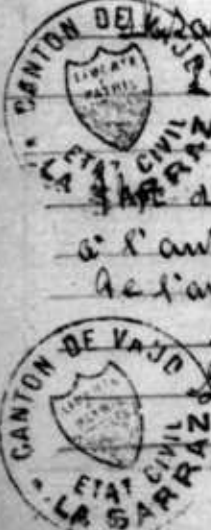
Les témoins :  
Beauverd David  
Bourdillon Arthur

L'officier de l'état civil :  
A. Beauverd

Communiqué à l'état civil d'Agiez  
et de Montbrelloz.

Le numéro 18 à la page  
16 est celui de la dernière  
inscription faite dans l'année  
1921. Les deux doubles  
sont conformes ce que nous  
certifions.

Ladaraz le 7 janvier 1922  
L'officier de l'état civil  
A. Beauverd  
Le double a été remis  
à l'autorité en exécution  
de l'art 2. de la loi.  
Ladaraz le 7 janvier 1922  
L'officier de l'état civil  
A. Beauverd



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000



## Registre des mariages A.

No 1.

Durussel Emile Julien

et

Bonzon née Visinand

Fanchette Fanny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Emile Julien  
 veuf de Louise née Corbaz, depuis le 12 octobre 1915  
 agriculteur  
 originaire de Seigneux (Vaud)  
 domicilié à Pompasles  
 né à Cuarnens le vingt-six septembre  
 mil huit cent cinquante-huit

filz de Jean Philippe Durussel  
 et de Marguerite née Jaccini, les deux décédés

2. Bonzon née Visinand Fanchette Fanny  
 veuve de Victor Bonzon, dès le cinq avril 1920  
 ménagère

originaire de Pompasles  
 domiciliée à Pompasles  
 née à Ladaray le premier janvier  
 mil huit cent cinquante-six

fille de Jean François Visinand  
 et de Marie Marguerite Gaudier, les deux décédés

Témoins: { 1. Albert Durussel neveu du fiancé, à Ladaray  
 2. Adrien Brocard gendre du fiancé à Ladaray

Les publications ont eu lieu à Pompasles le 25 décembre 1921  
 à Seigneux le

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ladaray, le sept janvier mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé  
 de décès Louise Durussel Corbaz  
 et de Victor Bonzon  
 Les publications à Pompasles  
 et à Seigneux.

## Les époux :

Durussel Julien  
 Fanny Durussel

## Les témoins :

Albert Durussel  
 Adrien Brocard

L'officier de l'état civil :

A. Bonnet

Communiqué à l'état civil de  
 M. Martel.

No 2

Rochat Charles Emile

et

Rochat Blanche

Eugenie Angeline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Charles Emile

célibataire

agriculteur

originaire de L'Abbaye

domicilié à Ecleppens

né à Ecleppens

le vingt-six novembre

mil huit cent nonante-cinq

fils de Louis Emile Rochat d'écclé

et de Nenny Jenny née Despons à Ecleppens

2. Rochat Blanche Eugenie Angeline

célibataire

menagère

originaire de Ecleppens et du Lieu

domiciliée à Ecleppens

née à Paris, Chausée d'Antin le douze juin

mil neuf cent un

fille de Paul Lucien Rochat

et de Benettine née Kempf, les deux à Ecleppens

Témoins :

1. Paul Rochat, agriculteur à Ecleppens

2. Julien Guignard journalier à Ecleppens

Les publications ont eu lieu à Ecleppens, à l'Abbaye et au

Lieu le 18 février mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ladame, le dix-neuf mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Les fiancés se marient les fiancés  
Les publications à Ecleppens  
L'Abbaye et au Lieu

Les époux :

Rochat  
Rochat Blanche

Les témoins :

Paul Rochat  
Julien Guignard

L'officier de l'état civil :

Ad. P...  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3

Guillemin Marcel

et

Wannaz Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillemin Marcel Louis, agriculteur, célibataire

originaire de Villars-leuzery

domicilié à La Sarrax (Sâquis)

né à Villars-leuzery le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

fils de Louis François Guillemin, agriculteur

et de Hortense Louise François née Bernard, à La Sarrax

2. Wannaz Lucie Suzanne Marguerite, ménagère, célibataire

originaire de Lutry et Epesses

domiciliée à La Sarrax

née à La Sarrax (le Prêtre) le vingt-six mai

mil neuf cent deux

fille de Louis Wannaz agriculteur

et de Antoinette Henriette née Pellet à La Sarrax

Témoins : { 1. Guillemin François agriculteur, La Sarrax  
2. Wannaz Charles, agriculteur, La Sarrax

Les publications ont eu lieu à La Sarrax et Villars le 22, à Lutry et Epesses le 24 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarrax, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

Les fiancés inscrits au Registre des naissances A de La Sarrax ne produisent pas d'extraits de naissance.

1 Procès-verbal de mariage.

4 Actes de publication de mariage de La Sarrax, Villars, Lutry et Epesses.

Autorisation des père et mère  
Communiqué à Lutry et Epesses  
le 25 mai 1922

## Les époux :

Marcel Guillemin  
Marguerite Guillemin née Wannaz

## Les témoins :

F. Guillemin  
C. Wannaz

L'officier de l'état civil :

Th. Remondet



N<sup>o</sup> 4

Kipfer Arthur

et

Séchaud Marie-Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kipfer Arthur,  
célibataire  
comptable

originaire de Lützelflüh et Neuchâtel

domicilié à Berne, Schwarzthorstrasse 51.

né à Neuchâtel le trois juin  
mil huit cent nonante huitfils de Kipfer Ernst Wilhelm, ~~comptable~~

et de Louisa née Servoisin, à Berne

2. Séchaud Marie-Yvonne  
célibataire  
ménagère

originaire de Sullens (Saud)

domiciliée à Villars-Lussy (Saud)

née à Villars-Lussy le vingt-un février  
mil huit cent nonante sept

fille de Séchaud Henri Louis, agriculteur

et de Louise Marie née Guillemmin à Villars-Lussy.

Témoins: } 1. Guillemmin Louis, agriculteur, à Villars-Lussy  
2. Séchaud Fernand, agriculteur, à Villars-Lussy

Les publications ont eu lieu à Berne le 14, à Lützelflüh et Neuchâtel le 15, à Sullens le 16 et à Villars-Lussy le 19 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Paroisse, le quinze avril mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Certificat de publications  
de Berne.

Les époux :

Arthur Kipfer  
Marie Kipfer née Séchaud

Les témoins :

Louis Guillemmin  
Fernand Séchaud

L'officier de l'état civil :

Reymond ~~mod~~  
ramp

Communiqué à Lützelflüh, Sullens  
Berne et Neuchâtel. le 17.19



## Registre des mariages A.

N° 5

Pittet Charles Frédéric Louis

et

Falquet Héline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Charles Frédéric Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Sampigny

domicilié à Morsy

né à Morsy

le vingt un juin

mil huit cent quatre vingt huit

fils de Paul Louis Pittet

et de Blaise née Chanson

2. Falquet Héline

ménagère

célibataire

originaire de La Sarraz

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz

le trente un octobre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de Falquet Arnold

et de Suzanne Françoise née Bonnard, à La Sarraz.

Témoins: 1. Pittet Paul, député, La Sarraz

2. Pittet Hermine née Pittet, La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Morsy le 21 à La Sarraz et à Sampigny les 21 mai et 1er mai

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt un avril mil neuf cent vingt deux

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Extrait de naissance de fiancé
3. Extrait de naissance de la fiancée
4. Actes de publication de mariage à Morsy, La Sarraz et Sampigny

Communiqué le 20 mai 1922  
à Sampigny.

## Les époux :

Charles Pittet  
Héline Pittet née Falquet

## Les témoins :

Paul Pittet

Hermine Pittet

L'officier de l'état civil :

Dujardin

Remy

N° 6

Potterat Jules  
et  
Sordet Sophie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat Jules;

célibataire

agriculteur

originaire de Méziery

domicilié à Luttery

né à Fey le premier janvier

mil huit cent quatre vingt dix

fils de François Constant Potterat

et de Anne Térpinée née Bonnet à Luttery

2. Sordet Sophie dite Marthe

célibataire

ouvrière

originaire de Yverdon

domiciliée à Lausanne

née à Yverdon le dix novembre

mil huit cent quatre vingt onze

fille de Henri David Sordet

et de Jenny Blin née Mauche, décédée

Témoins: 1. Blanc Alois, mécanicien, Bonnoy

2. Sordet Suzanne, ménagère, Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 mai, Méziery le 23 mai, Luttery et Yverdon le 24 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarrat, le seize juin mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3-6. Actes de publication à Lausanne, Yverdon, Méziery et Luttery.
- 7. Promesse de mariage.

Les époux :

Potterat Jules  
Marthe Potterat née  
Sordet.

Les témoins :

A. Blanc  
Suzanne Sordet.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
 Fontannaz Félix  
 et  
 Chuard Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz François Félix

célibataire

aide jardinier

originaire de Drex

domicilié à Pompaples

né à Villeneuve le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Charles François Fontannaz

et de Alice née Durand, à Drex

2. Chuard Marie

célibataire

ménagère

originaire de Lovat, p. Saugey

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz le vingt-cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Alexandre Chuard

et de Louise Sophie née Lyassis, à La Sarraz.

Témoins: } 1. Cursot Louis, agent de police, La Sarraz  
 } 2. Eugny Eva, couturière La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à Pompaples et La Sarraz le vingt-cinq juin, Lovat, p. Saugey le 25 juin et Drex le 22 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3-6. Certificats de publication à La Sarraz, Pompaples, Lovat, p. Saugey et Drex.

## Les époux :

Fontannaz Félix.

Marie Fontannaz née Chuard.

## Les témoins :

Cittet Louis

Eva Eugny.

L'officier de l'état civil :

Blumenthal

rempl.

Communiqué à Lovat, p. Saugey  
 Drex le 24 juillet 1922



N° 8

Henry Jean Louis

et

Carel Alice Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Jean Louis

célibataire

buraliste postal

originaire de Suchy

domicilié à Ecclépens

né à Ecclépens le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Jules Henry

et de Henriette Bertha née Rhyner, à Ecclépens

2. Carel Alice Emma

célibataire

sans profession

originaire de St-Saphorin / Morcy

domiciliée à Ecclépens

née à St-Saphorin / Morcy le vingt janvier

mil neuf cent deux

fille de Rosalie Alice Carel, fille elle-même de Louis Marc Henry

et de Carel Ad. Henriette Louis Grumet dit Fontaine, à Ecclépens

Témoins :

1. Roulin Henry, agriculteur, Ecclépens

2. Malherbe Jean, agriculteur, Ecclépens

Les publications ont eu lieu à Ecclépens le 2 août, à Suchy le Haut, à St-Saphorin / Morcy le 5 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La cérémonie, le deux septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé

2. Extrait de naissance de la fiancée

3-5. Publications de Suchy, Ecclépens et St-Saphorin.

Les époux :

Henry Jean Louis  
Alice Henry née Carel

Les témoins :

Roulin Henry  
Malherbe Jean

L'officier de l'état civil :

J. P. Humbert

Communiqué à Belmont / Morcy  
à Colombin / Morcy le 2 sept  
1922

## Registre des mariages A.

N° 9

Meyer Jean-Philippe

et

Bonne Marguerite  
Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Jean-Philippe

célibataire

tailleur

originaire de Hübren (Churpovri)

domicilié à La Sarrax

né à La Sarrax le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Philippe Joseph Meyer, tailleur, à La Sarrax

et de Lina née Hermann, décédée

2. Bonne Marguerite Elisabeth

célibataire

couturière

originaire de Saint-Ouen (France)

domiciliée à La Sarrax

née à Saint-Ouen le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Louis Jean Bonne

et de Pauline Suzanne Lindenmeyer, décédée

Témoins: 1. Meyer Philippe, tailleur, à La Sarrax

2. Meyer Jules, chef de cuisine, Cap d'ail (France)

Les publications ont eu lieu à La Sarrax et Fraumfeld le  
23 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarrax, le huit septembre mil  
neuf cent vingt-deux

## Pièces déposées :

1.- 2. Extraits de naissance des fiancés

3.- Permis de domicile de la fiancée

4.- Autorisation du Dpt. de Juchis-avon

5.- Déclaration au conseil de France

6.- Actes de publication à  
La Sarrax et Hübren.

## Les époux :

Jean Meyer.

M<sup>lle</sup> Meyer née Bonne.

## Les témoins :

Ph. Meyer

J. Meyer

L'officier de l'état civil :

Rajmuntment  
remy

Communiqué à Hübren (Churpovri) et à la Chancellerie suisse le 8 septembre 1922.



N° 10

Dupraz Louis Henri  
et  
Magnin Alphonsine  
Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz Louis Henri

divorcé de Marie - Angélique née Bonzon dès le 16 mars 1922.

ouvrier tuilier

originaire de Oulens (Schallens)

domicilié à Eclépens - Gare

né à Tréverenges

le deux mai

mil huit cent huitante deux

fils de Victor Jean-Louis Dupraz

et de Lina née Gellieron, Eclépens - Village

2. Magnin Alphonsine Marie.

célibataire

ménagère

originaire de Hauteville (Tribouet)

domiciliée à Eclépens - Gare

née à Hauteville aux Branches le deux juillet

mil huit cent quatre vingt dix-sept.

fille de Jean Magnin

et de Marie née Monney, décédée.

Témoins: { 1. Bessot Louis, agent de police, à La Sarraz  
2. Fontannaz Henri, mécanicien, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Eclépens le dix-sept, à Hauteville  
et à Oulens le vingt-neuf 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le trente septembre mil neuf  
cent vingt deux

Pièces déposées :

- 1-2. Extraits de naissance des fiancés
3. Extrait de mariage du fiancé
4. Jugement de divorce du fiancé
5. Permis de séjour de la fiancée

Les époux :

Dupraz Henri  
Alphonsine Dupraz née Magnin

Les témoins :

Bessot Louis  
Henri Fontannaz

Le L'officier de l'état civil :

Bissembert  
comp

Communiqué à Schallens et à  
Hauteville le 30 septembre 1922

## Registre des mariages A.

N° 11

Cuhar Jean

et

Schnellmann Adelheid - Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuhar Jean \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

commerçant \_\_\_\_\_

originaire de La Sarraz (Vaud) \_\_\_\_\_

domicilié à Londres \_\_\_\_\_

né à La Sarraz \_\_\_\_\_ le quatorze novembre

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fils de Jules Henri Charles Buchard, décédé \_\_\_\_\_

et de Lina veuve Péter, à La Sarraz \_\_\_\_\_

2. Schnellmann Adelheid Frida \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_

originaire de Rapperswil (St Gall) \_\_\_\_\_

domiciliée à Kriens (Lucerne) \_\_\_\_\_

née à Lucerne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq septembre

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_

fille de Johann Emil, conducteur de locomotives \_\_\_\_\_

et de Thérèse veuve Péter, à Kriens (Lucerne) \_\_\_\_\_

Témoins: { 1. Meyste Alfred, marchand, Rompald \_\_\_\_\_  
2. Buchard Lucie, La Sarraz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 3 septembre, à Rapperswil et à Kriens le 11 septembre 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le sept octobre mil neuf cent vingt deux. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

1. - Extrait de naissance du fiancé
2. - Extrait de naissance de la fiancée
- 3-4. Promesses au fiancé
5. - Substitution p. la fiancée.

Communiqué Rapperswil et Kriens le 7 octobre 1922 \_\_\_\_\_

## Les époux :

Cuhar Jean  
Lucie Schnellmann

## Les témoins :

Alfred Meyste  
Lucie Buchard

L'officier de l'état civil :  
Rymond \_\_\_\_\_



N° 12

Magnenan Henri Edmond

et

Delux Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenan Henri Edmond

célibataire

agriculteur

originaire de Vaulion (Sard)

domicilié à La Sarrax

né à Palézieux le trente janvier

mil neuf cent deux

fils de Georges Louis Magnenat, maréchal, à Séix (Iron

et de Blisa Lydie, née Frhof, décédée

2. Delux Lina

célibataire

sans profession

originaire de Soustens-Mézery

domiciliée à La Sarrax

née à La Sarrax, à Le Fuelle le vingt sept janvier

mil neuf cent trois

fille de Charles Emile Delux, décédé

et de Marie Marguerite Lorboz, née Mayor, actuellement épouse de Emile Freymond, à La Sarrax

Témoins: 1. Freymond Emile, ouvrier, La Sarrax

2. Cottol Louis, agent de police, La Sarrax

Les publications ont eu lieu à La Sarrax le 21 septembre, à

Vaulion le 24 et à Soustens-Mézery le 28 septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarrax, le sept octobre mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Autorisation du tuteur et de la mère de la fiancée

Les époux :

Henri Magnenat.

Lina Magnenat née Delux

Les témoins :

Emile Freymond

Cottol Louis.

L'officier de l'état civil :

Depuisdonat

Communiqué Vaulion et à Séix le 3 octobre 1922

Vu le 14 Octobre 1922.

Le Procureur de la République

N° 11

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillemin André-François  
célibataire

agriculteur  
originaire de Tillars-Lussy

domicilié à La Sarraz

né à Tillars-Lussy le quatre novembre  
mil huit cent quatre vingt-quinze

fils de Louis-François Guillemin

et de Antoinette-Louise-Françoise nee Bernard sa femme

2. Meyer Irène  
célibataire

Sans profession

originaire de Huben (Thurgovie)

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz le neuf février  
mil neuf cent trois

filles de Philippe-Joseph Meyer

et de Odette nee Tacheron sa femme, décédée

Témoins: } 1. Bernard Tragnin ancien juge de paix à L'Isle  
2. Meyer Philippe tailleur, père de l'époux, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Huben-Frauenfeld le 2 à La Sarraz le 2 et à Tillars-Lussy le 2 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1. acte de naissance de fiancé
- 2. acte de naissance de la fiancée
- 3. autorisation paternelle de la fiancée unie
- 4. acte de publication de mariage à Huben-Frauenfeld.
- 5. acte de publication de mariage à Tillars-Lussy.
- 6. acte de publication de mariage à La Sarraz.

Les époux :

André Guillemin  
Irène Guillemin

Les témoins :

Bernard Tragnin  
Ph. Meyer

L'officier de l'état civil :

Christoph...

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Approuvé la radiation de quatre livres de son Bernard N° 13.

Guillemin André-François coit. et Meyer Irène



N° 18.

Crisinel Robert-Ernest

et

Capt Appoline Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crisinel Robert-Ernest

veuf en secondes noces de Octave Olive Capt  
mécanicien

originaire de Denezy

domicilié à La Sarraz

né à Denezy le dix-neuf août  
mil huit cent nonante-quatre

fils de Jules-César Crisinel, menuisier

et de Olive ne Crisinel, les deux à moitié

2. Capt Appoline Louise

cléricale

garde-malades

originaire de Cherin, paroisse de Tully (Vaud)

domiciliée à La Sarraz

née à Montbourn le deux juillet  
mil huit cent soixante-dix-neuf

filles de Charles-Henri Capt

et de Marie-Josephine ne Puffieux, à Montbourn.

Témoins :

1. Kuebel Louis, négociant à La Sarraz
2. Krieg Alfred, négociant à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 11, au Lulier (Cherin) le 14 et à Denezy le 14 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le deux novembre mil neuf  
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Lettre de famille de mariage de fiancé.
2. Lettre de fiancée de fiancé.
3. Lettre de naissance de la fiancée.
4. Lettre de publication de mariage à Denezy.
5. Lettre de publication de mariage à La Sarraz.
6. Lettre de publication de mariage au Lulier.

Les époux :

Ernest Crisinel.

Louise Capt  
Louise Crisinel.

Les témoins :

Louis Kuebel

Alfred Krieg

L'officier de l'état civil :

*Chambaud*

Communiqué aux bureaux de l'  
État civil de Denezy et du  
Lulier le 2 novembre 1922.



N° 15.

Pache Alois

et  
Stuby Louisa-Rosalie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Alois  
veuf en premières noces de Elisa-Louise née Martin,  
agriculteur  
originaire de Épalinges  
domicilié à Ecépeus  
né à Foreb le vingt-deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Emile Pache  
et de Adèle née Emery à Épalinges

2. Stuby Louisa-Rosalie  
alibataine  
ménagère  
originaire de Bussigny sur Oron  
domiciliée à Tuffens-la-Tille  
née à Palézieux le cinq juillet  
mil huit cent nonante-quatre

fille de Paul-Charles Stuby diédé  
et de Marie-Louise née Barraud à Palézieux

Témoins :  
1. Pache Louis, surver-tulier, à Ecépeus.  
2. Demont Henri, surver-tulier, à Ecépeus.

Les publications ont eu lieu à Ecépeus le 14 à Épalinges le  
16 à Bussigny le 16 et à Tuffens-la-Tille  
le 17 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Parat le quatre novembre mil  
neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de mariage Pache-Martin
- 3. Acte de décès Elisa-Louise Pache-Martin
- 4. Acte de naissance de la fiancée
- 5 & 8. Actes de publication de  
mariage à Ecépeus Épalinges  
Oron-la-Tille et Tuffens-la-Tille

Les époux :

Alois Pache  
Louisa Pache

Les témoins :

Louis Pache  
Henri Demont

L'officier de l'état civil :

Michaels  
not

Communiqué aux bureaux de l'  
État civil à Épalinges, Oron-  
la-Tille et Tuffens.

No 16.

Schopfer René-Armand

et  
Favey Léa-Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer René-Armand  
agriculteur  
célibataire

originaire de La Pray et Lauenen (Bene)

domicilié à La Sarraz

né à La Sarraz le treute août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Schopfer Henri-Edouard-Jean, agriculteur  
 et de Helene-Fanny née Kingard sa femme.

2. Favey Léa-Hélène  
célibataire  
ménagère

originaire de Pompaples et à Ecépens.

domiciliée à Pompaples.

née à Pompaples le vingt-quatre janvier  
mil huit cent norant-sept.

fille de Emile-David Favey, agriculteur

et de Bernette née Trombet, sa femme.

Témoins :  
1. Favey Emile agriculteur-Pompaples père de l'épouse.  
2. Hoffer Emile agriculteur à La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Pompaples et Ecépens  
le 9 octobre 1922 à Lauenen le 10 et à La Pray  
le 11 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le dix novembre mil neuf  
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publications à  
a) La Pray, Lauenen & Sarraz  
b) Pompaples et Ecépens.

Les époux :

Schopfer  
Léa Schopfer

Les témoins :

Favey  
Hoffer.

L'officier de l'état civil :

Michaels

Communiqué aux bureaux de  
Roumoinnotie et Lauenen  
le 11 novembre 1922.



No 17  
Weber François - Léon  
et  
Rollier Julie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber François - Léon  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Seberg (Berne)  
 domicilié à Orny  
 né à Orny le quatorze février  
mil huit cent nonante-neuf  
 fils de John - Émile - François Weber à Orny  
 et de Marguerite Hémiette née Kalblus, décédée

2. Rollier Julie  
 célibataire  
 commerçante  
 originaire de La Sarraz  
 domiciliée à La Sarraz  
 née à La Sarraz le vingt-quatre décembre  
mil huit cent nonante-trois  
 fille de François - Louis Rollier  
 et de Louise - Augustine née Piquet, à La Sarraz

Témoins :  
 1. Rollier Henri, agriculteur à La Sarraz  
 2. Weber Émile, agriculteur à Orny

Les publications ont eu lieu à Orny La Sarraz le 21  
novembre 1922, à Seberg le 28 novembre  
1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le huit décembre mil  
neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :  
 1. Proces-verbal de mariage  
 2. Acte de naissance du fiancé  
 3. Acte de naissance de la fiancée  
 4. Actes de publications  
 5. à Orny, La Sarraz et  
 6. Seberg

Les époux :  
Weber Léon  
Julie Weber

Les témoins :  
H. Rollier  
Émile Weber

Communiqué au bureau de Seberg  
 le 9 décembre 1922

L'officier de l'état civil :  
M. Müller

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d.



No 18.

Berger Maurice Edmond

et

Fiaux Rose Caroline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger Maurice Edmond  
 célibataire  
 mason  
 originaire de Elépus  
 domicilié à La Sarraz  
 né à La Sarraz le treize Juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze

fil de Philippe-Edmeu Berger  
 et de Hannelle-Luia née Bowson, à La Sarraz

2. Fiaux Rose Caroline  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Hermenches (Tand)  
 domiciliée à La Sarraz  
 née à Orbe Rue du château six-neuf Juillet  
 mil neuf cent deux

fille de Jules Fiaux  
 et de Augustine-Louise née Chailley

Témoins : } 1. Toussaint Germain agriculteur à La Sarraz  
 } 2. Berger Francis, mason à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Elépus, le 17  
 novembre 1922 à Hermenches le 18 novembre  
 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le septième décembre mil neuf  
 cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance de fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. } Actes de publications
5. } à La Sarraz, Elépus
6. } et Hermenches

Les époux :

Berger Maurice  
 Berger Rose

Les témoins :

Michaud Germain  
 Berger Francis

L'officier de l'état civil :

Michaud  
 [Signature]

Communiqué au bureau de  
 Moudon, le 16 décembre  
 1922.

No 19.

Berthoud Lucien-Henri

et Devenoge Amrita

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthoud Lucien-Henri

célibataire  
Instituteur

originaire de Prebommiers et Boffleus

domicilié à Dizy

né à Prebommiers le dix-huit Juin  
mil huit cent nonante-neuf

fils de Henri Berthoud

et de Elise née Colomb

2. Devenoge Amrita

célibataire  
menagère

originaire de Dizy

domiciliée à Dizy

née à Dizy le dix-sept avril  
mil neuf cent un

fille de Louis Devenoge

et de Hortense-Cécile née Charley

Témoins: 1. Devenoge Louis, agriculteur à Dizy  
2. Rochat Gustave, agriculteur Mont-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Dizy le 15 décembre 1922  
Prebommiers le 3 décembre 1922 et Boffleus le  
5 décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le vingt-deux décembre mil  
neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Actes de publications
- 5. à Prebommiers, Boffleus
- 6. et Dizy.

Les époux :

Lucien Berthoud  
Amrita Berthoud

Les témoins :

Louis Devenoge  
Gustave Rochat

L'officier de l'état civil :

Mülhaupt not

Le numéro 19 à la page 35 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. Ses deux doubles sont conformes, ce que nous certifions.

La Sarraz, le 4 janvier 1923

L'officier de l'état-civil:  
Mülhaupt not

Un double a été remis à l'autorité en exécution de l'art. 2 de la loi, 2/l'état-civil.

La Sarraz, le 8 janvier 1923

L'officier de l'état-civil:  
Mülhaupt not



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.



N° 1.

Monnier Louis-Marc

et

Cugny Aimée-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monnier Louis-Marc**  
 célibataire  
 employé d'équipe Chemins de Fer Fédéraux.  
 originaire de Eclépens.  
 domicilié à Eclépens.  
 né à Eclépens le vingt mai  
 mil huit cent septante-huit.

fils de Marc-Henri Monnier  
 et de Caroline-Tanette née Cugny

2. **Cugny Aimée-Louise**  
 célibataire  
 ménagère.  
 originaire de Féreyres.  
 domiciliée à Féreyres.  
 née à Voiry le quatre février  
 mil huit cent nonante-huit.

fille de Samuel-Léon-Samuel-Henri Cugny  
 et de Desirée-Marie née Bronzou.

Témoins :  
 1. Meyer Philippe tailleur à La Sarraz  
 2. Klopfenstein Emile coiffeur à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Féreyres et Eclépens, le 27  
 décembre (mil neuf cent vingt-deux) 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-quatre janvier mil  
 neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :  
 1. Promesse de mariage  
 2. acte de naissance de fiancé  
 3. acte de naissance de fiancée  
 4. } actes de publications  
 5. } à Féreyres et Eclépens.

Les époux :  
**Monnier Louis**  
 Cugny Aimée-Louise

Les témoins :  
**M. Meyer**  
**E. Klopfenstein**

L'officier de l'état civil :  
**Hubschmid**



## Registre des mariages A.

No 2.

Guibet Marcel

Blatter Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guibet Marcel  
célibataire  
notaire

originaire de Villars-sous-Yens

domicilié à La Sarraz

né à Villars-sous-Yens le sept août  
mil huit cent nonante-trois

fils de Jules Guibet

et de Henriette-Octavie née Grand

2. Blatter Elisa  
célibataire

aucune profession.

originaire de Oberweil-Dägerlen (Zurich)

domiciliée à Lausanne

née à Lausanne, Pré du Marché le vingt-huit octobre  
mil huit cent nonante-sept

fille de Alfred Blatter

et de Emma née Boulaz

Témoins : } 1. Jules Guibet, agent d'assurances à Chêne.  
2. Alfred Blatter, liquoriste à LausanneLes publications ont eu lieu à La Sarraz le 9 janvier, à Lau-  
saune et Villars-sous-Yens le 11 janvier et à Dägerlen le  
13 janvier 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz le premier février mil neuf cent  
vingt-trois.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publications
5. } à La Sarraz, Villars-
6. } sous-Yens, Lausanne
7. } et Dägerlen.

## Les époux :

M. Guibet  
not.  
E. Blatter

## Les témoins :

J. Guibet  
A. Blatter

L'officier de l'état civil :

J. Guibet

Communiqué à Lausanne, Villars-  
sous-Yens et Dägerlen  
le 11 février 1923.

N° 3.

Besson Alois-Alysse

et

Spycher Alice-Albertine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Alois-Alysse

célibataire

agriculteur

originaire de Bofflens (Tand)

domicilié à Dizy

né à Dizy le vingt-neuf mai mil huit cent huitante

fils de Pierre-Samuel Besson

et de Susanne-Cousie née Jaquier

2. Spycher Alice-Albertine

célibataire

ménagère

originaire de König (Berne)

domiciliée à Dizy

née à Thierrens le dix-neuf décembre mil neuf cent

fille de Jacob Spycher

et de Anna née Buhlemann

Témoins :

1. Lia Devenoge ménagère à Dizy

2. Armand Besson agriculteur à Dizy

Les publications ont eu lieu à Bofflens le 12, à Dizy le 10 et à König le 10 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sanaz, le deux mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance de fiancée
- 3. Acte de naissance de fiancé
- 4. Actes de publications à
- 5. Bofflens Dizy et
- 6. König

Les époux :

Besson Alois

Besson Alice

Les témoins :

Lia Devenoge

Armand Besson

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à Romanelin et König (Berne) le 21 mars 1923.

Par jugement du Tribunal du canton de Bâle-Ville du 3 octobre 1928, déclaré définitif et exécutoire, le 25 octobre 1928, le mariage déposé ci-dessus a été dissout par le divorce. Il a été interdit aux deux parties de se remarier avant l'expiration d'une année à partir de la date du jugement.

La Sanaz, le 18 janvier 1929.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



## Registre des mariages A.

N° H.

Collet Francis-Gustave

et

Maeder Frieda-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Collet** Francis-Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Lussy, Luchy et Penthieraz

domicilié à Lussy

né à Villars-Lussy le quatre octobre  
mil huit cent nonante-neuf

fils de Gustavo Collet

et de Marie-Eugénie née Guillemin

2. **Maeder** Frieda-Elise

célibataire

repasseuse

originaire de Oberried (Luc)

domiciliée à Lussy

née à Sevoz le dix-huit juillet  
mil neuf cent un

fille de Samuel Maeder

et de Lina née Buchbühl

Témoins : } 1. Fernand Lechand agriculteur à Villars-Lussy  
2. Blaise Cuvit, ménagère, à CossonayLes publications ont eu lieu à Lussy, le 20 Luchy et Penthieraz  
le 21 et Ried C. N. le 23 février 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Sevoz le dix-sept mars mil neuf  
cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. } Actes de publications
5. } à Lussy, Luchy,
6. } Penthieraz et
7. Ried C. N.

Les époux :

Francis Collet  
Frieda Collet  
née Frieda Maeder

Les témoins :

Buchbühl  
Blaise Cuvit

L'officier de l'état civil :

Maurice  
MauriceCommuniqué à Belmont, P.  
Theraz-Morat le  
17 mars 1923.



No 5.

Winkler Jean-Jaques  
et

Thelin Antoinette-Cécile

Par ordre du Département de Justice et Soliel du Canton de Taud du 26 avril 1923 l'inscription ci-contre est rectifiée dans ce sens que le nom de famille de la mère de l'époux soit orthographié "Tonah" au lieu de "von Ca".

La Sarraz le 27 avril 1923  
l'officier de l'état-civil:  
A. Schaubert

Par jugement du Tribunal du District de Zurich du 2 mars 1924 le mariage déigné ci-contre a été dissous par le divorce.

La Sarraz, le 23 mars 1924  
l'officier de l'état-civil:  
E. Blacquin

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winkler Jean-Jaques  
célibataire  
négoçant  
originaire de Schwerzenbach canton Zurich  
domicilié à Zurich  
né à La Sarraz canton de Taud le vingt-sept mars  
mil huit cent nonante-quatre

fils de Jean-Gaspard Winkler  
et de Anna-Baria Aloisia née von Ca, les deux à La Sarraz canton de Taud

2. Thelin Antoinette-Cécile  
célibataire  
ménagère  
originaire de Biley-Orjulaz, canton de Taud  
domiciliée à La Sarraz  
née à La Sarraz le vingt-un août  
mil huit cent nonante-quatre

fille de Charles-Frédéric Thelin négociant  
et de Bertha-Heuni née Roulet, les deux à La Sarraz, canton de Taud

Témoins: 1. Charles Thelin fils négociant à La Sarraz  
2. Ernest Biglen, Instituteur à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Zurich le 14, Schwerzenbach et La Sarraz le 15 et Biley-Orjulaz, le 16 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:  
1. Certificat de publication de mariage délivré par l'officier de l'état civil de Zurich le 31 mars 1923.

Les époux:  
Winkler  
Antoinette Winkler née Thelin

Les témoins:  
Thelin  
Biglen

L'officier de l'état civil:  
A. Schaubert

Communiqué à Schwerzenbach Zurich Echallens, le 5 avril 1923.

## Registre des mariages A.

N° 6

Cugny Marcel

et

Courvoisier Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **CUGNY** - Marcel  
célibataire

muni

originaire de Feneuges (Taud)

domicilié à Feneuges

né à Fombables (Taud) le vingt-neuf septembre  
mil neuf cent

fils de Eugène - Samuel Cugny

et de Marie - Célestine née Simon, à Feneuges.

2. **COURVOISIER** Germaine  
célibataire

menagée

originaire de Mont-la-Ville et Romainmôtier

domiciliée à Lausanne

née à Mont-la-Ville le vingt sept novembre  
mil neuf cent un

fille de Constant Courvoisier

et de Rose - Marie née Roulet, à Mont-la-Ville

Témoins : { 1. Bonzon Albert, employé de bureau à La Sarraz  
2. Michoud Henri, boulanger à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Feneuges, Romainmôtier, Mont-la-Ville et Lausanne le 26 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à La Sarraz le neuf avril mil neuf cent  
vingt-trois.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Dit de la fiancée.
4. ) Actes de publications
5. ) à Feneuges, Romain-
6. ) môtier, Mont-la-Ville
7. ) et Lausanne.

## Les époux :

M. Cugny  
G. Cugny Courvoisier

## Les témoins :

Bonzon  
Henri Michoud

## L'officier de l'état civil :

Michoud  
not.Communiqué à Romainmôtier  
à Mont-la-Ville et Lausanne le neuf  
avril mil neuf cent vingt-  
trois.



N° 7.

Chanson Roland-Olivier

et

Chaillet Esther-Valérie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson Roland-Olivier

alibataire

agriculteur

originaire de Boiry

domicilié à Boiry

né à Boiry le quatre mai mil huit cent nonante

fils de Armand-Yves-Henri Chanson

et de Rosine-Louise née Chanson, à Boiry.

2. Chaillet Esther-Valérie

alibataire

ménagère

originaire de La Côte aux Fées et au Sentier

domiciliée à Boiry

née à Ferrières le quatorze mars mil neuf cent deux

fille de Paul Chaillet

et de Françoise-Elise née Berthold, à Boiry.

Témoins: 1. Meyer Philippe, tailleur à La Sarraz  
2. Knebel Jean, négociant à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Côte aux Fées et au Sentier le 2 mars 1923 et à Boiry le 28 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le douze avril mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de fiancé
- 3. Acte de la fiancée
- 4. Actes de publications
- 5. } à La Côte aux Fées et au
- 6. } Sentier, et à Boiry.

Les époux :

Roland Chanson

Esther Chanson  
née Chaillet

Les témoins :

Ph. Meyer

J. Knebel

L'officier de l'état civil :

Michelant



## Registre des mariages A.

N° 8.

Ruffy Albert

et

Cugni Eva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruffy Albert

célibataire

ébéniste

originaire de Lutry et Cully

domicilié à Chevilly

né à Lausanne, maternité le dix octobre  
mil neuf cent deuxfils de Louis-François Ruffy domicilié en France  
et de Henriette Augustine-Gabrielle née Durand, décédée.

2. Cugni Eva

célibataire

ménagère

originaire de Frenyres

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz le vingt juillet  
mil neuf centfille de Charles-Henri Cugni domicilié à La Sarraz  
et de Marie-Eugénie née Favay, à La Sarraz.

Témoins :

1. Tissot Louis agent de l'Etat à La Sarraz
2. Baudraz Paul négociant à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Chevilly et Frenyres,  
le 10 août, à Lutry et Cully le 11 août 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz, le vingt-huit août mil neuf  
cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publications
5. } à La Sarraz Chevilly
6. } Frenyres
7. } Cully
8. } et Lutry.

Communiqué à Cully et  
Lutry le 28 août 1923.

Les époux :

Albert Ruffy,  
Eva Ruffy née Cugni

Les témoins :

Hector Louis  
P. Baudraz

L'officier de l'état civil :

Michaux  
notaire

N<sup>o</sup> 9.

Dupraz Paul-César

et  
Devenoge Solita

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz Paul-César

célibataire

employé aux Chemins de Fer Fédéraux

originaire de Oulens près Echallens

domicilié à Bex

né à Bex

le vingt-huit janvier

mil huitcent quatre-vingt-six-neuf

filz de Dupraz Lucien-Auguste-Honoré, agriculteur

et de Louise-Julie née Portoz, sa femme à Bex

2. Devenoge Solita

célibataire

cuisinière

originaire de Ferreyres

domiciliée à Tavey

née à Ferreyres

le trois mai

mil neufcent

fille de Devenoge Jules-Louis, agriculteur

et de Odine née Eugny sa femme à Ferreyres

Témoins: 1. Jules Devenoge agriculteur à Ferreyres

2. Louis Tissot, agent de police à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Bex le 3 à Oulens, Ferreyres et Tavey, le 5 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le premier Juin mil neufcent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication de mariage délivré par l'officier de l'état civil de Bex le 23 mai 1923.

Les époux :

Dupraz Paul

et Solita Devenoge

Les témoins :

Jules Devenoge  
Louis Tissot

Communiqué à Bex, Echallens, et Tavey le 1<sup>er</sup> Juin 1923.

L'officier de l'état civil :

Muhammad



Registre des mariages A.

N° 10.

Firoben Léon - Prosper

et  
Rochat Marthe - Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Firoben Léon - Prosper**

celibataire

coiffeur

originaire de France (natif de Waseraux)

domicilié à Outibes (France)

né à Waseraux (Haut-Rhin) le dix-neuf août  
mil huit cent unante-quatre

fils de Joseph Firoben

et de Marie, née Seidel, à Lauwy (Haut-Rhin, France)

2. **Rochat Marthe - Hélène**

celibataire

coiffeuse

originaire de Eclépens et du Lieu

domiciliée à Tice (France)

née à Tyon le vingt-sept décembre  
mil neuf cent deux

fille de Charles - Henri Rochat

et de Pauline - Hélène Gradolfer née Wüller, à Aissior

Témoins :  
1. Rochat Charles - Henri employé aux C. F. F. Bureaux  
2. Tissot Louis agent de Police La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Eclépens le 28, Le Lieu le 30  
mai 1923 Tyon le 4 mai 1923, Outibes le 20  
mai 1923 et Tice le 30 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le dix-neuf Juin mil neuf  
cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Autorisation de mariage
2. Avertissement public mariage passé à Outibes
3. Acte de naissance de France
4. Acte de naissance de la fiancée
5. Certificat de publication à Outibes
6. Acte de mariage
7. Certificat de nationalité à Tice
8. Certificat de commune de la fiancée
9. Actes de publications à Eclépens, Le Lieu et Tyon.

Les époux :

Firoben Léon Prosper  
M Firoben née Rochat

Les témoins :

Henri Rochat  
Louis Tissot

L'officier de l'état civil :

Michaux

Communiqué à Le Lieu Tyon  
et Chamellerie le 19  
Juin 1923.



N° 11.

Maeder Arnold-Alfred

et

Cuvit Oline-Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Maeder** Arnold-Alfred

célibataire

lamineur

originaire de Oberried District de Val

domicilié à Lussy

né à Sarraz le premier Juin

mil huit cent nonante-sept

fils de Samuel Maeder décédé

et de Lina née Brechbühl à Lussy

2. **Cuvit** Oline-Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Bollens

domiciliée à Bollens

née à Bollens le vingt-un août

mil neuf cent un

fille de François-Louis Cuvit à Bollens

et de Jenny-Varianne-Louise née Baudin à Bollens

Témoins : } 1. Collet Francis agriculteur à Lussy.  
2. Cuvit Marcel agriculteur à Bollens.Les publications ont eu lieu à Lussy le 28, à Bollens le 29  
à Ried C. R. le 30 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Sarraz le vingt-trois Juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance de fiancée
3. Acte de naissance de fiancé
4. Actes de publications à
5. Lussy Bollens et
6. Ried C. R.

Les époux :

Maeder Arnold  
Oline Maeder née Cuvit

Les témoins :

Francis Collet  
Marcel CuvitCommuniqué à Bollens et  
Morat le 23 Juin 1923.

L'officier de l'état civil :

M. L. L.

Registre des mariages A.

N° 12.

Lecoultré Eugène-Louis  
et  
Chatelan Augustine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lecoultré Eugène-Louis**  
veuf de Steiner Ida Caroline  
cantonnier de l'Etat  
originaire de Berolle et du Chenit  
domicilié à Orny  
né à rière Berolle le neuf novembre  
mil huit cent septante-deux

fils de Jean-Barc-Louis Lecoultré  
et de Marie-Hélène née Genoud, décédée  
2. **Chatelan Augustine**  
veuve de Henri-Louis Chatelan depuis le 9 mars 1916  
originaire de Preigny sur Morrens  
domiciliée à Orny  
née à Froideville le cinq septembre  
mil huit cent huitante

fille de Martin Louis-Gorges, à Bontherod sur Lausanne  
et de Marie née Thuillard, décédée

Témoins : 1. Tissot Alexis agriculteur à Orny.  
2. Martinet Louis cantonnier de l'Etat, Edépus

Les publications ont eu lieu à Orny le 7, au Sentier le 8  
à Berolle et à Preigny sur Morrens le 9 Juin  
1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le sept juillet mil neuf  
cent vingt-trois.

- Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
  2. acte de mariage Lecoultré Steiner
  3. acte de décès Ida Lecoultré Steiner
  4. Livret de famille Chatelan Martin
  5. Actes de publications à
  6. Preigny sur Morrens
  7. Berolle Orny et
  8. Le Sentier

Les époux :  
Lecoultré Eugène  
Chatelan Augustine  
née Martin

Les témoins :  
Alex Tissot  
Martinet Louis

Communiqué à Bierre, Le Sentier  
et Edug-le-grand le 9 juillet  
1923.

L'officier de l'état civil :  
M. [Signature]

Par jugement du tribunal du  
district de Lausanne du 31  
janvier 1914, devenu définitif et  
exécution le 23 février 1914, le  
mariage désigné ci-contre a été  
dissous par le divorce.  
Cha Sarraz, le 8 mars 1914.

L'officier de l'état-civil :



Vale Sarraz 1923.  
Le Préfet,  
Ch. Bado



N° 13.

Somaini David - Joseph

et  
Delseth Lydie - Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Somaini David - Joseph

célibataire

boulangier

originaire de Lago Tormio de Como (Italie)

domicilié à La Sarraz

né à Borne, Freiestraße 20 le quinze janvier

mil huit cent nonante-neuf

fils de Somaini Giuseppe

et de Bardi Sophie - Eugénie née Sanguinetti à La Sarraz

2. Delseth Lydie - Amélie

célibataire

ménagère

originaire de Yvermoy (Valais)

domiciliée à Blanches-Montreux

née à Yvermoy (Valais) le dix-sept août

mil huit cent nonante-six

fille de Delseth Ernest

et de Charlotte née Delseth, décédée

Témoins :

1. Schenk Francis, ouvrier de campagne Orny

2. Bartini Charles, ouvrier de la Voie C.F. La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 8, Yvermoy et Blanches-Montreux le 9 Juin 1923 et en Italie suivant déclaration de 18 & 2 Juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le dix-huit août mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
  2. Acte de naissance du fiancé
  3. Acte de naissance de la fiancée
  4. Promesses par promesse de la fiancée
  5. Consentement à mariage de la fiancée
  6. Acte de publication à La Sarraz
  7. Yvermoy et Blanches-Montreux
  9. Certificat de publication en Italie
  10. Acte de publication départemental
  11. Autorisation de célébration de département
- Communiqué à la chancellerie de l'état civil, à Yvermoy et Blanches-Montreux, le 18 août 1923.

Les époux :

Somaini David

Lydie Somaini née Delseth

Les témoins :

Francis Schenk - Péron

Martin Lhs

L'officier de l'état civil :

Muller



N° 14.

Huquenin Maurice - Louis - Robert.

et  
Roulet Juliette - Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huquenin Maurice - Louis - Robert  
célibataire

technicien - mécanicien

originaire de La Sarraz et du Locle (Vaud) (Vaud)

domicilié à La Sarraz

né à La Sarraz le vingt-huit août  
mil huit cent nonante-neuf

fils de Huquenin Ami - Louis

et de Julie Jeanne née Duxat, à La Sarraz

2. Roulet Juliette - Hélène  
célibataire

aucune

originaire de La Sagne et des Ponts de Bartel.

domiciliée à Yvonand

née à Pierre le seize mai  
mil neuf cent un

fille de Roulet Jean

et de Ceile Anna née Dovel, à Yvonand

Témoins : } 1. Huquenin Louis, Industriel à La Sarraz  
2. Fauconnet Joseph technicien - électricien Chavannes (Vaud)Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 21, à Yvonand  
La Sagne, au Locle, Les Ponts-de-Bartel, le 23  
juillet 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Le Locle, le vingt-huit août mil  
neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. acte de naissance du fiancé.
3. acte de naissance de la fiancée
4. ) actes de publications
5. ) à La Sarraz au Locle
6. ) La Sagne, Yvonand
7. ) et les Ponts de
8. ) Bartel.

Les époux :

M. Huquenin  
H. Huquenin née Roulet

Les témoins :

E. Huquenin  
J. Fauconnet

L'officier de l'état civil :

Luchaut

Communiqué à Yvonand, La  
Sagne, aux Ponts et au  
Locle (Vaud) le 28  
août 1923.

N° 15.

Potterat Gustave

et

Séchaud Louise-Jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Vezezy

domicilié à Lussey

né à Fey le premier février

mil huit cent nonante-quatre

fils de Potterat François-Constant

et de Poncelet Gene-Tirginie, à Lussey

2. Séchaud Louise-Jenny

célibataire

aucune profession spéciale.

originaire de Gollion

domiciliée à Gollion

née à Gollion le sept février

mil neuf cent un

fille de Séchaud Charles

et de Henzi Elue, à Gollion

Témoins: 1. Séchaud Charlotte, ménagère à Gollion

2. Potterat Eugène, agriculteur à Lussey

Les publications ont eu lieu à Lussey le 11, à Gollion le 13, et Vezezy le 14 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quinze septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Brousses de mariage
2. acte de naissance du fiancé.
3. acte de naissance de la fiancée
4. actes de publications
5. de mariage à Lussey
6. Gollion et Vezezy

Les époux :

Potterat Gustave  
Louise Potterat née Séchaud

Les témoins :

Séchaud Charlotte  
Potterat Eugène

L'officier de l'état civil :

Muhaupt

Communiqué à Bruneloye et Cossonay le 15 septembre 1923.



N° 16.

Imhof Emil-Fridolin

et  
Kurtz Lina-Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhof Emil-Fridolin

célibataire

mineur

originaire de Belten (Valais)

domicilié à La Sarraz

né à Filet le treize septembre  
mil huit cent nonante-huit.

fils de Imhof Théophil décédé

et de Bathilde née Imhof à Martigny

2. Kurtz Lina-Emma

célibataire

cuisinière

originaire de Rütshelen (Berne)

domiciliée à La Sarraz

née à Berne le dix-sept décembre  
mil huit cent nonante-trois

filles de Kurtz Jakob, décédé

et de Emma née Quinmann à Bâle.

Témoins : 1. Martin Charles, employé C.F.F. à La Sarraz  
2. Imhof Alice, buraliste à Saxon

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 21, à Lotzwil  
le 22 et à Belten le 24 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quinze septembre mil  
neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. Acte de naissance de la fiancée.
- 4. Actes de publications de
- 5. mariage à La Sarraz
- 6. Lotzwil et Belten.

Les époux :

Imhof Emil  
L Kurtz Lina-Emma

Les témoins :

Martin Chs.  
Imhof Alice.

Communiqué à Belten et Lotzwil  
le 15 septembre 1923.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribu-  
nal du District de Lausanne  
du 9 juillet 1929, déclaré  
définitif et exécutoire du 1<sup>er</sup>  
octobre 1929, le mariage  
désigné ci-contre a été  
dissous par le divorce, a-  
vec défense au mari de  
se remarier avant un an.

La Sarraz, le 29 janvier 1930

L'Officier de l'état civil :

*[Signature]*

No 17.

Cavin Henri-Aimé

et

Kramer Elisa-Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Henri-Aimé

célibataire

ouvrier-tuiler

originaire de Tullins

domicilié à Ecépeus

né à Chevannes sur Boudon le vingt-deux août  
mil huit cent nonante-neuf

fils de Cavin Aimé à Servin

et de Lina née Crausaz, décédée

2. Kramer Elisa-Eugénie

célibataire

ouvrière-tisseuse

originaire de Chevroux

domiciliée à Ecépeus

née à Lignerolles le dix-neuf décembre  
mil neuf cent quatre

fille de Kramer Thiophile, à Le Liand

et de Eugénie-Rosa née Guessiaz, à Grandcour

Témoins :

1. Groux Gustave, tuilier à Ecépeus

2. Cavin Marcel, tuilier à Ecépeus

Les publications ont eu lieu à Ecépeus le 3, à Tullins et  
Chevroux le 5 septembre 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Le Sarraz le vingt-neuf septembre mil  
neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Autorisation paternelle pour la fiancée mineure.
5. Actes de publications
6. } à Ecépeus, Tullins
7. } et Chevroux.

Les époux :

Cavin Henri  
Cavin Elisa née Kramer

Les témoins :

Groux Gustave  
Cavin Marcel

L'officier de l'état civil :

Luchant

Communiqué à Mézières et  
Grandcour le 29 septembre  
1923.



## Registre des mariages A.

N° 18.

Bandel Johann-Jakob

et  
Freund Rosa-Madeleine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bandel Johann-Jakob  
célibataire  
vannieroriginaire de Oberegg N. Appenzell J. Rh.domicilié à La Sarrazné à Ziegelhütte Ossingen le vingt-sept janvier  
mil neuf cent deuxfils de Bandel Johann-Jakob décédéet de Maria-Rosa née Schöni, à La Sarraz2. Freund Rosa-Madeleine  
célibataire  
vannièreoriginaire de Grosswangen (Lucerne)domiciliée à La Sarraznée à Chavornay le vingt-quatre juillet  
mil neuf cent troisfille de Freund Jean-Pierre, à Borgeset de Maria-Madeleine née Landherr, décédéeTémoins : { 1. Bader Barnabas, vannier à La Sarraz  
2. Tobel Alois, vannier à La SarrazLes publications ont eu lieu à La Sarraz le 3 à Oberegg,  
le 6 et à Grosswangen le 8 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-cinq novembre mil neuf  
cent vingt-trois

## Pièces déposées :

1. Projet de mariage
2. Acte de naissance de l'ami
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publications de
5. mariage à La Sarraz
6. Oberegg et Grosswangen

## Les époux :

Bandel Johann  
né Bandel  
née Rosa Freund

## Les témoins :

Bader Barnabas  
Tobel Alois

L'officier de l'état civil :

Muehau  
nitCommuniqué à Oberegg (Op.  
penzell) et Grosswangen (Lucerne)  
le 5 novembre 1923.

No 10.  
Savillard Lucien-François  
et  
Bonzon Hélène.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savillard, Lucien-François

célibataire

agriculteur

originaire de Orny

domicilié à Orny

né à Orny le quatorze octobre

mil neuf cent

fils de Savillard Samuel-Lucien-Emmanuel décédé  
et de Marie-Françoise née Buchaud sa femme à Orny

2. BONZON, Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Poupahles

domiciliée à Orny

née à Orny le vingt-cinq février

mil neuf cent un

fille de Bonzon Félix

et de Caroline née Bonnier, tous deux décédés.

Témoins :

- 1. Lucien Bonzon tous agriculteur à Chevilly
- 2. Savillard Maurice, agriculteur à Orny

Les publications ont eu lieu à Orny et Poupahles le 16  
et à Orny le 20 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le quatorze décembre mil  
neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Dit de la fiancée
- 4. Actes de publications à
- 5. Orny, Poupahles et
- 6. Orny

Les époux :

Savillard Lucien  
Bonzon Hélène née Bonnier

Les témoins :

L. Lucien Bonzon  
Savillard Maurice

L'officier de l'état civil :

Michaud

Communiqué à Orny le  
14 décembre 1923.

Le numéro 19 à la page 54  
est celui de la dernière inscription  
faite dans l'année 1923. Les deux  
doubles sont conformes à ce que  
nous certifions

La Sarraz, le 5 janvier 1924

L'Officier de l'état civil  
Michaud

Un double a été remis à  
l'autorité en exécution de l'art. 4  
de la loi 11 l'état-civil.

La Sarraz le 7 janvier 1924

L'Officier de l'état civil  
Michaud





## Registre des mariages A.

N° 1.

Chanson Paul-Henri.

Chaillet Marguerite-Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson Paul-Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Boiry

domicilié à Boiry

né à Boiry le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Chanson Auguste-Constant, veuf

et de Elie née Delarétaz sa femme à Boiry

2. Chaillet Marguerite-Lina

célibataire

couturière

originaire de L'Isle

domiciliée à L'Isle

née à L'Isle le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Chaillet Jules-Louis.

et de Marie-Louise née Martin, à L'Isle

Témoins : 1. Chanson Charles agriculteur à Boiry  
2. Chanson Marie ménagère à Boiry.

Les publications ont eu lieu à Boiry le 9 et à L'Isle le 10 Janvier 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Lanar, le vingt-quatre Janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publications.
5. à Boiry et à L'Isle.

Les époux :

Henri Chanson

Marguerite Chanson née Chaillet

Les témoins :

H. Chanson

Marie Chanson

L'officier de l'état civil :

M. Chanson

Communiqué à L'Isle, le 24 Janvier 1924.

N° 2.

Devenoge François

et  
Lavillard Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devenoge François-Frédéric

agriculteur

célibataire

originaire de Digny

domicilié à Digny

né à Digny

le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Devenoge François-Frédéric défunt

et de Marie-Louise née Guerry à Digny

2. Lavillard Alice-Jenny-Berthe

ménagère

célibataire

originaire de Orny

domiciliée à Orny

née à Orny

le cinq février

mil neuf cent deux

fille de Lavillard Charles-Alexis

et de Marie-Louise née Lavillard à Orny

Témoins :

1. Charles Lavillard, agriculteur à Orny

2. Edouard Devenoge, agriculteur à Digny

Les publications ont eu lieu à Digny et à Orny le 15

février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La cérémonie a eu lieu le quatorze mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. acte de naissance du fiancé

2. acte de la fiancée

3. actes de publications et de mariage à Orny

4. et Digny

5. Promesses de mariage

Les époux :

Frs. Devenoge

Alice Devenoge

Les témoins :

Ch. Lavillard

E. Devenoge

L'officier de l'état civil :

Michaux



N° 3.

Meyer Georges

et

Jordan Marie-Victorine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Georges

célibataire

tailleur

originaire de Biberen (Surgovie)

domicilié à La Sarraz

né à La Sarraz le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Meyer Philippe-Joseph à La Sarraz

et de Marie-Fernande Hermann décédée

2. Jordan Marie-Victorine

célibataire

cuisinière

originaire de Drenay

domiciliée à Ferriet

née à Drenay le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Jordan Jean-Barnie

et de Catherine ne Jordan, tous deux décédés

Témoins :

1. Philippe Meyer tailleur à La Sarraz

2. Jules Meyer employé d'hôtel à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 8 Fraumfeld le

10 Flaucher-Montreux le 10 et Drenay le 12

mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le vingt-huit mars mil

neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Actes de publications de mariage à La Sarraz
- 5. Fraumfeld, Drenay
- 6. et Flaucher-Montreux

Les époux :

Meyer  
G. Meyer ne Jordan

Les témoins :

Ph. Meyer

J. Meyer

L'officier de l'état civil :

Muller

Communiqué à Fraumfeld  
Collonges et Flaucher-Montreux  
le 28 mars  
1924.

Par Jugement du Tribunal de la République et Canton de Genève du 23 mai 1932, déclaré nul et exécuté le 3 août 1932, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce en vertu de l'art. 143 C.C.S. La Sarraz le 15 septembre 1932



N<sup>o</sup> H.

Normand Arthur

et

Desponds Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Normand Arthur Louis  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Folix-le-Grand  
 domicilié à Lussy  
 né à Lussy le cinq janvier  
 mil huit cent nonante-tix.

fils de Normand Louis-Charles séide  
 et de Alice née Gerette à Lussy

2. Desponds Louise-Julie  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Lussy  
 domiciliée à Lussy  
 née à Genthalex le vingt-trois novembre  
 mil huit cent nonante-huit.

fille de Desponds Marc-Félix  
 et de Charlotte-Aline née Gerette à Lussy

Témoins : 1. Desponds Félix, agriculteur à Lussy  
 2. Desponds mi-civil Marc, à Lussy

Les publications ont eu lieu à Lussy le 5 et à Folix-le-Grand le 7 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de la fiancée.
4. Actes de publications
5. du mariage à Lussy
6. et Folix-le-Grand.

Les époux :

A. Normand.  
 L. Desponds mi-civil

Les témoins :

M. Desponds  
 M. Desponds mi-civil

L'officier de l'état civil :  
 B. Desponds

Communiqué à Bottens le  
 24 mai 1924



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5.

Rosset Emile

et

Kramer Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Emile

ouvrier, tanneur  
célibataire

originaire de Cerniaz

domicilié à Eclépens

né à Luteri-Solliat le vingt-trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Rosset Léonard

et de Batha née Weibel à Eclépens

2. Kramer Hélène Justine

huisse  
célibataire

originaire de Chevroux

domiciliée à Pompables

née à Lignerolle le dix-huit novembre  
mil neuf cent deux

fille de Kramer Théophile en France

et de Eugénie-Rosa née Guisot à Grandevin

Témoins :

- 1. Honning Aurélie ouvrière-tanneuse Eclépens
- 2. Rosset Blanche, huisse à Eclépens

Les publications ont eu lieu à Eclépens et Pompables le 6  
Cerniaz et Chevroux le 8 Juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le cinq juillet mil neuf  
cent vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de la fiancée
- 4. Actes de publications
- 5. de mariage à Eclépens
- 6. Pompables Cerniaz
- 7. et Chevroux

Les époux :

Rosset Emile  
Rosset Hélène Kramer

Les témoins :

Honning Aurélie  
Rosset Blanche

L'officier de l'état civil :

Muehauy

Communiqué à Klarges et  
Grandevin le 8 juillet  
1924

N° 6.

Horning Maurice

et

Rosser Blanche-Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Horning Maurice

ouvrier-tanneur

célibataire

originaire de Dampis

domicilié à Ecépeus

né à La Sarraz le premier novembre

mil huit cent huitante-neuf

fils de Horning Louis-Auguste-Marc

et de Marie-Louise-Julie née Brun, à La Sarraz

2. Rosser Blanche-Bertha

tisseuse

célibataire

originaire de Cerniaz

domiciliée à Ecépeus

née à Lutry-Solliat le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Rosset Lionard

et de Bertha née Weibel, à Ecépeus.

Témoins :

1. Rosset Emile ouvrier-tanneur à Ecépeus.

2. Rosset Hélène tisseuse à Ecépeus.

Les publications ont eu lieu à Ecépeus le 6, Cerniaz le 8 et Dampis le 9 Juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le cinq juillet mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publications de mariage à Ecépeus.
5. Cerniaz et Dampis

Les époux :

Horning Maurice  
Horning Blanche Rosser

Les témoins :

Rosset Emile  
Rosset Hélène

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à Louay et Tillarzel le 5 juillet 1924.



## Registre des mariages A.

N° 7.

Delacretaz Edouard

et

Dizerens Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz Edouard-Louis

agriculteur

libataire

originaire de Yverne

domicilié à Boiry

né à Selepend le trente-un mars

mil huit cent septante-deux

fils de Delacretaz François-Benjamin-Bienne

et de Marie-Fanchette née Rohat, tous deux décédés

2. Dizerens Marie-Louise

ménagère

libataire

originaire de Lutry

domiciliée à Boiry

née à La Sarraz le vingt octobre

mil huit cent nonante-huit

fille de Dizerens Louis-François

et de Emilie-Louise née Gaillard, tous deux à Boiry.

Témoins :

1. Moinat Henri boucher à La Sarraz

2. Trachsel Henri charon à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Lutry le 21, Boiry et Yverne le 22 juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-un août mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publications
5. de mariage à Yverne
6. Boiry et Lutry

Les époux :

Edouard Delacretaz  
Marie Delacretaz née Dizerens

Les témoins :

H. Moinat  
Trachsel

L'officier de l'état civil :

Michaud  
M. J.

Communiqué à Orignole et Lutry le 21 août 1924.

N° 8.

Tardy Benjamin

et

Bonzon Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tardy Benjamin

célibataire

chauffeur

originaire de Turenne

domicilié à Pompaples

né à Sclépens le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Tardy Jules-Clovis à Lausanne

et de Louise née Bonnier défunte.

2. Bonzon Elise

célibataire

ménagère

originaire de Pompaples

domiciliée à Pompaples

née à Pompaples le vingt août

mil neuf cent un

fille de Bonzon Alexandre-Tictor Eugène décédé

et de Marie-Fanny née Empoind à Pompaples

Témoins :

1. Bonzon Albert employé de bureau Pompaples

2. chevalier Lucie ménagère Sclépens

Les publications ont eu lieu à Pompaples le 9 et Turenne le 11 août 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le mariage, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. } Actes de publications à
5. } Turenne et Pompaples.

Communiqué à Turenne le 23 août 1924.

Les époux :

Tardy Benjamin

Elise Tardy née Bonzon

Les témoins :

A. Bonzon

L. Massin

L'officier de l'état civil :

Micheloud



## Registre des mariages A.

N° 9.

Vivier Charles-Jules

et

BONZON Hélène-Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vivier Charles-Jules

Employé aux Chemins de Fer Fédéraux

célibataire

originaire de Vevey (Canton)

domicilié à Vevey (Saligny)

né à Vevey le vingt mai

mil huit cent cinquante-trois

fils de Vivier Frédéric-Paul

et de Marguerite née Hadorn sa femme à Vevey

2. BONZON Hélène-Marie

aucune

célibataire

originaire de Pompaples (Canton)

domiciliée à Pompaples

née à Pompaples le quinze mars

mil huit cent cinquante-huit

fille de Bonzon Charles-Jean

et de Jenny née Glayre sa femme à Pompaples

Témoins : 1. Goy Marguerite ménagère La Sarraz  
2. Bonnet Louis Gendarme La SarrazLes publications ont eu lieu à Saligny le 2, à Vevey le 4  
et à Pompaples le 11 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le trente août mil neuf  
cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

1. certificat de publica-  
tion du 29 août  
1924 délivré par  
l'officier de l'Etat-  
Civil de Saligny

## Les époux :

Vivier Charles  
Hélène & Vivier née Bonzon

## Les témoins :

Marguerite Goy  
L. Bonnet

## L'officier de l'état civil :

Juchaud  
notCommuniqué à Vevey et à  
Saligny le 30 août 1924.

N° 10.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Meystre Paul-Edmond  
et  
Favichon Jeanne-Anna

1. Meystre Paul-Edmond  
célibataire  
ingénieur-diplômé  
originaire de Correvon  
domicilié à Baden (Argovie)  
né à Pompaples le vingt-sept mai  
mil huit cent nonante-six

fils de Meystre Alfred-Louis maréchal  
et de Lucette-Thalme née Quanonod à Pompaples

2. Favichon Jeanne-Anna  
célibataire  
cultivatrice pour dames  
originaire de Cours Rhône France  
domiciliée à La Sarraz  
née à La Sarraz le seize août  
mil huit cent nonante-quatre

filles de Favichon Edilibert-Joseph, culte. maître  
et de Julie née Richard à La Sarraz

Témoins :  
1. Meystre Alfred maréchal à Pompaples  
2. Rossi Tictor négociant à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Baden le 8, à La Sarraz le 9  
et à Correvon le 12 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
La Sarraz, le dix-huit octobre mil neuf  
cent vingt-quatre.

Pièces déposées :  
1. Certificat de publications  
au mariage délivré par  
l'officier de l'état civil  
de Baden les 17 septembre  
1924.

Les époux :  
Meystre  
Jeanne Meystre  
Les témoins :  
P. Meystre  
T. Rossi

Communiqué à Baden à  
Saint-Cerges et à la chancellerie  
d'état Vaudoise le 18 octobre  
1924.

L'officier de l'état civil :  
Amilant  
not.



## Registre des mariages A.

N° 11.

Weber Lucien - Lucie

et

Küfer Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Lucien - Henri.

célibataire

manœuvre - menuisier

originaire de Leberg (Berne)

domicilié à Orny

né à Orny le quinze avril  
mil neuf cent deux

fils de Weber John - Emile - François à Orny

et de Marguerite - Henriette née Kallfus dédée

2. Küfer Lucie

célibataire

coulurière

originaire de Orny (Berne)

domiciliée à Pompaples

née à Pompaples le quatorze mars  
mil neuf cent quatre

fille de Küfer Louis

et de Bertha - Eisa née Stöckli, à Pompaples.

Témoins : } 1. Louis Tissot, agent de police à La Sarraz  
2. Paul Baudraz mécanicien à La SarrazLes publications ont eu lieu à Orny et Pompaples le 9 octobre  
1924, Leberg et Orny le 10 octobre 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Le Sarraz, le premier novembre mil neuf  
cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

1. Double de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publications
5. de mariage à Orny
6. Pompaples, Leberg,
7. et Orny

## Les époux :

Lucien Weber  
Lucie Weber née Küfer

## Les témoins :

Louis Tissot  
P. Baudraz

L'officier de l'état civil :

J. Baudraz

Communiqué à Leberg et Orny  
le 1<sup>er</sup> novembre 1924.

N° 12.

Lugeon Adrien.

et

Burnier Andree

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugeon Adrien.

célibataire

agriculteur

originaire de Chevilly

domicilié à Chevilly

né à Chevilly

le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

fils de Lugeon Louis-Adrien

et de Jeanne née Glaye à Chevilly

2. Burnier Andree-Throsine-Sophie.

célibataire

sans profession

originaire de Bière

domiciliée à Deux-Mousses rive L'Isle

née à L'Isle

le trois avril

mil neuf cent cinq

fille de Burnier Georges-Frédéric

et de Hortense-Fanny née Clément à L'Isle

Témoins : } 1. Chappuis François agriculteur à Cuarnens.  
2. Heltral Marie à Cuarnens.

Les publications ont eu lieu à Chevilly, Bière et L'Isle le 29 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Autorisation des parents de la fiancée
3. Acte de naissance du fiancé
4. Acte de naissance de la fiancée
5. Actes de publications
6. du mariage à Chevilly
7. Bière et L'Isle

## Les époux :

Lugeon A.

Andrée Lugeon née Burnier

## Les témoins :

François Chappuis

Marie Heltral

L'officier de l'état civil :

Michoud  
notCommuniqué à Bière et à L'Isle  
le 20 novembre 1924.



## Registre des mariages A.

N° 13.

Gaudin René

et

Gleyre Eva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin René-Arthur

célibataire

agriculteur

originaire de Chevilly

domicilié à Chevilly

né à Chevilly le dix octobre

mil huit cent un-ante-sept.

fils de Gaudin Louis-Lucien défunt

et de Emma nee Blessing à Chevilly.

2. Gleyre Alice-Louise-Eva

célibataire

ménagère

originaire de Chevilly

domiciliée à Chevilly

née à Chevilly le trois novembre

mil neuf cent deux

fille de Gleyre Joseph-Arnold Eugène

et de Louisa nee Gex ~~à Echepens~~ tous deux à ChevillyTémoins: { 1. Bélatz Gaudin Jeanne, à tout la ville.  
2. Gex Myrte agriculteur à Echepens.

Les publications ont eu lieu à Chevilly le 7 novembre 1924.

Ligne dix-neuf ci-dessus, approuve la radiation des  
noms d'Echepens nuls.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Le Sarraz, le vingt-un novembre  
mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Acte de publication du ma-  
riage à Chevilly.

## Les époux :

René Gaudin

Eva Gaudin  
née Gleyre

## Les témoins :

Jeanne Bélatz Gaudin  
Myrte

L'officier de l'état civil :

M. B. M. T.

Communiqué

No 14.

Rossetti Joseph-André

et

Gingins Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossetti Joseph-André

célibataire

tenassier

originaire de Corcelles-Cormondrèche

domicilié à La Sarraz

né à Cormondrèche le vingt-six avril

mil huit cent nonante-neuf

fils de Rossetti Etienne-Joseph

et de Emma née Jacot, tous deux décédés

2. Gingins Marie

célibataire

ménagère

originaire de La Sarraz

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz le treize novembre

mil neuf cent un

fille de Gingins Jean-Louis dit François décédé

et de Louise née Court à La Sarraz

Témoins :

1. Tissot Louis, agent de police à La Sarraz

2. Precolini Tatala, carrier à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 4 et Corcelles-Cor.  
mondèche le 5 novembre 1924 sans oppositionAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz, le vingt-deux novembre mil  
neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Procuration de la fiancée pour la promesse.
5. Actes de publications du mariage à
6. La Sarraz et Corcelles-Cormondrèche

Communiqué à Corcelles-Cormon-  
drèche le 22 novembre 1924.

Les époux :

Rossetti André

Marie Rossetti née Gingins

Les témoins :

Tissot Louis

Precolini Tatala

L'officier de l'état civil :

Muisant



## Registre des mariages A.

N° 15.

Riva Giovanni.

et

Schopfer Alma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riva Giovanni  
 célibataire  
 chauffeur-automobiliste  
 originaire de Bagliasso (Tessin)  
 domicilié à Pompaples  
 né à Bagliasso le dix-huit décembre  
 mil huit cent nonante-six

filz de Riva Lorenzo  
 et de Giuseppina née Cantoni, à Bagliasso (Tessin)  
 2. Schopfer Alma-Bergerite  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de La Pray et Lauenen (Berne)  
 domiciliée à La Sarraz  
 née à Cottens le dix mars  
 mil huit cent nonante-cinq

fille de Schopfer Charles-Louis Dieudé  
 et de Marie-Louise née Pélard, à La Sarraz

Témoins : 1. Schopfer Edmond à La Sarraz frère de la fiancée  
 2. Riva Paul, à La Sarraz frère du fiancé

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et Pompaples le 15  
 Bagliasso le 17 La Pray et Lauenen le 18 novembre  
 1924 sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le dix-sept décembre mil neuf  
 cent vingt-quatre

## Pièces déposées :

1. Exposé de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Certificat capacité matrimoniale de fiancé
5. Certificats de publications
6. du mariage à
7. Pompaples Bagliasso
8. La Sarraz La Pray
9. et Lauenen

Communiqué à Bagliasso  
 Romainsmôtier et à Lauenen  
 (Berne) le 14 décembre 1924.

## Les époux :

Riva Jean  
 Alma Riva née Schopfer

## Les témoins :

Edm Schopfer  
 Riva Paul

L'officier de l'état civil :

Guichard  
 notaire

N° 16.

Rosset Paul-Daniel

et

Zbinden Anna-Eva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Paul-Daniel

célibataire

commis de bureau-gare

originaire de La Chaux

domicilié à Ecépeus

né à La Chaux le huit mai

mil huit cent nonante-deux

fils de Rosset Philippe-Daniel

et de Marie-Elise née Tuard, à La Chaux

2. Zbinden Anna-Eva

célibataire

ménagère

originaire de Rindalen Suggisberg

domiciliée à Ecépeus

née à Ecépeus le deux juin

mil neuf cent un

fille de Zbinden Frédéric

et de Marie-Fanny née Müller à Ecépeus.

Témoins :

1. Zbinden Ami, tailleur à Ecépeus.

2. Rosset Victor, écrivain à La Chaux.

Les publications ont eu lieu à Ecépeus le 11, La Chaux et Suggisberg le 13 octobre 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le douze décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. Acte de naissance de la fiancée.
- 4. ) Actes de publications de
- 5. ) mariage à La Chaux,
- 6. ) Ecépeus et Suggisberg

Des époux :

*[Signature]*  
Eva Rosset née Zbinden

Les témoins :

Zbinden Ami

Victor Rosset

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à Cossonay et Suggisberg le 12 décembre 1924.

Vu le 12 décembre 1924  
P. [Signature]  
[Signature]



Registre des mariages A.

N° 17.

Scholten Edouard

et

Guerry Louise-Julie

Par lettres de bourgeoisie reçues du notaire Klacussine à La Sarraz, le 22 juin 1936 et visées par le Conseil d'Etat dans le décret légal, Scholten Edouard directeur de Tanneries, d'origine hollandaise a été reçu avec son épouse, Louise Julia née Guerry, au nombre des bourgeois de la Commune de La Sarraz le 27 juillet 1936.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scholten Edouard

célibataire

Directeur de Tannerie

originaire de Amsterdam (Hollande)

domicilié à La Sarraz

né à Aux Eaux vives le vingt-neuf avril

mil huit cent huitante-deux

fils de Scholten Jean

et de Louise née Lenoir les deux décédés.

2. Guerry Louise-Julie

divorcée de Quintus Onno Jost dès le 26 février 1924.

sans profession

originaire de Groningue (Pays Bas)

domiciliée à Lausanne

née à Lusery le seize Juin

mil huit cent nonante-sept

filles de Guerry David - Edouard

et de Marie-Louise née Grumex, tous deux décédés.

Témoins : 1. Pastor - de Bertrand Martha Lausanne

2. Jacquemin Louis syndic à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 23 et Lausanne

le 24 septembre 1924; pas de publications aux

Pays Bas suivant déclaration du Consul

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-six décembre mil neuf

cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Demande de mariage
  - 2 et 3. Acte de naissance des fiancés
  - 4. Acte de mariage de la fiancée avec divorce
  - 5. Extrait de jugement divorce Quintus
  - 6 et 7. Certificats de nationalité des fiancés
  - 8. Déclaration pour non publication aux Pays Bas
  - 9 et 10. Actes de publication Lausanne et La Sarraz
  - 11. Certificat de capacité matrimoniale fiancés
  - 12. Autorisation du département
- Communiqué à Lausanne et à la Chancellerie d'Etat le 26 décembre 1924.

Les époux :

Scholten  
L Scholten Guerry

Les témoins :

M. Pastor de Bertrand  
J. Jacquemin

L'officier de l'état civil :

M. J. [Signature]



No 18.

Guignard Emile  
et  
Ernst Elisabeth.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Emile - Paul - Henri  
célibataire  
ouvrier de la voie C. F. F.  
originaire de l'Abbaye  
domicilié à La Sarraz  
né à Prassus le douze mai  
mil huit cent nonante-deux

fils de Guignard Emile - Henri  
et de Eugénie née Keyser défunte, à l'Abbaye

2. Ernst Virginie - Elisabeth  
célibataire  
ménagère  
originaire de Fontenschwil (Argovie)  
domiciliée à Pompaples près La Sarraz  
née à La Sarraz le dix-neuf mars  
mil neuf cent quatre

fille de Ernst Marc - Emile  
et de Emma - Lina née Gaillard défunte, à La Sarraz

Témoins : 1. Rossi Victor négociant à La Sarraz  
2. Zürcher Eugène, ouvrier à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et Pompaples le 20  
L'Abbaye le 21 et Fontenschwil le 22 novembre  
1924 sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
La Sarraz, le vingt-sept décembre mil neuf  
cent vingt-quatre

Pièces déposées :  
1. Promesse de mariage  
2. Acte de naissance du fiancé.  
3. Dit de la fiancée.  
4. Actes de publications.  
5. du mariage à La Sarraz  
6. Pompaples, l'Abbaye  
7. et Fontenschwil

Les époux :  
Emile Guignard  
Elisabeth Guignard née Ernst  
Les témoins :  
E. Rossi  
Eugène Zürcher

Communiqué à l'Abbaye, et  
Fontenschwil le 27 décembre  
1924.

L'officier de l'état civil :  
Jules [Signature]

Le numéro 18 à la page 72 est  
celui de la dernière inscription faite  
dans l'année 1924. Les deux dou-  
bles sont conformes, ce que nous  
certifions.

La Sarraz, le 10 janvier 1925  
l'officier de l'état civil :  
[Signature]

Un double a été remis à l'au-  
torité cantonale en exécution de l'art.  
2. de la loi H. l'Etat civil.

La Sarraz, le 10 janvier 1925  
l'officier de l'état civil :  
[Signature]



Registre des mariages A.

N° 1.

Richard Armand

et

Martin Louis-Bergerite

Par jugement du Tribunal du district de Cotonay, en date du 16 novembre 1938, déclaré définitif et exécutoire le 19 décembre 1938, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'époux ne pourra se remarier

La Sarraz, le 23 décembre 1950

L'Officier de l'état-civil:



Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Richard Armand

célibataire

mécanicien - auto.

originaire de La Sarraz

domicilié à La Sarraz

né à Pompaples le dix-neuf décembre mil neuf cent trois

fils de Richard Charles Constant Decedé

et de Louise Eugénie née Teyssie à La Sarraz

2. Martin Louis-Bergerite

célibataire

mineur

originaire de Chapelle Traverses et Teyssie

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz le premier octobre mil neuf cent quatre

fille de Martin Hysse Emile hôtelier

et de Laure Hélière née Stockli, à La Sarraz

Témoins: 1. Teyssie Alfred garagiste Pompaples  
2. Randa Hysse tisseur à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 10, Chapelle le 12, Traverses le 13 et Teyssie le 14 janvier 1951.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le huit. quatre janvier mil neuf cent cinquante.

Pièces déposées:

- 1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de la fiancée
4. Actes de publications
5. du mariage à La
6. Sarraz Chapelle Traverses
7. et Teyssie

Les époux:

Richard Armand
Marguerite Richard
née Martin

Les témoins:

A. Teyssie
M. Randa

L'officier de l'état civil:

Martin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué à Saint. Cierges Traverses et Teyssie le 24 janvier 1951

N° 2.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Lugeon Georges-Henri

et

Wingard Augustine-Clara

1. Lugeon Georges-Henri

célibataire

maréchal

originaire de Chevilly

domicilié à Chevilly

né à Chevilly

le vingt-deux septembre  
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept.

fils de Lugeon Jules-François

et de Emma-Hélène née Delacretaz décédée à Chevilly.

2. Wingard Augustine-Clara

célibataire

menagère

originaire de Chapelles

domiciliée à La Chaux

née à Pétrossavaux rue La Chaux le cinq mars

mil neuf cent deux.

fille de Wingard Auguste-Alexandre

et de Fda. Louisa née Roussi, à La Chaux.

Témoins: 1. Gleyre Céline, à Chevilly

2. Lugeon Robert, agriculteur à Chevilly.

Les publications ont eu lieu à Chevilly le 13, La Chaux le 14  
et Chapelles le 16 janvier 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le trente janvier mil neuf cent  
vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publications
5. du mariage à Chevilly
6. La Chaux et Chapelles.

Les époux :

Georges Lugeon  
Augustine Lugeon née Wingard

Les témoins :

Céline Gleyre  
Robert Lugeon

L'officier de l'état civil :

Jimbourg

Communiqué à Saint-Cierges  
et Cossonay le 20 janvier  
1925.



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3.

Iseli Charles. Paul.

et

Schwander Juliette. Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Iseli Charles. Paul

celibataire

seigneur

originaire de Kühleberg (Berne)

domicilié à La Sarraz

né à Grandcour le vingt-huit septembre

mil huit cent cinquante-neuf

fils de Iseli Charles, à Payerne

et de Cécile-Fanny-Julie née Coaruard, décédée

2. Schwander Juliette. Ida

celibataire

menagère

originaire de Lys (Berne)

domiciliée à La Sarraz

née à Tschâtel le quatre juillet

mil huit cent cinquante-quatre

fille de Schwander Charles-Albert à Rex

et de Humille-Amanda née Guillard, décédée

Témoins :

1. David Louis, menuisier à La Sarraz

2. Gianque Willy, charpentier à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le 6, Lys le 7

et Kühleberg le 8 Janvier 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le trente-un Janvier mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. Acte de naissance du fiancé.

3. Acte de naissance de la fiancée

4. Actes de publications

5. de mariage à La

6. Sarraz, Lys et Kühleberg.

Les époux :

Iseli Charles.

Ida Iseli née Schwander

Les témoins :

Louis David

Gianque Willy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Kühleberg

et Lys le 31 Janvier

1925.

N° 24.

Braissant Roland Daniel

et

Querry René-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braissant Roland Daniel  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Chevilly  
 domicilié à Chevilly  
 né au Moulin de Chevilly le vingt-deux mai  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Braissant Félicien Georges  
 et de Emma née Vuagniaux, tous deux à Chevilly.

2. Querry René-Marie  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Lutry et Vufflens la Ville  
 domiciliée à Lutry  
 née à Lutry le vingt août  
 mil neuf cent un

fille de Querry François-Jules  
 et de Mme Eugénie Henriette Mathilde née Pavillard, tous deux à Lutry.

Témoins :  
 1. Querry François, à Lutry, agriculteur.  
 2. Cissot Louis, à La Sarraz, agent de police.

Les publications ont eu lieu à Chevilly et Lutry, le 5 mars et à Vufflens la Ville, le 7 mars 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt mars mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :  
 1. Acte de naissance du fiancé.  
 2. Acte de naissance de la fiancée  
 3. Promesse de mariage  
 4. Actes de publications du ma-  
 5. } riage à Chevilly, Lutry et  
 6. } Vufflens la Ville

Les époux :  
 Roland Braissant  
 Renée Braissant née Querry

Les témoins :  
 François Querry  
 Louis Cissot

Communiqué à Lutry, le 20  
 mars 1925

L'officier de l'état civil :  
 Michaux



N° 5.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Bonzon Charles Edouard

1. Bonzon Charles Edouard

et

Memier Alice Julie Louise

célibataire

agriculteur

originaire de Pompaples

domicilié à Pompaples

né à Pompaples le vingt six décembre

mil huit cent quatre vingt seize

fil de Bonzon Charles Henri Julien

et de Lucine Hélène née Glayre, tous deux à Pompaples.

2. Memier Alice Julie Louise

célibataire

mineure

originaire de Ecépinet

domiciliée à Ecépinet

née à Lausanne le vingt un avril

mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de Memier Charles Jules, décédé

et de Emmy Louise Rosine née Belton, à Ecépinet

Témoins: 1. Monnet Adrien, gendarme, à La Sarraz.

2. Bittot Louis, agent de police, à La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à Pompaples et Ecépinet, le 11 mars 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le sept avril mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé
- 2. Acte de naissance de la fiancée
- 3. Promesse de mariage
- 4. Actes de publication du mariage
- 5. à Pompaples et Ecépinet.

Les époux :

Charles Bonzon.  
Alice Bonzon née Memier

Les témoins :

A. Monnet  
L. Bittot

L'officier de l'état civil :

Guichard

N° 6.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Gatabin Maurice Henri  
et  
Bonzon Amélie

1. Gatabin Maurice Henri  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Dommarin et Sottens  
domicilié à Villars Luthery  
né à Somy le quinze septembre  
mil neuf cent

fils de Gatabin Héli  
et de Madeline née Benoit, tous deux à Villars Luthery

2. Bonzon Amélie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pompaples  
domiciliée à Pompaples  
née à Pompaples le cinq avril  
mil neuf cent

filles de Bonzon Charles Henri Julien  
et de Eugénie Céline née Glayre, tous deux à Pompaples

Témoins :  
1. Henri Tissot, agriculteur à La Sarraz  
2. Isabelle Bonzon, ménagère à Pompaples

Les publications ont eu lieu à Villars Luthery et à Pompaples, le 21  
mars et à Dommarin et à Sottens, le 23 mars 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-trois avril mil neuf cent  
vingt-cinq

## Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage
4. Actes de publication du mariage
5. à Villars Luthery, Pompaples,
6. Dommarin et Sottens.

## Les époux :

Gatabin Maurice  
Amélie Gatabin née Bonzon

## Les témoins :

Henri Tissot  
Isabelle Bonzon.

L'officier de l'état civil :

Michaux.

Communiqué à Solig le Grand  
et à Saint-Bertrand, le 23 avril  
1925.



## Registre des mariages A.

N° 7

Pache Louis

et

Besson Henriette Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Louis  
 célibataire  
 ouvrier-tuiler  
 originaire de Epalinges  
 domicilié à Ecclépens  
 né à la Grange aux Neux, sur Borcelles le 20<sup>e</sup> vingt-un juin  
 mil neuf cent un

fils de Pache Emile, à Sulend  
 et de Adèle née Emery, décédée

2. Besson Henriette Germaine  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Borelle  
 domiciliée à Ecclépens  
 née à la Combe du Chouillon le vingt-un février  
 mil neuf cent trois

fille de Besson Lion François, à Auvernier  
 et de Anny Eugénie née Grolay, décédée

Témoins :  
 1. Girardet William, ouvrier tuilier, à Ecclépens  
 2. Pache Gustave, ouvrier tuilier, à Ecclépens

Les publications ont eu lieu à Ecclépens, le 29 mars, à Borelle, le 31  
 mars et à Epalinges, le 1<sup>er</sup> avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt  
 cinq.

## Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé.
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage
4. Actes de publication du ma-
5. riage à Ecclépens, Epalin-
6. ges et Borelle.

## Les époux :

Louis Pache  
 Germaine Pache Besson.

## Les témoins :

Girardet William  
 Gustave Pache.

L'officier de l'état civil :

Luichant.

Communiqué à Epalinges et à  
 Borelle, le 25 avril 1915.

N° 8.

Pache Jules

et

Emery Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Jules  
 célibataire  
 ouvrier tuteur  
 originaire de Epalinges  
 domicilié à Eclépens  
 né à Corcelles le fort le trois décembre  
 mil huit cent nonante six

fils de Pache Emile, à Eclépens  
 et de Adèle ni Emery, décédée

2. Emery Emma  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire des Bullayes  
 domiciliée à Lausanne  
 née à Montpreveyres le vingt neuf mai  
 mil neuf cent quatre

fille de Emery Henri, à Montpreveyres  
 et de Alice Lina ni Sid, décédée

Témoins :  
 1. Girardet William, ouvrier tuteur, à Eclépens  
 2. Pache Gustave, ouvrier tuteur, à Eclépens

Les publications ont eu lieu à Eclépens, le 29 mars, à Lausanne, le 30 mars, à Epalinges, le 1<sup>er</sup> avril et aux Bullayes, le 2 avril 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Saucy, le vingt cinq avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage
4. Actes de publication du mariage
5. à Eclépens, Lausanne, Epalinges
6. et aux Bullayes.

Les époux :

Jules Pache  
 Emma Pache ni Emery

Les témoins :

Girardet William  
 Gustave Pache

L'officier de l'état civil :

Juchaux

Communiqué à Epalinges, à Eclépens et à Lausanne, le 25 avril 1925.



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Treyvaud Lucien

et

Pittet Violette Louise Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treyvaud Lucien

célibataire

agriculteur

originaire de Cudrefin

domicilié à La Sarraz

né à Vallamand-dessous, commune de Delémont le cinq juillet

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Treyvaud Jules

et de Béline Amélie née Faccard, tous deux à Vallamand-dessous

2. Pittet Violette Louise Marie

célibataire

négociante en produits primaires

originaire de Cuarnens

domiciliée à Vallorbe

née à Lausanne le huit juillet

mil neuf cent

filles de Pittet Auguste Jules François

et de Marie Louise née Jenni, tous deux à La Sarraz

Témoins: 1. Treyvaud Jules, pêcheur, à Vallamand-dessous

2. Chéruin Julia, modiste, à Payerne

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 21 avril et à Cudrefin, Cuarnens, et Vallorbe, le 29 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé
- 2. Copie ridimée du livret de famille des parents de la fiancée
- 3. Promesse de mariage
- 4. Actes de publication du mariage
- 5. à Cudrefin, La Sarraz, Cuarnens et Vallorbe

Les époux :

Treyvaud Lucien  
Violette Treyvaud-Pittet

Les témoins :

Treyvaud Jules  
Julia Chéruin

L'officier de l'état civil :

Guichard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué à Cudrefin, l'11e et Vallorbe, le 30 mai 1925

N° 10.

Chabloz Edmond

et

Berger Hélène Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz Edmond  
 célibataire  
 meunier  
 originaire de Vaugondry  
 domicilié au Moulin Bernu rive Pompaples  
 né à Pompaples (Moulin Bernu) le dix juillet  
 mil huit cent quatre vingt dix neuf  
 fils de Chabloz Augustin Henri  
 et de Marie Elita née Brotty, tous deux au Moulin Bernu rive Pompaples.

2. Berger Hélène Marie  
 célibataire  
 originaire de Ecclépens  
 domiciliée à Ecclépens  
 née à Ecclépens le trente décembre  
 mil neuf cent cinq  
 fille de Berger Auguste Henri Louis Marc Albert  
 et de Elita Louise Charlotte née Villard, tous deux à Ecclépens.

Témoins :  
 1. Chabloz Henri, meunier, au Moulin Bernu rive Pompaples.  
 2. Berger Henri industriel, à Ecclépens.

Les publications ont eu lieu à Pompaples et à Ecclépens, le 2 mai et à Vaugondry, le 11 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-cinq

## Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé.
2. Acte de naissance de la fiancée.
3. Contentement des parents de la fiancée.
4. Promesse de mariage.
5. Acte de publication du mariage à Vaugondry, Pompaples
7. et Ecclépens.

Communiqué à Champagne, le  
 22 mai 1925.

Les époux :

Edmond Chabloz  
 Hélène Chabloz Berger

Les témoins :

M. Villard  
 H. Berger

L'officier de l'état civil :

Richard



## Registre des mariages A.

N° 11.  
 Martinella Vittoria  
 et  
 Udry Marie Esther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinella Vittoria  
 célibataire  
 mason  
 originaire de Spello (Province de Terni, Italie)  
 domicilié à La Sarraz  
 né à Spello le vingt huit septembre  
 mil neuf cent un

fils de Martinella Pietro  
 et de Lucrezia née Giovanelli, tous deux à Spello.

2. Udry Marie Esther  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Conthey-Pailion (Valais)  
 domiciliée à La Sarraz  
 née à Conthey Pailion le vingt six septembre  
 mil neuf cent deux

fille de Udry Joseph Constant, à Conthey Pailion  
 et de Marie née Duc, décédée.

Témoins :  
 1. Meschini Alexis, cordonnier, à La Sarraz  
 2. Cissot Louis, agent de police, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 11 avril et à Conthey  
 le 20 avril 1925, pour l'Italie suivant déclaration du consul, du  
 6 avril 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le six juin mil neuf cent  
 vingt cinq.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2. et 3. Actes  
 de naissance des fiancés. 4. Certificat  
 de nationalité du fiancé. 5. Certificat  
 de nationalité de la fiancée. 6.  
 Actes de publications du mariage  
 à La Sarraz et Conthey. 7. Certificat  
 de publication en Italie. 8. Dé-  
 claration du Département. 9. Auto-  
 risation de célébration du Département  
 Communiqué à Conthey et à la  
 chancellerie d'état à Lausanne,  
 le 6 juin 1925.

## Les époux :

Martinella Victor  
 Esther Martinella née Udry

## Les témoins :

Alexis Meschini  
 Louis Cissot

L'officier de l'état civil :

Michoud.

N° 12.

Nobel Alois Franz

et

Bandel Rosa Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobel Alois Franz

cibataire

vannier

originaire de St. Margrethen

domicilié à La Sarraz

né à Chierhag le cinq mai  
mil huit cent nonante huit

fils de Nobel Alois

et de Anna Maria Elisabetha née Gergner, tous deux à Doublent

2. Bandel Rosa Marie

cibataire

vannière

originaire de Oberegg (Appenzell P. L.)

domiciliée à La Sarraz

née à Hundwil le dix sept juillet  
mil neuf cent sept

fille de Bandel Johann Jacob, décédé

et de Rosa Marie née Schöni, à La Sarraz

Témoins : { 1. Freund Jacques, vannier, à Doublent  
2. Rader Barnabas, vannier, à Bercher

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 17 avril, à St. Margrethen, le 18 avril et à Oberegg, le 19 avril 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt quatre juin mil neuf  
cent vingt six

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication du mariage à La Sarraz, St. Margrethen et à Oberegg.
5. Consentement de la mère de la fiancée, mineure

Communiqué à St. Margrethen  
et à Oberegg, le 24 juin  
1926.

## Les époux :

Nobel Alois  
Nobel née Bandel Rosa

## Les témoins :

Jacques Freund  
Rader BarnabasL'officier de l'état civil :  
Bijnschouet  
rmp



## Registre des mariages A.

N° 13.

Ernst Jules Charles Edouard

et

Pellaton Louise Sophie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ernst Jules Charles Edouard

divorcé de Marie née Charbey, dit le 13 juillet 1911

agriculteur

originaire de Gontenschwil (Argovie)

domicilié à La Sarraz

né à La Sarraz le vingt juin

mil huit cent septante cinq

fils de Ernst Jules Emmanuel, décédé

et de Charlotte Marie Caroline née Dubrai, à La Sarraz

2. Pellaton Louise Sophie

catholique

horlogère

originaire de Cravert (Neuchâtel)

domiciliée à Hainpalais R. d. de St. Georges

née à Yverdon le vingt-cinq janvier

mil huit cent huitante-trois

fille de Pellaton Emile

et de Marie Thérèse née Dugnon, tous deux décédés.

Témoins: } 1. Pellaton Georges, horloger, à Yverdon  
2. Cribbet Louis, agent de police, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, à Hainpalais et à Cravert, le 29 avril et à Gontenschwil, le 30 avril 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-cinq

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Promesse de mariage de la fiancée
3. Acte mariage du fiancé muni d'une annotation de divorce
4. Acte de naissance de la fiancée
5. Actes de publication du mariage
6. à Gontenschwil, La Sarraz.
7. Cravert et Hainpalais

Communiqué à Gontenschwil, à Cravert et à Hainpalais, le 27 juin 1925.

Les époux :

J. Ernst  
L. Pellaton femme de J. Ernst

Les témoins :

Georges Pellaton  
Louis Cribbet

L'officier de l'état civil :

Juchoux.

N° 12.

Guignard Jean

et

Ernst Lina Julia Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Jean

célibataire

maître-frelantier

originaire de L'Abbaye

domicilié à La Sarraz

né à La Sarraz le vingt un juin

mil huit cent nonante quatre

fils de Guignard Jean

et de Fanny Sophie Louise née Desponds, tous deux décédés

2. Ernst Lina Julia Marie

célibataire

ménagère

originaire de Gontenschwyl (Aargau)

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz le deux octobre

mil neuf cent deux

fille de Ernst Emmanuel Charles Alphonse

et de Lia née Bernoud, tous deux à La Sarraz

Témoins :

1. Schopfer Jean, employé de bureau, à La Sarraz

2. Fontyres Robert, tapissier, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 13 juin et à L'Abbaye et à Gontenschwyl, le 15 juin 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quatorze juillet mil neuf cent  
vingt-cinq

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication du ma-
5. } riage à La Sarraz, L'Abbaye
6. } et Gontenschwyl

Communiqué à L'Abbaye et à  
Gontenschwyl, le 14 juillet  
1915.

Les époux :

Jean Guignard  
Lina Guignard, née Ernst

Les témoins :

J. Schopfer  
Fontyres R.

L'officier de l'état civil :

Duchaux.



## Registre des mariages A.

N° 15.

Schopfer Jean-Georges Henri

et

Besson Marie-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer Jean-Georges Henri

célibataire

employé de bureau

originaire de La Pray et Lauenen (Neuchâtel)

domicilié à La Sarraz

né à Cottent le dix-neuf septembre

mil huit cent nonante quatre

fils de Schopfer Louis-Edouard, décédé

et de Louise née Lavanchy, à La Sarraz

2. Besson Marie-Elise

célibataire

ménagère

originaire de Chapelle et Velépend

domiciliée à La Sarraz

née à Vunnet près Velépend le douze septembre

mil neuf cent deux

fille de Besson Lucien-Aucine François, décédé

et de Marie née Besson, à La Sarraz

Témoins: 1. Besson Henri, hôtelier à La Sarraz

2. Senteys Robert, tapissier à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et à Velépend, le 1 juin, à Lauenen, le 2 juin, à La Pray et à Chapelle, le 10 juin 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le seize juillet mil neuf cent vingt-cinq.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication du mariage
5. à La Sarraz, La Pray, Lauenen,
6. Chapelle et Velépend.

## Les époux :

J. Schopfer  
Elise Schopfer née Besson

## Les témoins :

Besson  
Senteys R.

L'officier de l'état civil :

Michoud.

Communiqué à Romaimmôtier,  
Lauenen et St-Bierges, le 16  
juillet 1925.

N° 16.

Rochat Pierre-Olivier-Gabriel

et

Huguenin Gabrielle-Renée-Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Pierre-Olivier-Gabriel  
cibataire,

candidat en théologie,

originaire des lieux

domicilié à Lausanne

né à Lausanne le deux juillet

mil huit cent nonante huit

fils de Frédéric-Guillaume-Dorville Rochat, ingénieur

et de Hélène-Constance née Mercier, à Lausanne

2. Huguenin Gabrielle-Renée-Mathilde  
cibataire,

originaire de La Sarraz et du Locle (Neuchâtel)

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz le sept mars

mil neuf cent trois

fille de Ami-Louis Huguenin, ingénieur

et de Julia-Jeanne née Coxat, à La Sarraz

Témoins: 1. Huguenin Louis, ingénieur, à La Sarraz

2. Rochat-Mercier Hélène, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, au lieu, La Sarraz  
et Le Locle, le 8 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quinze octobre mil neuf cent vingt  
cinq.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication du  
mariage délivré par l'officier  
de l'état civil de Lausanne,  
le 3 octobre 1925.

Les époux :

Olivier Rochat

Gabrielle Rochat née Huguenin.

Les témoins :

Huguenin Louis

H. Rochat-Mercier

L'officier de l'état civil :

Dufrenoy

Par jugement du Tribunal du  
district de Vevey, du 15 mai 1941,  
devenu définitif et exécutoire le  
17 juin 1941, le mariage dési-  
gné ci-contre a été dissous par  
le divorce.

La Sarraz, le 21 juin 1941.

L'Officier d'état civil :



Vu le 9 novembre 1925  
Rochat Pierre-Olivier



Registre des mariages A.

N° 15.

Pittet Francis Auguste

et

Bonzon Berthe Emma.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Francis Auguste -  
cibataire

notaire  
originaire de Sampigny  
domicilié à Orbe  
né à Luamens le vingt-quatre septembre  
mil huit cent nonante un

fils de Paul Constant Pittet, préfet à Châtillonay  
et de Elita née Chanton, décédée.

2. Bonzon Berthe Emma  
cibataire

tant profession  
originaire de Pompaples  
domiciliée à Furiens  
née à Pompaples le huit octobre  
mil neuf cent

filie de Fernand Bonzon, agriculteur  
et de Emma née Luquens à Furiens

Témoins: 1. Bonzon Luquens Emma, à Furiens  
2. Bonzon Fernand, à Furiens

Les publications ont eu lieu à Orbe, le 20 novembre, à Sampigny et à  
Pompaples, le 21 novembre et à Furiens, le 22 novembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Sarraz, le dix-sept décembre mil neuf cent  
vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Certificat de publications de  
l'officier d'état civil d'Orbe,  
délivré le 14 décembre 1925

Les époux :

Francis Pittet  
Berthe Pittet née Bonzon

Les témoins :

Emma Bonzon  
F. Bonzon

L'officier de l'état civil :

Micheaux

Le numéro 15 à la page 89 est  
celui de la dernière inscription faite  
pendant l'année 1925. Les deux  
doubles sont conformes, ce  
que nous certifions



à Sarraz, le 10 janvier 1926  
L'officier de l'état civil:  
Micheaux

Un double a été remis à  
l'autorité cantonale en exécution  
de l'art. 2 de la loi sur l'état  
civil.



à Sarraz, le 10 janvier 1926  
L'officier de l'état civil:  
Micheaux

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000

Communiqué à Sampigny, à Orbe  
et à Romanelles, le 17 décem-  
bre 1925.

N° 1.

Doreley Samuel

et

Martignier Blanche Léa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doreley Samuel

célibataire

coucheur

originaire de La Sarraz et Bofflens

domicilié à La Sarraz

né à La Sarraz le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Doreley Henri Louis François, à La Sarraz

et de Henriette-Julie née Favre, décédée

2. Martignier Blanche Léa

célibataire

couturière

originaire de Ecclépens et Vaulion

domiciliée à Ecclépens

née à Ecclépens le huit janvier

mil neuf cent cinq

filles de Martignier Emile Louis

et de Fanny Marie née Minard, tout deux à Ecclépens

Témoins: 1. Martignier Emile, agriculteur, à Ecclépens  
2. Juret Alexandre, agriculteur, à Orny

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et à Ecclépens, le 28 décembre, à Bofflens et à Vaulion, le 31 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le deux janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Actes de publication du mariage
- 5. à La Sarraz, Bofflens, Ecclépens
- 6. et Vaulion

Les époux :

Sr Doreley  
Blanche Doreley née Martignier

Les témoins :

Eme Martignier  
A Juret

L'officier de l'état civil :

Jurichon

Communiqué à Romainmôtier et à Vaulion, le 16 janvier 1926



## Registre des mariages A.

N° 2.

Grandjean Fernand Louis

et

Nionnier Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean Fernand Louis

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Belleve

domicilié à Velipend

né à Velipend le seize septembre

mil huit cent quatre vingt treize

fils de Grandjean Henri, à Velipend

et de Marie Antoinette née Laurent, décédée

2. Nionnier Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Arnoz

domiciliée à Arnoz

née à Arnoz le vingt cinq mai

mil neuf cent six

fille de M. Nionnier Constant

et de Marie Elise née Baudat, à Arnoz

Témoins :

1. M. Nionnier Annette, gouvernante à Chamby

2. M. Gex Allysse, agriculteur à Velipend

Les publications ont eu lieu à Velipend et à Arnoz, le 5 janvier  
et à Belleve, le 8 janvier 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz, le vingt huit janvier mil neuf cent  
vingt six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Contentement à mariage des
5. parents de la fiancée mineure.
6. Actes de publication du maria-
7. ge à Velipend, Arnoz et
8. à Belleve

Communiqué à Arnoz et à Const-  
tantine, le 28 janvier 1926

Les époux :

*Marguerite Grandjean Nionnier*  
Marguerite Grandjean Nionnier

Les témoins :

*Nionnier Annette*  
Nionnier Annette

L'officier de l'état civil :

*Muehau*  
Muehau

N° 3.

Berney Marcel-Edward

et  
Develay Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Berney** Marcel-Edward  
célibataire  
agriculteur  
originaire de L'Abbaye  
domicilié à aux Bious  
né à aux Bious le vingt un juin  
mil neuf cent

fils de Berney Louis François  
et de Annette née Berney aux Bious

2. **Develay** Henriette  
célibataire  
sans profession  
originaire de La Sarraz et Bofflens  
domiciliée à La Sarraz  
née à La Sarraz le neuf septembre  
mil neuf cent quatre

fille de Develay François Henri Louis, à La Sarraz  
et de Henriette Julie née Favay, décédée

Témoins: { 1. Develay Samuel, boucher, à La Sarraz  
2. Berney Louis, horloger, au Sentier

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, le 19 janvier, à Bofflens  
le 20 et à La Sarraz, le 21 janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le cinq mars mil neuf cent vingt  
six

Pièces déposées :

Certificat de publication de  
l'officier de l'état civil de  
L'Abbaye, délivré le 11 février  
1926

Les époux :

Berney  
H. Berney - Develay

Les témoins :

S. Develay  
H. Berney

L'officier de l'état civil :

Juchoux

Communiqué à L'Abbaye et à  
Somainmôtier, le 5 mars 1926.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4.

Euche Marc Robert

et

Recordon Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euche Marc Robert :

célibataire

ouvrier de campagne

originaire de Saquier (Steuchâtel)

domicilié à Saint-Loup-rièr Sompaples

né au Saquier le neuf mai  
mil huit cent nonante six

fils de Euche Numa

et de Julie Aline née Freudhom, tous deux décédés

2. Recordon Jeanne :

célibataire

cuisinière

originaire de Bercher

domiciliée à Bercher

née à Bercher le vingt-cinq juin  
mil huit cent nonante sept

fille de Recordon Jean-Baptiste à Bercher

et de Marie née Joly, décédée

Témoins :  
1. Béguin Paul, Directeur de Saint-Loup-rièr Sompaples  
2. Béguin Sophie, à Saint-Loup-rièr SompaplesLes publications ont eu lieu à Sompaples et à Dombresson le 16  
et à Bercher, le 17 février 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz, le cinq mars mil neuf cent vingt  
six

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Acte d'origine du fiancé
5. Actes de publication du
6. mariage à Sompaples,
7. Dombresson et Bercher

## Les époux :

Robert Euche.

Jeanne Euche née Recordon

## Les témoins :

Sophie Béguin.

Paul Béguin.

L'officier de l'état civil :

Michoud.

Communiqué à Dombresson et  
à St. Maurice, le 5 mars  
1926.



N° 5.

Cubat Georges Bernard  
et

Jaquier Rose Hémiette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cubat Georges Bernard  
célibataire  
agriculteur  
originaire de La Sarraz  
domicilié à La Sarraz  
né à La Sarraz le vingt deux septembre  
mil huit cent nonante huit

fils de Cubat Henri, décédé  
et de Blise née Käring

2. Jaquier Rose Hémiette  
célibataire  
ménagère  
originaire de Aclens et Vuflens la ville  
domiciliée à La Sarraz  
née à Brocy le huit septembre  
mil neuf cent quatre

fille de Jaquier Julien Fierro  
et de Marie Emilie née Lotay à Romainmôtier

Témoins :  
1. Cubat Louis dit Emile, ouvrier de fabrique, à La Sarraz  
2. Sandrin Alysse, ouvrier de fabrique, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 23 février, à Aclens et  
à Vuflens la ville, le 24 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le dix neuf mars mil neuf cent  
vingt six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication du ma-  
riage à La Sarraz, Aclens  
et Vuflens la ville

Les époux :

Georges Cubat  
Rose Cubat née Jaquier

Les témoins :

Louis Cubat  
Sandrin Alysse

L'officier de l'état civil :

Chichaut

Communiqué à Vuillerens et Sul-  
lens, le 19 mars 1916.

N° 6.

Vannod Gustave Henri  
et  
Agassiz Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vannod Gustave Henri  
célibataire  
ouvrier tanneur  
originaire de Cring  
domicilié à Cring  
né à Cring le cinq mai  
mil neuf cent

fils de Vannod Emile  
et de Fanny Louise née Amaron, tous deux à Cring.

2. Agassiz Lucie  
célibataire  
minapière  
originaire de Savoie  
domiciliée à Savoie  
née à Goumoens-la-Ville le neuf décembre  
mil neuf cent deux

fille de Agassiz Alexis  
et de Marie née Pittat, tous deux à Savoie

Témoins :  
1. Curin Adèle, à Savoie.  
2. Curin Louis, à Savoie.

Les publications ont eu lieu à Cring, le 3 mars et à Savoie, le  
4 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Savoie, le vingt mars mil neuf cent  
vingt six

Pièces déposées :  
1. Promesse de mariage  
2. Acte de naissance du fiancé  
3. Acte de naissance de la fiancée  
4. Actes de publications du ma-  
5. } riage à Cring et à  
6. } Savoie

Les époux :  
Gustave Vannod  
Lucie Vannod  
née Agassiz  
Les témoins :  
Adèle Curin  
Louis Curin

Communiqué à Chavornay, le  
20 mars 1926.

L'officier de l'état civil :  
Michelet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2009 f. d.

N° 5.

Michaud John Felicien

et

Pipoy Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud John Felicien

célibataire

agriculteur

originaire de Orny

domicilié à Orny

né à Orny le trente novembre

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Constant Felicien Michaud

et de Mina Caroline née Lotterat, à Orny

2. Pipoy Frida

célibataire

ménagère

originaire de Charmey (Fribourg)

domiciliée à La Sarraz

née à Fayerne le onze septembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de Alphonse Amédée Pipoy

et de Fanny Rosine née Sahud, à Fayerne

Témoins :

1. Yannod-Michaud Georges, agriculteur, à Orny

2. Michaud-Jaquier Robert agriculteur, à Tompaphes

Les publications ont eu lieu à Orny et à La Sarraz, le 27 mars et à Charmey, le 29 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le dix sept avril mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. Acte de naissance de la fiancée.
- 4. Acte d'origine du fiancé.
- 5. Actes de publication du
- 6. mariage à Orny, La Sarraz
- 7. et Charmey

Les époux :

John Michaud  
Frida Michaud née Pipoy

Les témoins :

Yannod Gg  
R Michaud

Communiqué à Charmey, le 17 avril 1926.

L'officier de l'état civil :  
Pignemont



## Registre des mariages A.

N° 8.

Chanson William Olivier

et

Chevalier Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson William Olivier

célibataire

agriculteur

originaire de Moiry

domicilié à Moiry

né à Moiry

le dix mai

mil huit cent quatre vingt dix sept

fils de Chanson Lucien Louis, agriculteur

et de Louise Marie née Schmidt à Moiry

2. Chevalier Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Belépont, Luttery et Vufflens la Ville

domiciliée à Moiry

née à Lausanne

le dix neuf décembre

mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de Chevalier Clémence Marie Victoire, décédée

et de

Témoins: 1. Chevalier Charlotte, ménagère, à Belépont

2. Chevalier Gustave, gendarme retraité, à Belépont

Les publications ont eu lieu à Moiry, Belépont et à Luttery, le 1<sup>er</sup> mai et à Vufflens-la-Ville, le 4 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt neuf mai mil neuf cent vingt six

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication du
5. mariage à Moiry, Belépont, Luttery, et Vufflens la Ville
6. Actes de publication du
7. mariage à Moiry, Belépont, Luttery, et Vufflens la Ville

Communiqué à Vufflens, le 29 mai 1926

## Les époux :

Chanson William  
Hélène Chanson née Chevalier

## Les témoins :

Charlotte Chevalier  
G. Cheraud

L'officier de l'état civil :

Luchon

N° 9.

Secourte Jean Louis

et

Favre Marthe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secourte Jean Louis

célibataire

mécanicien

originaire de Berolle et le Chenit

domicilié à Orny

né à Berolle, à la Ferrière le vingt deux mai  
mil neuf cent deux

fils de Secourte Lucien Louis, cantonnier, à Orny

et de Ida Caroline née Humer, décédée

2. Favre Marthe

célibataire

ménagère

originaire de Savoie

domiciliée à Savoie

née à Savoie le douze octobre  
mil neuf cent un

filles de Favre Lucienne, décédée

et de Emma Suzanne née Jean-Mairet, à Savoie

Témoins :

1. Favre Albert, manoeuvre, à Savoie

2. Secourte César, conducteur d'autobus, à Mont-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Orny, le 24 mai et à Berolle, au Pontin  
et à Savoie, le 25 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Savoy, le dix neuf juin mil neuf cents vingt six

Pièces déposées :

1. Formule de mariage

2. Acte de naissance du fiancé

3. Acte de naissance de la fiancée

4. Acte de publication du mariage

5. à Savoie, à Orny, à Berolle

6. et au Pontin

Les époux :

Jean Louis Secourte

Marthe Secourte née Favre

Les témoins :

Favre Albert

Secourte César

L'officier de l'état civil :

Michaux

Communiqué au Pontin, à Bière et  
à Chavornay, le 19 juin 1926

N° 10.

Yannod Lucien Jules

et

Agassis née Fave Marie-Élise-Rosine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yannod Lucien Jules

célibataire

manœuvre

originaire de Orny

domicilié à Orny

né à Genens le vingt-huit mai

mil huit cent nonante trois

fils de Yannod Emile ouvrier - agriculteur

et de Fanny-Louise née Ambion à Orny

2. Agassis née Fave Marie-Élise-Rosine

veuve de Ernest Agassis déc. le 17 novembre 1923.

ménagère

originaire de Savoie

domiciliée à Savoie

née à Savoie le dix-huit juillet

mil neuf cent

fille de Fave Charles Justave, décédé

et de Rosine née Malherbe, à Savoie

Témoins :  
1. Carrel Ernest, agriculteur, à Savoie  
2. Carrel née Fote Fave, à Savoie

Les publications ont eu lieu à Orny le 23 juin et à Savoie le 24 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Savoie le huit juillet mil neuf cent vingt six.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance des fiancés
3. Livret de famille de la fiancée
4. Actes de publication du ma-
5. riage à Orny et Savoie

## Les époux :

Lucien Yannod  
Marie Fannod Fave

## Les témoins :

Carrel Ernest  
Carrel Fote

L'officier de l'état civil :

Juchaut.

Communiqué à Chavornay, le 8 juillet 1926.



N° M.

Weber Charles-Lucien

et

Doppeler Rosa-Lidia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Charles-Lucien

célibataire

laitier

originaire de Seeburg (Neuchâtel)

domicilié à Orny (Vaud)

né à Orny le premier mars

mil neuf cent trois

fils de Weber Lucien Charles, agriculteur

et de Juliette-Rosa née Bonjon, à Orny

2. Doppeler Rosa-Lidia

célibataire

ménagère

originaire de Bättwil (Soleure)

domiciliée à Orny (Vaud)

née à Bättwil (Soleure) le dix janvier

mil neuf cent quatre

fille de Doppeler Alfred, docteur

et de Rosa Lidia née Kratt à Trutenbach (Soleure)

Témoins :

1. Lucien Weber agriculteur, à Orny

2. Henri Rollier, agriculteur, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Orny, le 16 septembre, à Seeburg et à Witterswil, le 17 septembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le huit octobre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte de naissance du fiancé

3. Acte de naissance de la fiancée

4. Acte de publication du ma-

5. riage à Orny, Seeburg et

6. Witterswil

Les époux :

Charles Weber

Rosa Weber - Doppeler

Les témoins :

Lucien Weber

Henri Rollier

L'officier de l'état civil :

Michaux

Communiqué Seeburg et à Witterswil, le 8 octobre 1926.

N° 12.

Romanens William.

et

Genier Rose-Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Romanens William

célibataire

négoçant

originaire de Louens (Fribourg)

domicilié à Orny (Vaud)

né à La Sarraz le huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

filz de Romanens Auguste-Vincent

et de Marie-Suzanne née Nicole, tous deux décédés

2. Genier Rose-Henriette

célibataire

ménagère

originaire de Chivron (Vaud)

domiciliée à Ancoe

née à Ancoe le premier août

mil neuf cent sept

fille de Genier Allysse, electricien, décédé

et de Henriette-Adèle née Lurpin, à Ancoe.

Témoins: 1. Eva Genier, ménagère à Moat. 2. Ami Farnod, ouvrier de l'état à Orny.

Les publications ont eu lieu à Orny et à Ancoe, le 24 septembre, à Louens, le 25 septembre et à Chivron, le 27 septembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publications du mariage à Orny, Ancoe
5. Louens et Chivron
6. Autorisation de la mère de la fiancée mineure.

Les époux :

William Romanens
Rose Romanens née Genier

Les témoins :

Ami Farnod
Eva Genier

L'officier de l'état civil :

Milhaud

Communiqué à Louens, Saint-Chierges et à Orny, le 9 octobre 1926.

N° 13.

Pache Gustave

et

Gris Marguerite Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Gustave  
célibataire

manœuvre

originaire de Epalinges

domicilié à Ecclépens-Gare

né à Ecclépens-le-Jorat le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Pache Emile, journalier, à Bavois

et de Adèle née Emery, d'Ecclépens

2. Gris Marguerite Blanche  
célibataire

couturière

originaire de Trilly

domiciliée à Renens-Gare

née à Renens le neuf février

mil neuf cent cinq

fille de Christ Jean-Marc, employé aux chemins de Fer Fédéraux

et de Blanche-Louise née Gaudard, tailleur, à Renens

Témoins : 1. Vuadens Raymond, chauffeur automobile, à Renens.  
2. Vuadens née Gloor Emma, à Renens.Les publications ont eu lieu à Ecclépens et à Trilly le 31 août,  
à Renens le 1<sup>er</sup> septembre et à Epalinges le 4 septembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le quatorze octobre mil neuf  
cent vingt six

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Promesse de mariage de la fiancée
5. Actes de publications du mariage à Ecclépens, Trilly
7. Renens et Epalinges

Communiqué à Epalinges et  
Trilly, le 14 octobre 1926.

## Les époux :

Gustave Pache  
Marguerite Pache

## Les témoins :

Raymond Vuadens  
Emma Vuadens

L'officier de l'état civil :

Aubert



N<sup>o</sup> 181.

Potterat Constant Constant

et

Denys Béate Violette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat Constant Constant

célibataire

ouvrier menuisier

originaire de Mégey

domicilié à Luttery

né à La Russille river les Obliés le vingt huit octobre  
mil neuf cent

fils de Potterat François Constant, agriculteur

et de Anne Virginie née Foncet, à Luttery.

2. Denys Béate Violette

célibataire

ménagère

originaire de Aclens

domiciliée à Aclens

née à Lausanne le deux juin  
mil neuf cent deux

fille de Denys Jules Constant, ouvrier tuteur

et de Elita née Fraux, à Aclens

Témoins : { 1. Potterat Eugène, agriculteur, à Luttery.  
2. Siegrist Germaine, ménagère, à La SarrazLes publications ont eu lieu à Luttery, le 1<sup>er</sup> septembre, à Mégey  
et à Aclens, le 2 septembre 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz, le quinze octobre mil neuf cent  
vingt-six.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance de la fiancée.
3. Acte de naissance du fiancé.
4. Acte de publication du ma-
- 5.riage à Luttery, Mégey
6. et Aclens

Communiqué à Molondin et à  
Vuillerand, le 16 octobre 1926.

## Les époux :

Potterat Constant  
Potterat Violette

## Les témoins :

Potterat Eugène  
Siegrist Germaine

L'officier de l'état civil :

Luchon.

N° 15.

Borgeaud Maurice  
 et  
 Joseph Mathilde.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Borgeaud Maurice**  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Leuthalay  
 domicilié à Villard Lullery  
 né à Villard Lullery le trois juin  
mil huit cent quatre vingt dix huit  
 fils de Borgeaud Alexandre, décédé  
 et de Rosine née Kovat, à Villard Lullery

2. **Joseph Mathilde**  
 célibataire  
 lingère  
 originaire de Sainte Croix  
 domiciliée à Cottonay  
 née à Cottonay le quatre mai  
mil neuf cent quatre  
 fille de Joseph Amile Maurice, agriculteur  
 et de Marie née Viomet, tous deux à Cottonay

Témoins :  
 1. Robbi Victor, négociant, à La Sarraz  
 2. Baudraz Paul, mécanicien, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Villard Lullery, le 27 septembre, à Cottonay et à Sainte Croix, le 28 septembre et à Leuthalay le 29 septembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
La Sarraz, le quinze octobre mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées :  
 1. Promesse de mariage  
 2. Acte de naissance du fiancé  
 3. Acte de naissance de la fiancée  
 4. Acte de publication du mariage  
 5. } à Villard Lullery, Cottonay  
 6. } à Sainte Croix et Leuthalay.

Les époux :  
M. Borgeaud  
M. Borgeaud née Joseph  
 Les témoins :  
R. Robbi  
P. Baudraz

Communiqué à Sainte Croix et à Cottonay, le 15 octobre 1926.

L'officier de l'état civil :  
Aubert

N° 16.

Oehli Jean

et

Steiner Lina Fanchette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oehli Jean

célibataire

laitier

originaire de Lauenen (Berne)

domicilié à Corcelles sur Chavornay

né à Lauenen (Berne) le quatre avril

mil huit cent nonante six

fils de Oehli Jakob

et de Sophie née Würsten, tous deux décédés

2. Steiner Lina Fanchette

célibataire

sans profession

originaire de Crul (Berne)

domiciliée à La Sarraz

née à Mont-le-Grand (Faud) le vingt deux janvier

mil huit cent nonante deux

filles de Steiner Jean Alrich, décédé

et de Fanchette Louise née Rottier, à La Sarraz

Témoins : 1. Emma Chabat, ménagère, à Compostelles  
2. Eugène Chabat, commerçant, à Compostelles

Les publications ont eu lieu à Corcelles sur Chavornay, La Sarraz et Crul, le 1<sup>er</sup> octobre 1946 et à Lauenen, le 4 octobre 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le vingt deux octobre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Officier de l'état civil de Chavornay, délivré le 15 octobre 1946

Les époux :

Jean Oehli  
Lina Oehli - Steiner

Les témoins :

Emma Chabat  
Eug. Chabat

L'officier de l'état civil :

Muhlen



N° 17.

Cuhat Bernard & doucement

et

Piot Marie Florence

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cuhat Bernard** *docteur*  
*célibataire*  
*chauffeur automobile*  
 originaire de *La Sarraz*  
 domicilié à *La Sarraz*  
 né à *La Sarraz* le *quatorze* octobre  
 \_\_\_\_\_ mil *neuf* cent \_\_\_\_\_

fil de *Cuhat Henri*, agriculteur, décédé  
 et de *Julie* née *Käring*, à *La Sarraz*

2. **Piot Marie Florence**  
*célibataire*  
*cuisinière*  
 originaire de *Pailly (Vaud)*  
 domiciliée à *Chavornay*  
 née à *Method* le *vingt six* avril  
 \_\_\_\_\_ mil *neuf* cent *quatre* \_\_\_\_\_

filles de *Piot Emile*, ouvrier-tuiler,  
 et de *Suzanne* née *Buchet*, tout deux à *Chavornay*

Témoins :  
 1. *Cuhat Georges*, agriculteur, à *La Sarraz*  
 2. *Piot Emile*, ouvrier-tuiler, à *Chavornay*

Les publications ont eu lieu à *La Sarraz*, le *12* octobre, à *Pailly*  
 et à *Chavornay*, le *13* octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ *La Sarraz* \_\_\_\_\_ le *vingt six* octobre mil *neuf* cent  
 \_\_\_\_\_ *vingt six* \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Acte de naissance du fiancé
4. Acte de publication du ma-
5. riage à *La Sarraz*, *Pailly*
6. et à *Chavornay*

Les époux :

*Cuhat Bernard*  
*Marie Cuhat née Piot*

Les témoins :

*Piot Emile*  
*Georges Buchet*

L'officier de l'état civil :

*Quillard*

Communiqué à *Neuchâtel* et à  
*Chavornay*, le *31* octobre 1926

N° 18.

Rod Marcel Henri

et

Desponds Charlotte Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod Marcel Henri

célibataire

ouvrier aux bibliothèques de l'Hôtel de Ville

originaire de Teney-le-Jorat

domicilié à Lutry

né à Genève, Rue de l'Université # le neuf mars

mil neuf cent quatre

fils de Rod Henri-Auguste, serrurier

et de Anna-Bertha née Pastour, tous deux décédés

2. Desponds Charlotte Louise

célibataire

ménagère

originaire de Lutry

domiciliée à Lutry

née à Lutry le huit décembre

mil neuf cent quatre

filles de Marie-Louise Desponds, ménagère à Lutry

et de

- Témoins :
- 1. Cart Auguste, instituteur à Lutry
  - 2. Carrard Jules, employé B.F.F. à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Lutry, le 10 octobre et à Teney-le-Jorat, le 14 octobre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le cinq novembre mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Acte de publication du mariage à Lutry et
- 5. Teney-le-Jorat

Les époux :

Rod Marcel  
Rod Charlotte

Les témoins :

Rod Marcel  
Rod Charlotte Carrard  
Carrard Jules  
L'officier de l'état civil :  
J. Blacquin  
Loy.

Communiqué à Corcelles-le-Jorat, le 5 novembre 1926.

N° 19

Zaquier Frédéric

et

Mayer Blanche Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaquier Frédéric

célibataire

agriculteur

originaire de Digny

domicilié à Digny

né à Digny le douze février mil huit cent nonante sept

fils de Jacques Jules Frédéric, agriculteur

et de Jenny Louise Marie née Picot, tous deux décédés

2. Mayer Blanche Louise

célibataire

ménagère

originaire de Echallens

domiciliée à Echavannes-le-Veyron

née à Lausanne le onze décembre mil neuf cent quatre

filles de Pierre Louise Mayer, blanchisseuse, à Lausanne

et de

Témoins : 1. Viret Marcel, facteur, domicilié à Digny  
2. Viret Alice, ménagère, domiciliée à Digny

Les publications ont eu lieu à Digny et à Echallens, le 7 octobre 1926 et à Echavannes-le-Veyron, le 8 octobre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Saussaz, le douze novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Acte de publication des mariages
5. à Digny, Echallens et
6. Echavannes-le-Veyron.

Les époux :

Frédéric Zaquier  
Blanche Zaquier

Les témoins :

M. Viret  
A. Viret

L'officier de l'état civil :

Lesclapartier  
1926



N° 20.

Reymond Marcel

et

Oubrit Marie Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Reymond Marcel**

célibataire

agriculteur

originaire de Vaulion

domicilié à Ecclépens

né à Ecclépens le premier septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Reymond Gustave Henri, agriculteur

et de Hilène née Wannay, tout deux à Ecclépens

2. **Oubrit Marie Bertha**

célibataire

minacière

originaire de Moudon, Sottens et Bournens

domiciliée à Bettens

née à Bettens le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

filles de Oubrit Jules Philippe, agriculteur, décédé

et de Labelle Albertine née Gussel, à Bettens

Témoins :

1. Reymond Gustave, agriculteur, à Ecclépens

2. Reymond René, agriculteur, à Ecclépens

Les publications ont eu lieu à Ecclépens, le 4 novembre, à Vaulion et à Moudon, le 5 novembre et à Bournens, à Sottens et à Bettens le 6 novembre 1946.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Saucy, le vingt cinq novembre mil neuf cent  
vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication des maria-
5. ges à Ecclépens, Vaulion, Moudon,
6. Bournens, Sottens et
7. Bettens

Les époux :

M. Reymond

M. Reymond

Les témoins :

R. Reymond

R. Reymond

L'officier de l'état civil :

E. Schaeublin

let. 7

Communiqué à Vaulion, Moudon-  
Saint-Biers et Sullens, le  
25 novembre 1946.

N° 21.

Berger Marc Emile

et

Boulin Ida Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger Marc Emile

célibataire

ouvrier luthier

originaire de Ecclépens

domicilié à Ecclépens

né à Ecclépens le vingt quatre janvier

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Berger Jean François, agriculteur

et de Madelaine née Jungi, tout deux décédés

2. Boulin Ida Emma

célibataire

ménagère

originaire de Failly (Vaud)

domiciliée à Ecclépens

née à Penthaz le onze janvier

mil neuf cent six

fille de Boulin Henri Louis, journalier

et de Kotalu Alice née Leavel, tout deux à Ecclépens

Témoins: 1. Boulin Henri, journalier, à Ecclépens

2. Chenaux Constant, agriculteur, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Ecclépens le 19 novembre et à Failly le 20 novembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quatre décembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Actes de publication du mariage
- 5. à Ecclépens et à Failly

Les époux :

Marc Berger  
Ida Berger.

Les témoins :

Henri Boulin  
Et Chenaux

L'officier de l'état civil :

Esthacinien

Communiqué à Suarant, le 4 décembre 1926.

## Registre des mariages A.

N° 22.

Rosset Robert

et

Baudat Valentine Hortense

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Robert

célébat

ouvrier tanneur

originaire de Berniaz (Vaud)

domicilié à Ecclépens

né à la Grand'Noire (canton de Neuchâtel) le vingt-trois décembre  
mil neuf cent un

fils de Rosset Léonard, ouvrier carrier

et de Bertha née Weibel, tout deux à Ecclépens

2. Baudat Valentine Hortense

célébat

ménagère

originaire de Arnoz sur Orbe (Vaud)

domiciliée à Arnoz

née à Arnoz le quatorze juillet  
mil neuf cent un

fille de Baudat Emile, agriculteur, décédé

et de Marie-Louise née Goy, à Arnoz

Témoins :  
1. Baudat William, ouvrier de fabrique, à Arnoz.  
2. Rosset Marcel, ouvrier de fabrique, à Ecclépens.Les publications ont eu lieu à Ecclépens et à Arnoz, le 20 octobre  
et à Berniaz, le 22 octobre 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz, le dix-huit décembre mil neuf  
cent vingt-six.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publications du
5. mariage à Ecclépens,
6. Arnoz et Berniaz

Communiqué à Villargel et à Ar-  
noz, le 18 décembre 1926.

## Les époux :

Rosset Robert  
Valentine Rosset.

## Les témoins :

Baudat William  
Marcel Rosset

L'officier de l'état civil :

Estelacé  
107



N° 23.

Vissot Henri Louis

et

Ecuyer Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vissot Henri Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Orny (Vaud)

domicilié à La Sarraz

né à La Sarraz le quatre octobre

mil neuf cent

fils de Vissot Henri Georges, agriculteur

et de Emma née Brocard, tous deux à La Sarraz

2. Ecuyer Marie Louise

célibataire

employée de bureau

originaire de Orny (Vaud)

domiciliée à Morges

née à Chevilly le treize juillet

mil huit cent quatre vingt quinze

fille de Ecuyer Louis-Jules, employé aux Forts de Dailly, décédé.

et de Marie Louise née Predaz, à Fontanivent sur Montreux

Témoins :

1. Vissot Henri, agriculteur, à La Sarraz

2. Ecuyer née Predaz Marie Louise, à Fontanivent

Les publications ont eu lieu à Orny, à La Sarraz, à Orny et à Morges, le 23 novembre 1946.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Acte de publication du ma-
- 5. } riage à Orny, La Sarraz,
- 6. } Orny et Morges

Les époux :

Henri Vissot  
et Marie Louise Ecuyer

Les témoins :

Veuve Marie Ecuyer  
Henri Vissot père

L'officier de l'état civil :

Estelacuisin

Communiqué à Romainmôtier et à Morges, le 23 novembre 1946.

Le numéro 23 à la page 112 est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1946. Les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions.

La Sarraz, le 4 janvier 1947  
L'officier de l'état civil  
Estelacuisin

Un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi sur l'état-civil.

La Sarraz, le 4 janvier 1947  
L'officier de l'état civil  
Estelacuisin

N° 1.

Tripod René  
 et  
 de Stefani Genoveffa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tripod René

célibataire

mécanicien

originaire de Saint-Livres (Vaud)

domicilié à La Sarraz

né à La Sarraz, La Froule le quatorze mars  
 mil neuf cent trois

fils de Tripod Gustave Henri, menuisier, à La Sarraz  
 et de Fanny Marie née Martin, décédée

2. de Stefani Genoveffa

célibataire

ménagère

originaire de Novara (Province de Cuneo) (Italie)

domiciliée à La Sarraz (Vaud)

née à Saint-Gall le sept novembre  
 mil neuf cent trois

fille de de Stefani Federico, maçon

et de Giovanna Maria née Maurer, à Saint-Gall

Témoins : 1. Tripod Henri, menuisier à La Sarraz  
 2. Cissot Louis, garde-pêche, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 6 octobre, à Saint-Livres, le 8 octobre et à Novara (Italie) le 25 novembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quinze janvier mil neuf cent  
 vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Acte de publication du ma-
5. riage à La Sarraz et à Saint-
6. Livres
7. Certificat de publication de la com-
8. mune et origine de la fiancée.
9. Déclaration de la commune de La Sarraz
10. Communi-  
 que 10. Autorisation du Dpt. de Jus-  
 tice et Police.  
 à Aubonne et à la Chancellerie Fé-  
 dérat., à Lausanne, le 15 janvier  
 1927.

Les époux :

René Tripod  
 Madame Tripod

Les témoins :

Gen. H. Tripod  
 Cissot Louis

L'officier de l'état civil :

Estelaccini  
 Est.



N° 2.

Michaud Ernest Louis

et

Lanquetin Germaine Annette-Virginie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud Ernest Louis

célibataire

boucher

originaire de La Sarraz

domicilié à en Crozet près Ferreyres (actuellement à Orbe)

né à Grancy le dix sept septembre

mil neuf cent deux

fils de Michaud Félix Louis, agriculteur

et de Rosalie née Martignier, tous deux décédés

2. Lanquetin Germaine Annette-Virginie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Longevilles (Doubs, France)

domiciliée à Vallorbe

née à Vallorbe le trois mars

mil neuf cent cinq

fille de Lanquetin Joseph-Auguste

et de Alice Louise née Matthey, tous deux à Vallorbe

Témoins: 1. Meyer Philippe, bourgeois communal, à La Sarraz  
2. Devilly Samuel, boucher, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et à Ferreyres, le 20 février et à Vallorbe le 22 février 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le dix mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2. Actes de naissances des fiancés. 3. Promesse de mariage de la fiancée. 4. Formis de domicile de la fiancée. 5. Autorisation du Chef de Justice et Police pour procéder aux publications. 6. Consentement à mariage des parents de la fiancée. 7. Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée. 8. Actes de publication du mariage à La Sarraz, Ferreyres et Vallorbe. Communiqué à Vallorbe, le 16 mars 1927 et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Les époux :

E. Michaud  
G. Michaud

Les témoins :

M. Meyer  
S. Devilly

L'officier de l'état civil :

E. Schacuisin  
L'off.



N° 3.

Bertholet Edmond Alois

et

Berger Lydie Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet Edmond Alois

célibataire

ouvrier - tanneur

originaire de La Traz et Rougemont

domicilié à La Traz

né à Flanhey près Forêt le six décembre

mil neuf cent deux

fils de Bertholet Jules Lucien fabricant de fourches et de Adèle née Stumand, tous deux à La Traz

2. Berger Lydie Henriette

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Velérens

domiciliée à Velérens

née à Velérens le vingt-deux octobre

mil neuf cent six

fille de Berce Eugène Louis ouvrier - tuteur

et de Rosine née Dutoit, tous deux à Velérens

Témoins :

- 1. Bertholet Julien, fabricant de fourches, à La Traz
- 2. Berce Eugène, ouvrier tuteur, à Velérens

Les publications ont eu lieu à La Traz et à Velérens, le 24 janvier et à La Traz et à Rougemont, le 25 janvier 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Traz, le douze mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Actes de publication
- 5. } du mariage à La Traz
- 6. } Rougemont et à
- 7. } Velérens.

Les époux :

Edmond Bertholet

Lydie Bertholet

Les témoins :

Jules Bertholet

Eugène Berger

L'officier de l'état civil :

E. Blacquin

Communiqué à Romarinmotté le 12 mars 1927 et à Rougemont.

N° 4.

Schlup Fritz Franz Victor

et

Bonzon Eveline Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Schlup** Fritz Franz Victor  
 célibataire  
 ouvrier de campagne  
 originaire de Waltwil près Wengi (Berne)  
 domicilié à Tompapes  
 né à Berne le vingt-huit octobre  
 mil-huit cent nonante-deux

fils de Schlup Jakob, laitier  
 et de Anna Maria née Bartholome, tous deux décédés.

2. **Bonzon** Eveline Louise  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Tompapes  
 domiciliée à Tompapes  
 née à Tompapes le sept mars  
 mil-huit cent nonante-sept

fille de Bonzon Julien-Emile, cafetier, décédé  
 et de Fanny Adèle née Desponds, à Tompapes

Témoins : 1. Bonzon Adrien, agriculteur, à Tompapes  
 2. Bonzon Louise, à Tompapes.

Les publications ont eu lieu à Tompapes et à Wengi, le 4 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à La Sarraz, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication du
5. mariage à Tompapes et
6. Wengi

Les époux :

Schlup Fritz  
 Schlup Eveline

Les témoins :

Bonzon Adrien  
 Bonzon Louise

L'officier de l'état civil :

E. Sclaeuilius  
*[Signature]*

Communiqué à Wengi, le 18 mars 1927

N° 5.

Potterat Eugène

et

Siegrist Marguerite Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat Eugène

célibataire

ouvrier aux Bâtières de l'Écluse sises à Lully

originaire de Mégey (Sud)

domicilié à Lully

né à La Tuffe sise les Clés le vingt-sept avril mil neuf cent trois

fils de Potterat François Constant, agriculteur

et de Anna Eugénie née Soncet, à Lully

2. Siegrist Marguerite Germaine

célibataire

mineure

originaire de Vordemsald (Argovie)

domiciliée à La Sarraz

née à Orbe le quatre mars mil neuf cent un

fille de Siegrist Alfred Jacob, ouvrier boulanger

et de Louise Charlotte née Berger, à La Sarraz

- Témoins :
- 1. Siegrist Alfred, ouvrier boulanger, domicilié à La Sarraz
  - 2. Potterat Marcel, ouvrier de fabrique, domicilié à Lully

Les publications ont eu lieu à Lully, à La Sarraz et à Vordemsald, le 2 mars 1927 et à Mégey, le 3 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à La Sarraz, le premier avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. Acte de naissance de la fiancée.
- 4. Actes de publication du mariage
- 5. à Lully, La Sarraz, Vordem.
- 6. Wald et Mégey.

Les époux :

Potterat Eugène

Potterat Marguerite

Les témoins :

Siegrist Alfred

Potterat Marcel

L'officier de l'état civil :

E. DELACUISINE Not.

Communiqué à Donneloye et à Vordemsald, le 1er avril 1927.



N<sup>o</sup> 6.

Chaillet Charles Henri  
et  
Jordan Eveline Lucie Lucile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Charles Henri  
célibataire  
serrurier  
originaire de Chenit (Saut) et de la Côte-aux-Fées (Nuchâtel)  
domicilié à Lusery  
né à La Sarraz le quatorze novembre  
mil neuf cent

fils de Chaillet Louis Emile Edouard, agriculteur, à La Sarraz  
et de Armande-Sympe née Chaillet, décédée

2. Jordan Eveline Lucie Lucile  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lutry  
domiciliée à Aclens  
née à Aclens le dix neuf décembre  
mil neuf cent un

fille de Jordan Elie-Louis, maréchal, à Aclens  
et de Lucie-Louise née Homay, décédée

Témoins: } 1. Jordan Henri, ouvrier de fabrique, domicilié à Aclens.  
2. Epars Louise, ménagère, domiciliée à Aclens.

Les publications ont eu lieu à Lusery, le 7 mars, à Aclens, au  
Sentier et à Lutry, le 8 mars et à la Côte-aux-Fées, le 9  
mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
La Sarraz, le huit avril mil neuf cent vingt-  
sept.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Actes de publication du ma-
- 5. riage à Lusery, Aclens, au
- 6. Sentier, à Lutry, et à la
- 7. Côte-aux-Fées.

Les époux :

Henri Chaillet  
Eveline Chaillet

Les témoins :

M<sup>re</sup> Jordan  
Louise Epars

L'officier de l'état civil :

E. Blacemont  
*[Signature]*

Communiqué au Sentier, à la Côte-  
aux-Fées, à Nullyens et à  
Lutry, le 8 avril 1927.

N° 7.

Weber John-Emile-François  
et  
Mühlmann Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Weber** John-Emile-François  
veuf de ~~Antoinette~~ ~~Henriette~~ née ~~Stalder~~, déc. le 17 juillet 1917  
agriculteur  
originaire de Seeburg (Suisse)  
domicilié à Orny  
né à Orny le seize juin  
mil huit cent septante

fils de Weber François-Samuel, agriculteur, décédé  
et de ~~Félicie~~ Antoinette née ~~Vannod~~, à Orny

2. **Mühlmann** Anna  
divorcée de Jules Louis Ogier, déc. le 2 juin 1922.  
ménagère  
originaire de Velérens  
domiciliée à Orny  
née à ~~Mestères~~ (France) le dix octobre  
mil huit cent huitante huit

filles de Mühlmann Johann, meunier  
et de Anna-Elisabeth née ~~Stalder~~, à Orny

Témoins :  
1. Michaud Alexandre, agriculteur à Orny.  
2. Monnier Fernand, négociant, à ~~Châtigny~~.

Les publications ont eu lieu à Orny et à Velérens, le 16 avril et  
à Seeburg, le 19 avril 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Orny, le vingt-un mai mil neuf  
cent vingt-sept.

- Pièces déposées :
- 1. Promesse de mariage.
  - 2. Acte de mariage du fiancé.
  - 3. Acte de mariage de la fiancée.
  - 4. Acte de décès de la première femme du fiancé.
  - 5. Actes de publication du
  - 6. mariage à Orny, Velérens
  - 7. et Seeburg.

Les époux :  
E-Weber  
Anna Weber

Les témoins :  
Michaud  
Monnier

L'officier de l'état civil :  
Est daccusim  
Weber

Communiqué à Seeburg, le 21  
mai 1927

N° 8.

Brocard Maurice Robert

et

Brochat Annette Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Brocard** Maurice Robert  
 célibataire  
 ouvrier de fabrique  
 originaire de Dijon  
 domicilié à La Sarraz  
 né à Quarante le trois septembre  
mil neuf cent deux

fils de Brocard Louis Eugène Maurice, employé b. F. F. à Lutry  
 et de Julie Adèle née Felichet, décédée

2. **Brochat** Annette Louise  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de La Sarraz et du lieu  
 domiciliée à La Sarraz  
 née à Quin le vingt-trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

filles de Brochat Samuel, agriculteur  
 et de Sophie Louise née Faillard, à La Sarraz

Témoins :  
 1. Brocard Eugène, employé b. F. F., domicilié à Lutry  
 2. Schmit Rodolphe, facteur, domicilié à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Dijon et à La Sarraz, le 20 mai  
 et au lieu le 21 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le dix-sept juin mil neuf  
cent vingt-sept

Pièces déposées :  
 1. Promesse de mariage.  
 2. Acte de naissance du fiancé.  
 3. Acte de naissance de la fiancée.  
 4. Actes de publication du  
 mariage, à Dijon, La Sar-  
raz et au lieu.

Les époux :  
 Brocard Maurice  
 Brocard Annette

Les témoins :  
 Brocard Eugène  
 Schmit Rodolphe

Communiqué au lieu, le 17  
juin 1927.

L'officier de l'état civil :  
 Esthacium

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.



N° 9.

Girardet William Charles

et

Cugny Aline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet William Charles

célibataire

comptable

originaire de Bettens

domicilié à Enteroches sur Orny

né à Belépens-Gare le vingt-six novembre  
mil neuf cent un

fils de Girardet Charles-Abram, agriculteur

et de Louise née Sequin, décédée, à Enteroches sur Orny

2. Cugny Aline

célibataire

ménagère

originaire de Ferreyres

domiciliée à Moiry

née à Moiry le neuf septembre  
mil neuf cent sept

fille de Cugny Louis-Auguste

et de Lina née Lyon, tous deux à Moiry

Témoins : 1. Berger Louis, ouvrier-tuiler, domicilié à Belépens-Gare.  
2. Tache Louis, ouvrier-tuiler, domicilié à Belépens-Gare.Les publications ont eu lieu à Orny, à Ferreyres et à Moiry, le  
17 juin et à Bettens, le 18 juin 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La même, le neuf juillet mil neuf cent  
vingt-sept.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Consentement à mariage des parents de la fiancée.
5. Acte de publication du ma-
6. riage à Orny, Ferreyres.
7. Moiry et Bettens.

Communiqué à Bettens, le 9  
juillet 1927.

## Les époux :

Girardet William  
Girardet Aline

## Les témoins :

Berger Louis  
Tache Louis

L'officier de l'état civil :

E. Blacquin

N° 10.

Bignens Manuel Frédéric

et

Stöckle Ida Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bignens** Manuel Frédéric  
célébat

employé de banque  
originaire de Faulion (Vaud)  
domicilié à La Sarraz  
né à La Sarraz le quinze décembre  
mil neuf cent deux

fils de Bignens Ernest Louis, Instituteur  
et de Constance née Kapin, sa femme à La Sarraz

2. **Stöckle** Ida Julia  
célébatrice

couturière pour dames  
originaire de Winterthur (Suisse)  
domiciliée à Winterthur  
née à Winterthur le douze février  
mil neuf cent six

fille de Stöckle Wilfried-Wolfgang Waldemar, lehrer et maître-jardinier  
et de Ida née Keller, sa femme à Winterthur

Témoins :  
1. Bignens Ernest père, Instituteur, domicilié à La Sarraz  
2. Bignens Ernest fils, Instituteur, domicilié à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Faulion et à Winterthur, le 5 août  
et à La Sarraz, le 14 août 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le trente août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Promesse de mariage de la fiancée
5. Acte de publication du mariage à Faulion, Winterthur et La Sarraz

Communiqué à Winterthur  
et à Faulion, le 30 août  
1927.

Les époux :

M. Bignens  
I. Bignens-Stöckle

Les témoins :

Bignens Ernest  
Ernest Bignens fils.

L'officier de l'état civil :

Estelacuitin  
Corif

N<sup>o</sup> M.

Nicolier Jules Eugène

et

Bendy Suzanne Claire Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier Jules Eugène

célibataire

ouvrier

originaire de Olcyres (Soud)

domicilié à Ecclépens

né à Hayange (France) le six juin

mil neuf cent

fils de Nicolier Oscar, ouvrier-tuiler

et de Madeleine née Bompe, tous deux à Ecclépens-Gare.

2. Bendy Suzanne Claire Emilie

célibataire

ménagère

originaire de d'origine française (Nativ de Montrouge)

domiciliée à Ecclépens

née à Montrouge (Seine, France) le six juillet

mil neuf cent huit

fille de Bendy Gustave Joseph-Constant, représentant de commerce

et de Jeanne-Jacqueline née Toubert, tous deux décédés.

Témoins :

1. Fontannay Louis, employé de fabrique et négociant à Ecclépens

2. Gavri Henri, ouvrier-tuiler, à Ecclépens.

Les publications ont eu lieu à Ecclépens, le 22 mars, à Olcyres, le 23  
mars et à Montrouge, le 3 août 1927.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz, le trois septembre mil neuf cent  
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2. Acte de naissance  
du fiancé. 3. Acte de la fiancée. 4. Formule de domicile  
de la fiancée. 5. 6. Actes de décès des parents de  
la fiancée. 7. Autorisation du préf. de justice et  
Police pour procéder aux publications. 8. Actes de  
publications du mariage à Ecclépens, Olcyres et à  
Montrouge. 9. Conseil de famille de la fian-  
cée. 10. Certificat de capacité matrimoniale  
délivré par le tribunal de France à Lausanne  
Communiqué à Avenches et à la  
Chancellerie d'état à Lausanne  
le 3 septembre 1927.

Les époux :

Jules Nicolier  
Suzanne etochier

Les témoins :

L. Fontannay  
Henri Gavri

L'officier de l'état civil :

E. Blacquin  
1927



N° 12.

Déprez Francis-Charles-David

et

Gravay Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Déprez** Francis-Charles-David  
célibataire

laitier

originaire de lieu

domicilié à Sompaples

né au Prattut (chez Meylan) le premier juillet  
mil neuf cent cinq

fils de Déprez Francis-David - Honni, Laitier

et de Julia-Emma née Teymond, à Sompaples

2. **Gravay** Marthe

célibataire

ménagère

originaire de Sompaples et Ecclépens

domiciliée à Sompaples

née à Sompaples le deux août  
mil neuf cent sept

fille de Gravay Samuel-François, agriculteur

et de Jenny née Ronzon, tous deux à Sompaples

Témoins :  
1. Gravay Samuel, agriculteur, à Sompaples  
2. Déprez Francis, laitier, à Sompaples

Les publications ont eu lieu à Sompaples et à Ecclépens, le 10 août  
et au lieu, le 12 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sauvaz, le huit septembre mil neuf  
cent vingt sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Acte de publication du ma-
5. riage à Ecclépens, à Som-
6. paples et au lieu.

Les époux :

Francis Déprez  
Marthe Déprez

Les témoins :

Samuel Gravay  
Francis Déprez

L'officier de l'état civil :

E. Blacutin  
voif

Communiqué au lieu, le 8 sep-  
tembre mil neuf cent vingt  
sept.

N° 19.

Béguin François Aimé-Louis

et

Randin Georgette Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béguin François-Aimé-Louis

célibataire

sellier-tapissier

originaire de Saint-Légier-la-Châtaine

domicilié à Bercher

né à La Genévraye sur St-Légier le trois novembre mil-neuf cent

fils de Béguin Louis-Henri, mécanicien, à Blonay,

et de Mme Sophie-Marguerite née Cavonay

2. Randin Georgette-Marguerite

célibataire

minagère

originaire de Fances

domiciliée à La Sarraz

née à La Sarraz le dix-huit mai mil-neuf cent sept

filles de Louise-Caroline Randin, actuellement dame

et de Oélesset, à La Sarraz.

Témoins: 1. Randin Louis, menuisier, à La Sarraz  
2. Bittel Louis, garde-policier, à La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Bercher, le 1er et à St-Légier et à Fances, le 2 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le seize septembre mil-neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de St-Légier, Bercher, le 13 septembre 1927

Les époux :

F. Béguin

G. Randin

Les témoins :

Louis Randin

Louis Bittel

L'officier de l'état civil :

E. Blacquin

Par jugement du tribunal du district de Chouillon, du 16 octobre 1941, déclaré définitif et exécutoire le 14 novembre 1941, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'une année à partir du 14 novembre 1941.

La Sarraz, le 26 novembre 1941.

L'Officier de l'état civil :

E. Blacquin





N° 184.

Ernst Charles-Louis

et

Monnier Eva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ernst Charles-Louis

célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de Gontenschwil (Argovie)

domicile à La Sarraz

né à La Sarraz le onze mai

mil huit cent quatre vingt dix huit

fils de Ernst Emmanuel Charles-Alphonse, ouvrier de fabrique et de Léa née Demout, à La Sarraz

2. Monnier Eva

célibataire

ménagère

originaire de Arona (Savoie)

domiciliée à La Sarraz

née au Grêt Mauret river Compagnes le vingt février

mil neuf cent deux

filles de Monnier Charles Emmanuel, agriculteur

et de Louise Marie née Gauthier, à La Sarraz

Témoins: 1. Desson Henri, hôtelier, domicilié à La Sarraz.

2. Guignard Jean, forblantier, domicilié à La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 31 août 1927 et à Gontenschwil et à Arona, le 10 septembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt trois septembre mil neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. Acte de naissance de la fiancée.
- 4. Actes de publication des mariages à La Sarraz, Arona
- 5. et à Gontenschwil.

Les époux :

Ernst Charles  
Ernst Eva

Les témoins :

Desson  
Guignard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Arona, le 28 septembre 1927 et à Gontenschwil.

Vu le 30 septembre 1927  
[Signature]



N° 15.

Corday Francis-Germain

et

Madignier Eva Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corday Francis Germain

célibataire

agriculteur

originaire de Lavigny (Vaud)

domicilié à Eclépens

né à Lausanne le dix sept mars

mil neuf cent un

fils de Corday Jules, boulanger

et de Amélie née Vaccari, tous deux décédés.

2. Madignier Eva Marie

célibataire

mineure

originaire de Eclépens et Vaulion (Vaud)

domiciliée à Eclépens

née à Eclépens le quatorze décembre

mil neuf cent

fille de Martignier Emile-Louis, agriculteur

et de Fanny Marie née Mingard, tous deux à Eclépens.

Témoins: 1. Martignier Emile, agriculteur, à Eclépens, 2. Besson Henri, hôtelier, à La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à Eclépens, le 27 septembre, à Lavigny et à Vaulion, le 29 septembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quatorze octobre mil neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage. 2. Acte de naissance du fiancé. 3. Acte de naissance de la fiancée. 4. Actes de publication du mariage à Eclépens, Lavigny et Vaulion.

Les époux :

Corday Francis  
Eva Corday

Les témoins :

Emile Martignier  
J Besson

L'officier de l'état civil :

E. Blacquin

Communiqué à Villars sous Yver et à Vaulion, le 14 octobre 1927.

N° 16.

Messiller François Emile

et

Oulevay Blaise Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messiller François Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Orny

domicilié à Orny

né à Orny le premier mars

mil neuf cent un

fils de Messiller François Emile, agriculteur

et de Louisa Mury née Landaux, tous deux à Orny

2. Oulevay Blaise Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Davois

domiciliée à Davois

née à Davois le six janvier

mil neuf cent un

fille de Oulevay Eugène Ami, agriculteur, décédé

et de Louise née Ferrer, à Davois

Témoins :

1. Messiller Henri, agriculteur, à Orny

2. Bissot Louis, garde-polic, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Orny et à Davois, le 10

septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quatorze octobre mil neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte de naissance du fiancé

3. Acte de naissance de la fiancée

4. Acte de publication du

5. mariage à Orny et à

6. Davois

Les époux :

Messiller Fr

Messiller Blaise

Les témoins :

Messiller Fr

Bissot Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Chavornay, le 14 octobre 1927.

N° 17.

Gingins Gustave

et

Dupraz Olga Tenie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gingins Gustave**

célibataire

ouvrier d'usine

originaire de La Sarraz

domicilié à La Sarraz

né à Lausanne le vingt-six mars

mil huit cent nonante huit

fils de Gingins Jean Louis dit François, ouvrier de campagne, décédé et de Louise née Court, à La Sarraz

2. **Dupraz Olga Tenie**

célibataire

ménagère

originaire de Bulens

domiciliée à La Sarraz

née à Lausanne le dix-huit octobre

mil neuf cent

fille de Dupraz Victor Jean Louis, ouvrier d'usine, décédé et de Lina née Gilléron

Témoins : 1. Fontanay Henri, mécanicien, à La Sarraz  
2. Moschini Alexis, cordonnier, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 3 octobre, à Bulens et à La Sarraz, le 4 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le vingt-et-un octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance de la fiancée
- 3. Acte de naissance du fiancé
- 4. Acte de publication du ma-
- 5. riage à La Sarraz, Bulens
- 6) et La Sarraz

Les époux :

Gingins Gustave  
Gingins Olga

Les témoins :

Henri Fontanay  
Alexis Moschini

L'officier de l'état civil :

Blacuisine

Communiqué à Echallens et à La Sarraz, le 21 septembre 1927



N° 18.

Breccolini Angelo

et

Chabod Ida Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breccolini Angelo

célibataire

maçon

originaire de Ténugia (Province de Ténugia) Italie

domicilié à La Sarraz

né à Naters le vingt trois octobre

mil neuf cent quatre

fils de Breccolini Saldé, maçon

et de Giustina née Belliquadi, à La Sarraz

2. Chabod Ida Marguerite

célibataire

coulvrière

originaire de Valsaravanche (Aoste, Italie)

domiciliée à Orbe

née au Brassus (chez Meylan) le six février

mil neuf cent six

filles de Chabod Apollinaire défendant, décédé

et de Blandine-Julie née Gelin, à Orbe

Témoins : 1. Bissot Louis, garde-police, à La Sarraz  
2. Chavalley Oscar, journalier, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 12 mai, à Orbe le 13 mai, à Bitta della Pieve, le 21 août et à Valsaravanche, le 4 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage, acte de naissance du fiancé.
- 2. Acte de la fiancée.
- 3. Permis de domicile du fiancé.
- 4. Carte post. de la fiancée.
- 5. Déclaration de célibat des fiancés.
- 6. Bon sentiment à mariage des parents du fiancé.
- 7. Autorisation du préf. de justice et Police de procéder aux publications.
- 8. Acte de publication du mariage, à La Sarraz, Orbe, Bitta della Pieve et Valsaravanche

Communiqué à la chancellerie d'état, à Lausanne et à Orbe le 25 octobre 1927

Les époux :

Breccolini Angelo  
Breccolini Ida

Les témoins :

Bissot Louis  
Chavalley Oscar

L'officier de l'état civil :

E. Blacuisin

le mariage a été suivi de la légitimation de Breccolini Angel-Roland né à Lausanne, le 20 septembre 1927. Acte de légitimation signé des parents l'annexé à l'original spécial des légitimations. La Sarraz, le 25 octobre 1927  
L'officier de l'état civil  
E. Blacuisin

N° 19.

Bonzon Marcel Robert

et

Oesponds Céline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. BONZON Marcel Robert

célibataire

employé de fabrique

originaire de Pompaples

domicilié à Orny

né à Orny le six juillet

mil neuf cent trois

fils de Bonzon Louis Albert, journalier

et de Suzanne Jeanne née Juret, tous deux à Orny

2. Oesponds Céline

célibataire

couturière

originaire de Lusseray

domiciliée à Ecclépens

née à Ecclépens le neuf janvier

mil huit cent nonante six

fille de Oesponds David Emile

et de Emilie Aline née Rochat, tous deux à Ecclépens

Témoins: 1. Oesponds Charles, agriculteur, domicilié à Ecclépens  
2. Bonzon Henri, employé de fabrique, domicilié à Orny.

Les publications ont eu lieu à Pompaples, Orny, Lusseray et Ecclépens.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le dix novembre mil neuf cent  
vingt sept

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Actes de publication du ma-
- 5. } riage à Pompaples, Orny,
- 6. } Lusseray et Ecclépens.

Les époux :

Marcel Bonzon  
Céline Bonzon

Les témoins :

Charles Oesponds  
Henri Bonzon

L'officier de l'état civil :

Emile A. ...



N° 20.

Pavillard Maurice René

et

Pavillard Mathilde Charlotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pavillard Maurice René

célibataire

agriculteur

originaire de Orny

domicilié à Orny

né à Orny le sept janvier  
mil neuf cent deux

fils de Samuel-Lucien Emmanuel Pavillard, agriculteur, décédé,  
et de Marie-Françoise née Michaud, à Orny

2. Pavillard Mathilde Charlotte

célibataire

ménagère

originaire de Orny

domiciliée à Orny

née à Orny le vingt six août  
mil neuf cent trois

fille de David-Justin Pavillard, agriculteur

et de Henriette Rosalie dite Rosa née Bonzon, à Orny

Témoins : { 1. Pavillard Justin, agriculteur, domicilié à Orny  
2. Pavillard Lucien, agriculteur, domicilié à Orny

Les publications ont eu lieu à Orny, le 5 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Orny, le dix huit novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. Tromette de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Acte de publication du ma-
5. riage à Orny.

Les époux :

Pavillard Maurice  
Pavillard Mathilde

Les témoins :

J. Pavillard  
Lucien Pavillard

L'officier de l'état civil :

E. Schreutlin



N° 21.

Lugeon Robert Paul

et

Lugeon Marcelle-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugeon Robert Paul

célibataire

agriculteur

originaire de Chevilly

domicilié à Chevilly

né à Chevilly le vingt sept novembre mil neuf cent

fils de Lugeon Henri, agriculteur

et de Marie Louise née Chaillet, tous deux à Chevilly

2. Lugeon Marcelle Louise

célibataire

ménagère

originaire de Chevilly

domiciliée à Chevilly

née à Chevilly le seize juillet mil neuf cent six

fille de Lugeon Maurice, agriculteur

et de Ana née Buchard, tous deux à Chevilly.

Témoins: 1. Lugeon Maurice, agriculteur, domicilié à Chevilly  
2. Gleyre Blanche, ménagère, domiciliée à Chevilly.

Les publications ont eu lieu à Chevilly, le 9 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à La Sarraz, le cinq novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé
- 3. Acte de naissance de la fiancée
- 4. Acte de publication du mariage à Chevilly

Les époux :

Robert Lugeon  
Marcelle Lugeon

Les témoins :

Maurice Lugeon  
Blanche Gleyre

L'officier de l'état civil :

Ch. Blacutin

No 22.

Ogiz Charles

et

Desponds Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogiz Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Ecclépens

domicilié à Ecclépens

né à Ecclépens le sept janvier mil huit cent nonante-six

fils de Louis Ogiz, agriculteur, décédé

et de Marie née Besson, à Ecclépens

2. Desponds Louisa

célibataire

couturière

originaire de Lussey

domiciliée à Ecclépens

née à Ecclépens le vingt-deux novembre mil huit cent nonante-sept

fille de David-Emile Desponds, ouvrier-tuiler

et de Emilie-Aline née Rochat, tous deux à Ecclépens.

Témoins: 1. Desponds Emile, ouvrier tuiler, à Ecclépens  
2. Burdet Alfred, agriculteur, à Mathod.

Les publications ont eu lieu à Ecclépens et à Lussey, le 26 novembre 1927.

1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quinze décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. Acte de naissance de la fiancée.
- 4. Acte de publication de mariage à Ecclépens et Lussey.

Les époux :

Charles Ogiz  
Louisa Ogiz née Desponds.

Les témoins :

Emile Desponds  
Alfred Burdet.

L'officier de l'état civil :  
Bujardonnat

Le numéro 22 à la page 134 est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1927. ce que nous certifions

La Sarraz, le 4 janvier 1928.

L'officier de l'état civil :

Bujardonnat

Cette double a été remise à l'autorité de surveillance en conformité de l'art 2. de la loi sur l'état-civil.

La Sarraz, le 4 janvier 1928.

L'officier de l'état civil :

Bujardonnat

N° 1.

Pillet Auguste Louis Frédéric

et

Morier Simone Violette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pillet Auguste Louis Frédéric

célibataire

jardinier

originaire de Guarrensdomicilié à La Sarrazné à Champagne le quatre décembre  
mil neuf cent deuxfils de Pillet Auguste Jules François, jardinieret de Morie Louise née Jenni, tous deux à La Sarraz2. Morier Simone Violette

célibataire

ménagère

originaire de Château d'Œcdomiciliée aux champs bourbes rive Pompaplesnée à Genève le sept-trois mars  
mil neuf cent huitfille de Morier François Eugène, agriculteuret de Lina née Poyet, tous deux aux champs bourbes rive Pompaples

Témoins :

1. Haldimand Albert, domicilié à Lausanne2. Chanson Ida née Moui, à MorierLes publications ont eu lieu à La Sarraz et à Pompaples, le 17 jan-  
vier et à Guarrens le 19 janvier 1928, à Château d'Œc  
le 16 janvier 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.La Sarraz le sept février mil neuf cent  
sept huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. \_\_\_\_\_
2. Acte de naissance du fiancé. \_\_\_\_\_
3. Acte de naissance de la fiancée. \_\_\_\_\_
4. Consentement des parents. \_\_\_\_\_
5. de la fiancée mineure. \_\_\_\_\_
6. Acte de publication du mariage  
a) à La Sarraz, Pompaples \_\_\_\_\_  
b) et Guarrens. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'Ét. le 16  
février 1928.

Les époux :

Pillet LouisPillet Violette

Les témoins :

Albert HaldimandChanson Ida

L'officier de l'état civil :

Est. Blacquin1928



N° 2.

Monnier Aimé

et

Beauregard Rose Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier Aimé

célibataire

chavonn

originaire de Amex sur Orbe

domicilié à La Sarraz

né à Amex le quinze mai

mil neuf cent trois

fils de Louis-Edouard Monnier, décédé

et de Louise Julie née Saudat, à La Sarraz

2. Beauregard Rose Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Chavornay

domiciliée à Chavornay

née à Chavornay le trois mai

mil neuf cent six

fille de Auguste Alfred Beauregard

et de Marie née Savenoge, à Chavornay

Témoins :

1. Louise Monnier née Saudat, à La Sarraz

2. Gilbert Monnier, à Amex

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 25, à Chavornay

le 27 et à Amex, le 28 février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé,
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication du ma-
5. } riage à La Sarraz, Chavornay et Amex
6. }

Les époux :

Aimé Monnier

Eugénie Monnier

Les témoins :

Louise Monnier

Gilbert Monnier

L'officier de l'état civil :

L. Macisina

Communiqué à Chavornay et à Amex, le 29 mai 1928.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3.

Pavillard Francois Henri  
et  
Owenoge Violette Fanny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pavillard Francois Henri  
cibitain  
agriculteur  
originaire de Vevy  
domicilié à Vevy  
né à Vevy le vingt-et-un mars  
mil neuf cent cinq

fils de Pavillard Samuel Lucien Emmanuel, décédé  
et de Marie-Françoise née Michaud, à Vevy

2. Owenoge Violette-Fanny  
cibitain  
originaire de Digny  
domiciliée à Digny  
née à Digny le cinq février  
mil neuf cent sept

fille de Owenoge Louis, décédé  
et de Hortense Lucile née Charlet, à Digny

Témoins : 1. Berthoud Lucien, instituteur, à Digny  
2. Berthoud Amata, ménagère, à Digny

Les publications ont eu lieu à Vevy et à Digny, le 21 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le mariage, le sept avril mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :  
1. Promesse de mariage  
2. Acte de naissance du fiancé  
3. Acte de naissance de la fiancée  
4. Acte de publication du mariage  
5. à Vevy et à Digny

Les époux :  
Francois Pavillard  
Violette Pavillard

Les témoins :  
Luc. Berthoud  
M. Berthoud

l'officier de l'état civil :  
E. Blacis

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 8.

Bonzon Robert-Louis

et

Zurbuchen Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonzon Robert-Louis**  
 célibataire  
 manoeuvre - meunier  
 originaire de Sompaples (Foud)  
 domicilié à Sompaples  
 né à Sompaples le premier avril  
mil neuf cent neuf

fils de Jean Adrien Bonzon, agriculteur  
 et de Marie Louisa nee Bonzon, tous deux à Sompaples

2. **Zurbuchen Mathilde**  
 célibataire  
 employée de fabrique  
 originaire de Habkern (Berne)  
 domiciliée à Sompaples  
 née à Belmont sur Tulley le quatorze mars  
mil neuf cent huit

filles de Abraham Gottfried Zurbuchen, agriculteur  
 et de Cécile nie Détray, tous deux à Sompaples

Témoins : } 1. Bonzon Louisa, ménagère, domiciliée à Sompaples.  
 } 2. Zurbuchen Cécile, ménagère, domiciliée à Sompaples.

Les publications ont eu lieu à Sompaples, le 11 avril et à Habkern,  
le 12 avril 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-huit avril mil neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :  
 1. Promesse de mariage.  
 2. Acte de naissance du fiancé.  
 3. Acte de la fiancée.  
 4. Consentement à mariage.  
 5. des parents du fiancé mineur.  
 6. Publication du mariage à  
 7. Sompaples et Habkern.

Les époux :  
Robert Bonzon  
Mathilde Bonzon.

Les témoins :  
Louisa Bonzon  
Cécile Zurbuchen

Communiqué à Habkern, le  
28 avril 1928.

L'officier de l'état civil :  
E. Maesius

Le mariage a été suivi  
 de la légitimation de Bonzon  
 Armand né à l'aut année,  
 le 3 octobre 1927.  
 Acte de légitimation signé  
 des parents annexé à l'on-  
 glet spécial de légitimation  
 La Sarraz, le 28 avril 1928.  
 L'officier de l'état-civil :  
E. Maesius



N° 6.-

Walter William-Oscar  
et  
Berger Alice-Eva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Walter William-Oscar**  
célibataire  
charbon  
originaire de Genève (ville)  
domicilié à Eclépens - Gare  
né à Renens le quinze septembre  
mil neuf cent quatre

fils de Walter Frédéric  
et de Jenny née Schopfer, tous deux décédés

2. **Berger Alice-Eva**  
célibataire  
minagère  
originaire de Eclépens  
domiciliée à Eclépens - Gare  
née à Eclépens le trois mai  
mil neuf cent trois

fille de Berger Constant - Emil, porte maître à la Douane de Genève  
et de Elise - Susanna - Marie née Studer, tous deux à Eclépens - Gare.

Témoins :  
1. Berger Louis, ouvrier-tuiler, à Eclépens - Gare.  
2. Grandjean Henri, négociant, à Eclépens.

Les publications ont eu lieu à Genève Ville et à Eclépens, le  
5 avril 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La cérémonie, le trois mai mil neuf cent  
muit-huit.

Pièces déposées :  
1. Promesse de mariage  
2. Acte de naissance du fiancé  
3. Acte de la fiancée  
4. Actes de publication du mariage  
5. à Genève et Eclépens

Les époux :  
Walter William  
Walter Alice

Les témoins :  
Berger Louis  
H. Grandjean

Communiqué à Genève, le  
3 mai 1928.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

N° 6.

Bonzon Edouard

et

Burnand Olympie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonzon Edouard**

célibataire

cordonnier

originaire de Pompaples (Vaud)

domicilié à Saint-Loup près Pompaples

né à Pompaples le vingt huit novembre  
mil neuf cent quatre

fils de Bonzon Georges-Louis

et de Rose née Fontanella, tous deux décédés

2. **Burnand Olympie**

célibataire

couturière

originaire de Brolley-Magnouaz (Vaud)

domiciliée à Lausanne

née à Brolley-Magnouaz le six avril  
mil neuf cent deux

fille de Burnand Gustave-Adolphe, voyageur

et de Elise née Fehud, tous deux à Lausanne

Témoins : { 1. Déprez Francis, tailleur, domicilié à Pompaples  
2. Déprez Marthe, ménagère, domiciliée à Pompaples.

Les publications ont eu lieu à Pompaples, le 8, à Lausanne et  
à Brolley-Magnouaz, le 9 mai 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Paroisse, le trente et un mai mil neuf  
cent vingt huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Actes de publication du mariage
5. à Pompaples, Lausanne et
6. Brolley-Magnouaz

Les époux :

Edouard Bonzon  
Olympie Bonzon.

Les témoins :

Marthe Déprez.  
Francis Déprez

L'officier de l'état civil :

J. Heldevin

Communiqué à Lausanne et à  
Sornetorpe, le 31 mai  
1928.

N° 7.

Berger Eugène Louis Isaac  
et  
Bertholet Alice-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Berger Eugène Louis Isaac**  
célibataire  
employé de fabrique  
originaire de Ecclépens (Vaud)  
domicilié à Ecclépens  
né à Ecclépens le vingt trois février  
mil neuf cent quatre

fils de Berger Eugène Louis, agriculteur  
et de Rosine née Dutoit, tous deux à Ecclépens

2. **Bertholet Alice-Elise**  
célibataire  
employée de fabrique  
originaire de La Pray et Rougemont (Vaud)  
domiciliée à La Sarraz  
née à le Moulin de Sottens le quatre décembre  
mil huit cent quatre vingt dix neuf

fille de Bertholet Jules Lucien, fabricant de fourchettes  
et de Adèle née Burnand, tous deux à La Sarraz

Témoins : { 1. Berger Robert, ouvrier tuteur, domicilié à Ecclépens  
2. Père Henri, ouvrier tannier, domicilié à Ecclépens

Les publications ont eu lieu à Ecclépens et à La Sarraz, le 11 avril  
et à La Pray et à Rougemont, le 12 avril 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz le neuf juin mil neuf cent  
vingt huit

Pièces déposées :  
1. Tromette de mariage  
2. Acte de naissance du fiancé  
3. Acte de naissance de la fiancée  
4. Acte de publication du mariage  
5. à Ecclépens, La Sarraz,  
6. La Pray et Rougemont.

Les époux :  
Eugène Berger  
Alice Berger  
Les témoins :  
Robert Berger  
Henri Lamm

Communiqué à Romainmôtier et  
Rougemont, le 9 juin 1928.

l'officier de l'état civil :  
Est. Blacis

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.



N° 8.

Iseli André-Emile

et

Robyze Victorine Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Iseli André-Emile

célibataire

charpentier

originaire de Mühleberg (Neuchâtel)

domicilié à La Sarraz

né à Faverne le onze septembre

mil neuf cent six

fils de Iseli Charles,

et de Lucile Fanny-Jules née Marcuard, tous deux décédés

2. Robyze Victorine-Alice

célibataire

ménagère

originaire de Montana (Valais)

domiciliée à Lausanne

née à Diogné, hameau de Montana le vingt-quatre juin

mil neuf cent six

fille de Robyze Victor, agriculteur

et de Françoise née Robyze, tous deux à Montana

Témoins: 1. Bertholet Alfred, journalier, à La Sarraz

2. L'Éplattener Georges, charpentier, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et Montana, le 10 juin et à Mühleberg et à Lausanne, le 11 juin 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-huit.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publication du ma-
5. riage à Mühleberg, La Sarraz,
6. Montana et Lausanne.

## Les époux :

André Iseli  
Alice Iseli

## Les témoins :

Alfred Bertholet  
Georges L'Éplattener

L'officier de l'état civil :

E. Blacis

Communiqué à Mühleberg, Mont-  
tana et Lausanne, le 23  
juin 1928.

## Registre des mariages A.

N° 9.

Clément Alphonse-Louis

et

Vannod Marie-Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clément Alphonse-Louis

célibataire

employé de bureau - gare

originaire de l'Isle et de Buarnens (Vaud)

domicilié à Moutier, sur Bernoit

né à Orny (Vaud) le trente décembre

mil huit cent nonante-neuf

fils de Charles Alphonse Clément, décédé

et de Lina-Louise née Gaudin, à Orny

2. Vannod Marie-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Orny (Vaud)

domiciliée à Sur Tévraz, rue Belépens-Gare

née à Tévraz, rue Belépens le six février

mil neuf cent trois

fille de Samuel Marc Vannod, agriculteur

et de Adèle née Fochon, sa femme, à Sur Tévraz, rue Belépens

Témoins: } 1. Vannod Samuel, agriculteur à Sur Tévraz, rue Belépens-Gare.  
2. Vannod Emile, agriculteur, à Sur Tévraz, r. Belépens-Gare.Les publications ont eu lieu à Moutier le 2, à Belépens, le 4 à l'Isle  
et à Buarnens, le 5 et à Orny, le 13 juin 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Sur Tévraz, le vingt-trois juin mil neuf  
cent vingt-huit

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publication du ma-
5. riage à Moutier, Belépens, l'Isle
6. Buarnens et à Orny.

## Les époux :

Louis Clément

Marie Clément.

## Les témoins :

S<sup>r</sup> Marc Vannod

Emile Vannod.

L'officier de l'état civil :

E. Blacisier

Communiqué à l'Isle et à  
Moutier, le 23 juin 1928.



N° 10.

Koch Johann

et

Chonney Désirée Mathilde Rosa

Par jugement du tribunal du district de Vevey du 12 octobre 1944, devenu définitif et exécutoire le 8 novembre 1944, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce à La Sarraz, le 30 novembre 1944.

L'Officier de l'état civil:

E. Delacuisine

E. DELACUISINE Not.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Koch Johann

célibataire

camionneur

originaire de Payermellen (Lucerne)

domicilié à La Sarraz

né à Payermellen le cinq juin mil neuf cent deux

fils de Josef Koch, agriculteur

et de Rosa née Willimann, tous deux à Melsbach

Chonney Désirée Mathilde Rosa

célibataire

originaire de Barouge (Vaud)

domiciliée à Burtigny

née à Fichy le dix-sept novembre mil neuf cent sept

filles de Jules Lucien Chonney

et de Rosa née Scholl, tous deux décédés

- Témoins: 1. Rohrbasser Jules, mécanicien, domicilié à La Sarraz; 2. Wanner Fritz, laitier, domicilié à La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à Payermellen et à La Sarraz, le 12 juin, à Barouge, le 13 juin et à Burtigny, le 16 juin 1948.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le trente juin mil neuf cent quarante-huit

- Pièces déposées: 1. Promesse de mariage; 2. Acte de naissance du fiancé; 3. Acte de naissance de la fiancée; 4. Actes de publication du mariage à Payermellen, La Sarraz, Barouge et Burtigny

Les époux: Koch Jean, Koch Mathilde

Les témoins: Rohrbasser Jules, Wanner Fritz

L'officier de l'état civil: E. Delacuisine

Communiqué à Payermellen, Melsbach et Gilly, le 30 juin 1948.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.



N° 11.

Delisle Henri

et  
Wülhrich Rosa-Margaretha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle Henri

célibataire

ouvrier auxiliaire b. F. F.

originaire de Froidesville (Vaud)

domicilié à La Sarraz

né au Fri-Vert rive Villetta le quatorze juin

mil huit cent nonante-neuf

fils de Delisle Louis, décédé

et de Lucie Mouffé nee Guignot, à Belmont.

2. Wülhrich Rosa-Margaretha

célibataire

employée de fabrique

originaire de Crub (Bienne)

domiciliée à La Sarraz

née à Arch le vingt-quatre décembre

mil neuf cent sept

fille de Wülhrich Rudolf distillateur

et de Rosina nee Hummermann, tous deux à Morat.

Témoins :  
1. Barnard Jules, employé b. F. F. domicilié à La Sarraz.  
2. Michaud Amand, mécanicien, domicilié à La Sarraz.Les publications ont eu lieu à La Sarraz, le 1<sup>er</sup> juillet et à Froidesville et Crub, le 2<sup>o</sup> juillet 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à La Sarraz, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-huit

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publication à La Sarraz, Froidesville et Crub.

Communiqué à Poligny le Grand.  
et à Crub, le 19 juillet 1928.

## Les époux :

Delisle Henri  
Margrit Delisle

## Les témoins :

Barnard Jules  
Michaud

L'officier de l'état civil :

E. Delacuisine

E. DELACUISINE  
— Not. —

N° 12.

Schöpfer Robert

et

Gingins Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schöpfer Robert

célibataire

ouvrier de campagne

originaire de Escholymatt (Lucerne)

domicilié à Orny, précédemment à La Sarraz

né à Escholymatt le seize septembre

mil neuf cent deux

fils de Schöpfer David

et de Agatha née Unternähler, tous deux décédés

2. Gingins Rose

célibataire

minagère

originaire de La Sarraz

domiciliée à La Sarraz

née à Lausanne le trois mai

mil neuf cent quatre

filles de Gingins Jules, ouvrier-tanneur, à La Sarraz

et de Julie née Trocard, décédée

Témoins: 1. Gingins Gustave, ouvrier-tanneur, domicilié à La Sarraz. 2. Gingins Jules, ouvrier-tanneur, domicilié à La Sarraz.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et à Orny, le 7 juillet et à Escholymatt, le 9 juillet 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. Actes de publication du
5. mariage à La Sarraz, Orny
6. et Escholymatt.

Les époux :

Robert Schöpfer.
Rose Schöpfer.

Les témoins :

Gingins Gustave
Gingins Jules

L'officier de l'état civil :

Ed. Boevisin

Communiqué à Escholymatt, le 28 juillet 1928.

N° 15.

Gex Allysse  
 et  
 Favillard Gumaine Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gex Allysse**  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Ecclépens et Villars-Lussy (Vaud)  
 domicilié à Ecclépens  
 né à Ecclépens le deux-sept mai  
mil neuf cent

fils de Gex Georges-François, agriculteur  
 et de Roseline née Gasse, tous deux à Ecclépens

2. **Favillard Gumaine Marie**  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Orny (Vaud)  
 domiciliée à Orny  
 née à Orny le quatre décembre  
mil neuf cent trois

fille de Favillard Charles-Moïse, agriculteur  
 et de Mario-Louise née Favillard

Témoins :  
 1. Favillard Charles, agriculteur domicilié à Orny.  
 2. Favillard Marguerite, ménagère, domiciliée à Orny.

Les publications ont eu lieu à Ecclépens, Villars-Lussy et Orny,  
 le 27 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le trois août mil neuf  
cent vingt huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
3. Acte de naissance de la fiancée.
4. } Actes de publication du
5. } mariage à Ecclépens
6. } Villars-Lussy et Orny.

Les époux :

Allysse Gex  
Gumaine Marie

Les témoins :

G. Favillard  
Mouge Favillard

L'officier de l'état civil :

Ch. Allecchini



N° 18.

*Nobs Gustave*

et

*Richard Marguerite-Hilène*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Nobs Gustave*  
célibataire

employé de bureau

originaire de *Sedorf (Suisse)*

domicilié à *Veunet, Blanches*

né à *Veunet* le *vingt-quatre septembre*  
mil neuf cent

fils de *Gottfried Nobs*

et de *Henriette-Amélie née Beauet, à Veunet*

2. *Richard Marguerite-Hilène*  
célibataire

originaire de *La Sarraz*

domiciliée à *La Sarraz*

née à *La Sarraz* le *six-huit octobre*  
mil neuf cent

filles de *Charles-Louis Richard, commerçant*

et de *Hilène-Julie née Berger, à La Sarraz*

Témoins: 1. *Jules Allamand, employé de banque, au Châtelard Montreux*  
2. *Brunner Marcel, mécanicien, aux Fontaines de Montreux.*

Les publications ont eu lieu à *La Sarraz, aux Blanches (Veunet)*  
le *8 septembre* et à *Sedorf*, le *10 septembre 1928.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*La Sarraz*, le *quatre octobre mil neuf cent*  
*vingt-huit.*

Pièces déposées:  
*certificat de publication*  
*déclaré par l'officier de*  
*l'état-civil de Montreux*  
le *24 septembre 1928.*

Les époux:  
*G. Nobs*  
*Marg. Nobs.*

Les témoins:  
*J. Allamand*  
*M. Brunner.*

L'officier de l'état civil:  
*Leblanc*

Communiqué à *Sedorf* et à  
*Montreux*, le *4 octobre 1928.*

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 15.

Gleyre Fernand-Léon  
et  
Mermier Marie-Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gleyre Fernand-Léon**  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Chavilly (Soud)  
domicilié à Chavilly  
né à Chavilly le dix-sept février  
mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Isaac-Louis-Henri Gleyre, décédé  
et de Amélie-Julie née Fetschmann, à Chavilly

2. **Mermier Marie-Alice**  
divorcée de Charles-Léon Fromoz, dès le 11 janvier 1928.  
ménagère  
originaire de Yaugondry (Soud)  
domiciliée à aux Vaux-Vives, Rue de la Vie F.  
née à Genève le vingt-trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf

filles de Louis Mermier, décédé  
et de Julie-Alice née Vulliet, à Genève

Témoins :  
1. Gleyre Maurice, agriculteur, domicilié à Chavilly  
2. Gleyre Léonie, ménagère, domiciliée à Chavilly.

Les publications ont eu lieu à Chavilly, aux Vaux-Vives, le 5 octobre  
et à Yaugondry, le 6 octobre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
La semaine, le vingt octobre mil neuf cent vingt-huit

- Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
  2. Acte de naissance du fiancé
  3. Acte de mariage de la fiancée
  4. Autorisation du Tribunal de première instance de Genève.
  5. Acte de publication du mariage à Chavilly, Vaux-Vives et Champbigne.

Les époux :  
Fernand Gleyre  
Marie Gleyre  
Les témoins :  
M. Gleyre  
S. Gleyre

Communiqué à Yaugondry  
et aux Vaux-Vives, le  
20 octobre 1928.

L'officier de l'état civil :  
La Moissonier







N° 17.

Cugni lion-jean

et

Paquette Berthe Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cugni lion-jean

célibataire

agriculteur

originaire de Puceyres (Vaud)

domicilié à Puceyres

né à Puceyres le deux septembre

mil-huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Cugni Auguste, agriculteur

et de Maria Anna née Maeder, tous deux à Puceyres

2. Paquette Berthe Alice

célibataire

ménagère

originaire des Hôpitaux-Vieux (Doubs, France)

domiciliée aux Hôpitaux-Vieux

née aux Hôpitaux-Vieux (Perme des Sept Fontaines) vingt-trois juillet

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Paquette Just-Fortunat

et de Marie-Séverine née Lanet, aux Hôpitaux-Vieux

Témoins: 1. Cugny Charles, agriculteur, domicilié à Puceyres  
2. Hugoud Lucien, agriculteur, domicilié à Puceyres

Les publications ont eu lieu aux Hôpitaux-Vieux, le 14 novembre  
et à Puceyres, le 24 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le quinze décembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. promesse de mariage. 2. acte de naissance du fiancé. 3. acte de la fiancée. 4. promesse de mariage de la fiancée. 5. certificat de domicile et de nationalité de la fiancée. 6. actes de publication du mariage aux Hôpitaux-Vieux et à Puceyres. 7. certificat de publication de la Mairie des Hôpitaux-Vieux. 8. certificat de comparution matrimoniale délivré par le consulat de France. 9. Autorisation du J. de Justice et Police de procéder aux publications de mariage. Communiqué à la Chancellerie A. S. tat. le 15 décembre 1928.

Les époux :

Lion Cugny  
Alice Cugny

Les témoins :

Cugny  
Hugoud

L'officier de l'état civil :

Paul Blacquin

Vue de 1928  
1928  
1928

N° 18.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Chantran Arthur-Louis

1. Chantran Arthur-Louis

et

Breccolini Tarsète Anna Ursola

célibataire

employé communal

originaire de Pompaples

domicilié à Pompaples

né à Pompaples le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Chantran Georges-Louis, agriculteur, à Pompaples

et de Elisabeth née Kuhn, décédée

2. Breccolini Tarsète Anna Ursola

divorcée de Marcel Albert Humin, dès le 27 janvier 1927

ménagère

originaire de Pavis

domiciliée à Pompaples

née à Pavigia (Italie) le vingt-sept juillet

mil huit cent nonante-cinq

fille de Breccolini Natale, maçon

et de Dorotea - Giustina Delli-Quadri, tous deux à La Sarraz

Témoins: 1. Breccolini Angelo, maçon, domicilié à Villeneuve.

2. Breccolini Gafiero, négociant, domicilié à Altran.

Les publications ont eu lieu à Pompaples et à Pavis, le 10 novembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

La Sarraz, le trente-et-un décembre mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. Acte de mariage de la fiancée.
- 4. Acte de publication du mariage
- 5. à Pompaples et Pavis

Les époux :

Chantran Arthur  
Anna Chantran

Les témoins :

Breccolini Angelo  
Breccolini Gafiero

L'officier de l'état civil :

J. Macquignat

Communiqué à Charomay, le 31 décembre 1928.

L'inscription portant le numéro 18 à la page 152 est la dernière inscription de ce volume numéro 1. La suite se trouve dans le volume numéro 2, qui commence par le numéro 1 de l'année 1929. Le 31 décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui fut remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. Les révisions de ce registre, et l'ouverture d'un nouveau sont dictés par les nouvelles prescriptions.

La Sarraz, le 5 janvier 1929.

L'officier de l'état civil :

J. Macquignat



1929

Handwritten notes and signatures in the bottom left corner, including '26 x 11' and 'Pavis'.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928, domicilié à la clôture de ce registre et né à l'ouverture d'un nouveau sort dictées par les nouvelles prescriptions.



L'Officier d'Etat Civil:  
E. DELACUISINE  
Not.

2. \_\_\_\_\_  
originaire de \_\_\_\_\_  
domiciliée à \_\_\_\_\_  
née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil \_\_\_\_\_ cent  
fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Témoins: } 1.  
                  } 2.

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928, domicilié à la clôture de ce registre et né à l'ouverture d'un nouveau sort dictées par les nouvelles prescriptions.



L'Officier d'Etat Civil: E. DELACUISINE Not.

2. originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Témoins: 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



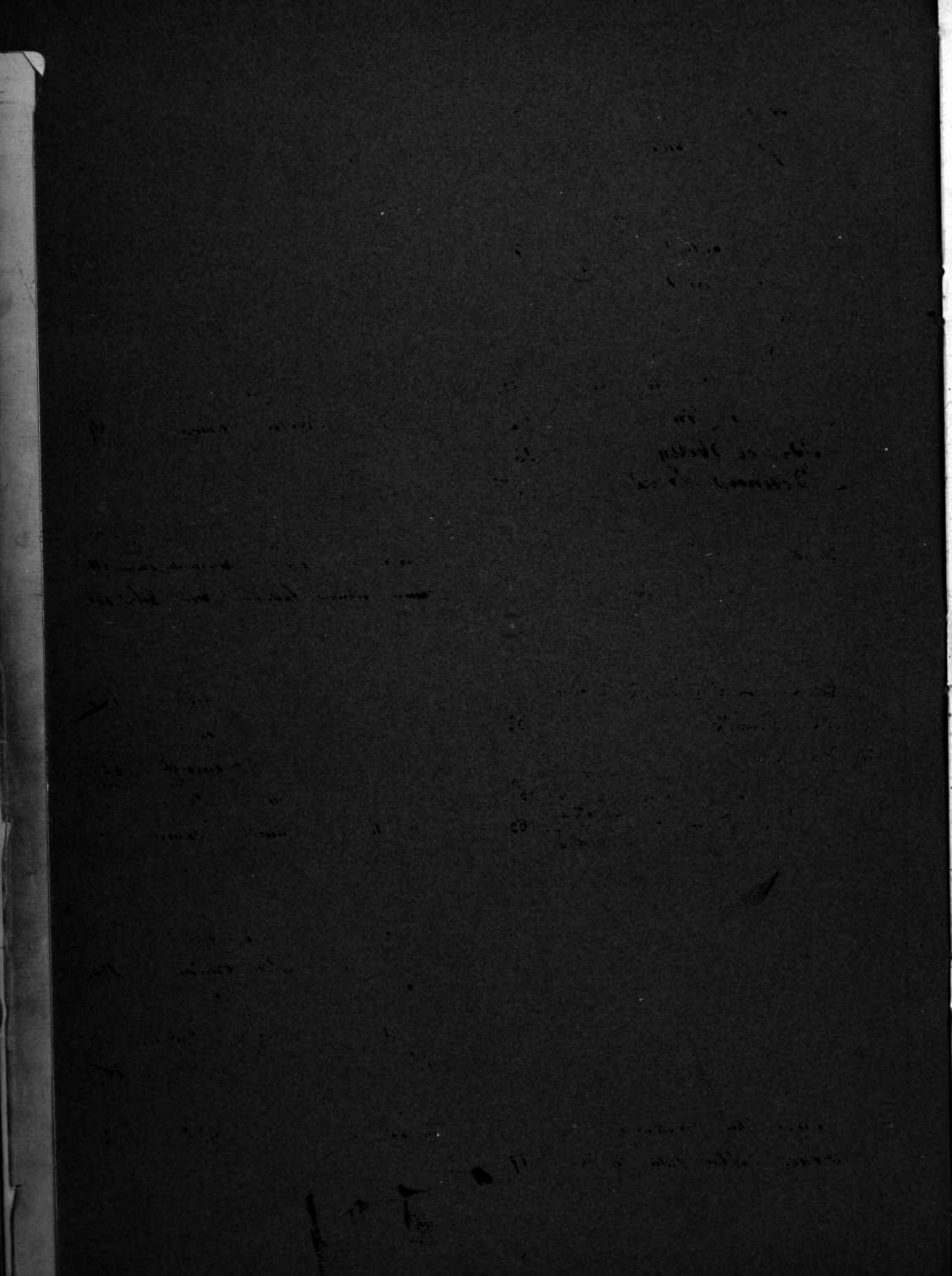






B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z







ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Besson Clara	2	1925	Besson Henriette Germaine et	
	Maquet H <sup>ri</sup> Emile	2		Sèche - Louis	80.
	Brillat Emile Henri	3		Berger Hélène Marie et Chabloy	
	Berger Lina Helène	3		Edmond.	82.
	Bovey Mathilde Lida	4		Bandel Rosa Marie et Gabriel	
	Jouard Jules	4		Alois - Franz	84.
	Bonzon Germain Henri	11		Bisson Marie - Blise et Schaffer	
	Domy Reilly	11		Jean - Georges - René	87.
	Bonzon Francis Louis	13		Pittet Francis - Auguste et	
	Gaudin Lina	13		Bonzon Berthe - Emma	89
	Berger Nelly	15		Berney <sup>1926</sup> Marie - Edouard et	
	Davenoge Louis	15		Develey Henriette	92.
	Baudilloud Marie - Louise et Monnier Georges Fred.	16		Borgaud Maurice et Joseph Mathilde	104.
	Bonzon nie Rijnand Fanchette - Fanny et	17		Berger Marc Emile et Roulin Lida Emma	110.
	Durussel Emile - Julien			Baudat Valentine Hortense et Vostet Robert	111.
	Berger Maurice - Edmond		- 1927 -		
	et Triana Rose - Caroline	34.		Bertholet Edmond Alois et	
	Berger Lucien - Henri et Dev-			erou Lydie - Henriette	115.
	noge Annta	35		Bertholet Edmond Alois et	
1928	Bletter Lida et Guibert Marcel	37		Berger Lydie - Henriette	115.
	Besson Alois Mylène et Baychev Alice	38		Bonjon Eveline - Louise et Schuy Fritz - Franz Lida	116.
	Bandel Johann - Jakob et Freund <sup>Albertine</sup> Rosa	53		Brocard Maurice - Robert	120
	Bonzon Helene et Veillard Lucien <sup>Madeline</sup>	54		et Kochat Annette - Louise	
1941	Bonzon Elise et Candy Benjamin <sup>Francis</sup>	62.		Bignent Marius - Frédéric	122.
	Bonzon Helène Marie et Rivié Char-			et Stöckli Lida - Julia.	
	les - Jules	63.		Bondy Suzanne Claire - Emilie	
	Burnier Andrie - Thérèse - Sophie			et Nicolas Jules Eugène	123.
	et Luccon Adrien	66.		Béguin François - Aimé - Louis	
1925	Braissant Roland Daniel			et Randin Georgette - Margue-	
	et Grueny Renée Marie	76.		rite	125.
	Bonzon Charles Edouard et			Breccolini Angelo et Chabod Lida Marguerite	131.
	Monnier Alice - Jules - Louis	77		Becardet Rob Eugène et Monnier Aimé	136.
	Bonzon Amélie et Gatabin Maurice			Bonzon Robert Louis et Humbrecht Mathilde	138.
	Henri	78.		Berger Alice Eva et Walter William Oscar	139.
				Bonzon Marcel Robert et Desponds Béline	131.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z











C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



The page contains several lines of extremely faint, illegible text. The text is scattered across the page and appears to be bleed-through from the reverse side. Some faint words or characters are visible, but they are completely unreadable due to the low contrast and dark background.



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Chanson Charles Constant	1			
	Chaillat Alice Hortense	1			
	Chanson Lina Elise	5			
	- Meyel Paul Samuel	5			
	Chaumontel Charles Jules Maurice	6			
	- Henry Anne	6			
	Clément Maurice Alice	8			
	- Monnier Robert	8			
	Charbon Louis Julien	9			
	- Neuenstwander Louise Elise	9			
1922	Chuard Mari	11		Fontanar François Félix	25
	Chuat Jean	11		Schnellmann Adelheid Fida	27
	Cristinel Robert. Ernest	12		Capt Appoline - Louise	30
	Capt Appoline - Louise	12		Cristinel Robert. Ernest	30
1923	Cugny Aimee - Louise	12		Monnier Louis - Marie	36
	Collet Henri - Gustave	12		Maeder Frieda - Elise	39
	Cugny Marcel	12		Courvoisier Germaine	41
	Courvoisier Germaine	12		Cugny Marcel	41
	Chanson Roland - Olivier	12		Chaillat Esther - Valérie	42
	Chaillat Esther - Valérie	12		Chanson Roland - Olivier	42
	Cugny Rosa	12		Ruffy Albert	43
	Curtz Aline - Lucie	12		Maeder Arnold - Alfred	46
	Chatelet Augustine	12		Levullie Eugène - Louis	47
	Cavin Henri - Oimie	12		Kramer Elisa - Eugénie	52
1924	Chanson Paul - Henri	12		Chaillat Marguerite - Lina	55
	Chaillat Marguerite - Lina	12		Chanson Paul - Henri	55
1925	Challoy Edmond	12		Ruyer Helène - Marie	84
1926	Chuché Marie Robert	12		Picardon Jeanne	93
	Chuat Georges Bernard	12		Jaquier Fots - Bernette	94
	Chanson William - Olivier	12		Chevalier Hélène	97
	Cherrier Helène	12		Chanson William - Olivier	97
	Chuat Bernard Edouard	12		Foot Marie - Florence	106
1927	Chaillat Charles - Henri	12		Jordan Eveline - Lucie Lucie	118
	Cugny Aline	12		Girardet William - Charles	121

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





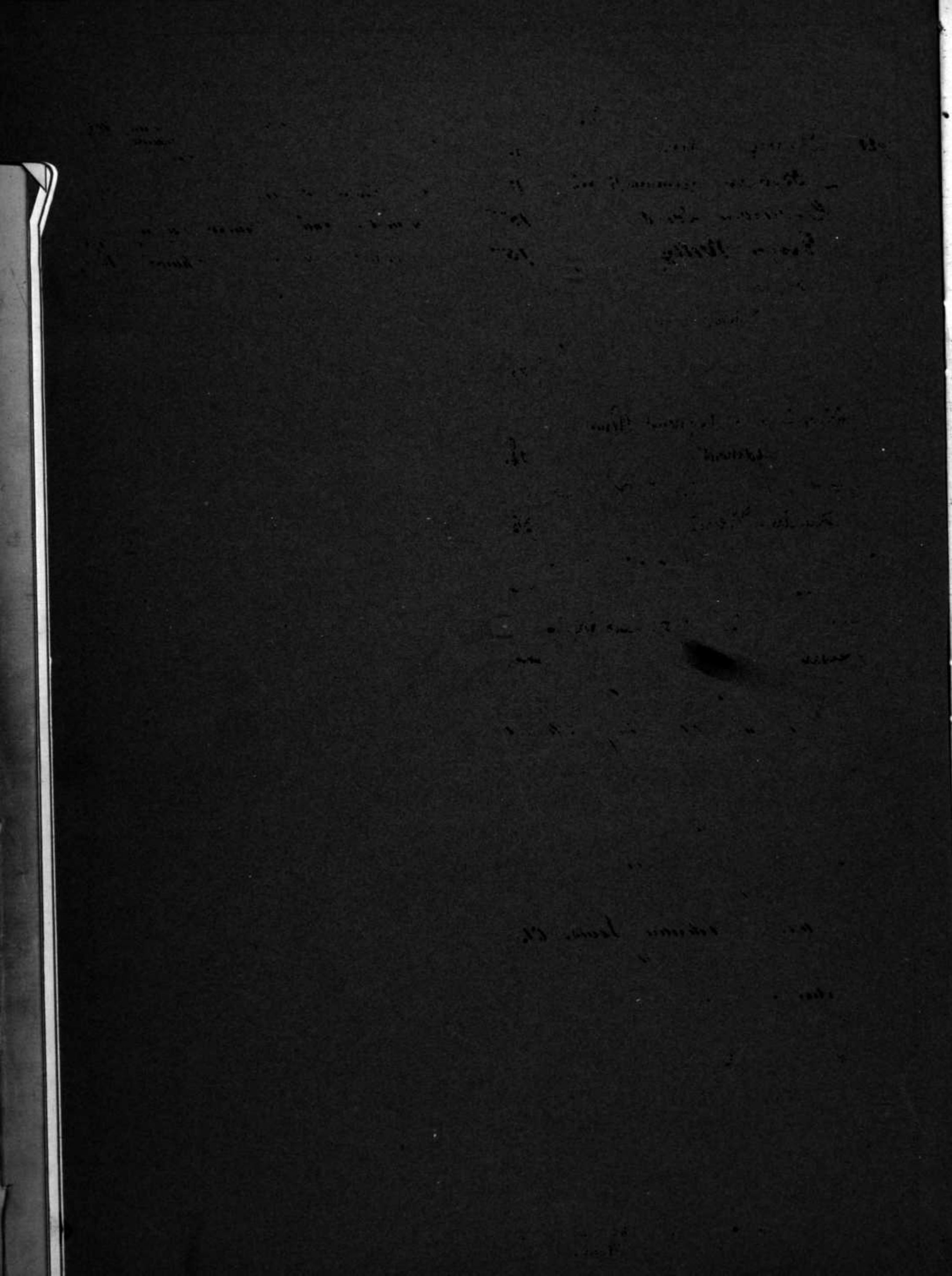






D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
	(1920)				
1921	Dony Velly	11	1926	Dubut Marie-Bertha et Raymond Marcel	119
	Bonson Germain Henri	11	1927	Dupraz Françoise-Charles-Émile et Savoy Marthe	124
	Devenoge Louis	15		Dupraz Olga Thérèse et Guignot Gustave	129
	Berger Velly	15		Desponds Béline et Bonson Marcel-Robert	134
1922	Desponds Emile-Julien et Bonson née Vissinard Fanchette-Fanny	17	1928	Delisle Henri et Wülkrich Rosa Margaretha	145
	Dupraz Louis-Henri et Magnin Alphonsine-Marie	20			
	Delux Léon et Magnenet Henri Edmond	21			
	Devenoge Amélie et Berthoud Lucien-Henri	35			
1923	Dupraz Paul César et Devenoge Léona	44			
	Devenoge Léona et Dupraz Paul- César	44			
1924	Dornoge François-Frédéric et Savilland Alice-Jenny-Berthe	56			
	Desponds Louise-Julie et Mermod Arthur-Louis	58			
	Delacrotte Edouard-Louis et Dijrens Marie-Louise	61			
	Dijrens Marie-Louise et Delacrotte Edouard-Louis	61			
1926	Doveley Samuel et Martignier Blanche Léa	90			
	Doveley Henriette et Tenney Marcel-Edouard	92			
	Woffels Rosa-Lidia et Weber Charles-Lucien	100			
	Domp Béatrice-Violette et Follat Ernest- Constant	103			
	Desponds Charlotte-Louise et Rod Marcel Henri	107			

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z









E  
F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

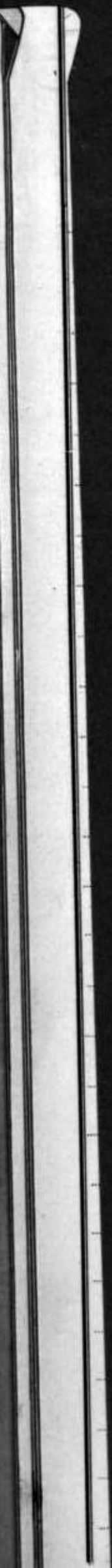
U

V

X

Y

Z









F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z





ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1922	Falquet Hélène	26		Pittet Charles-Frédéric R <sup>e</sup>	28
	Fonlamer François-Félix	27		Thuard Mari	28
	Gavey Léa - Hélène	28		Schöpfer René-Armand	32
	Giaux Rose-Caroline	29		Berger Maurice-Edmond	34
1923	Wroben Léon - Prosper	30		Rochat Marthe - Hélène	45
	Freund Rosa - Madeleine	31		Bandel Johann-Jakob	53
1924	Farrichon Jeanne - Anna	32		Meyster Paul-Edmond	64
1926	Ferre Marthe	33		Leconte Jean-Louis	98
1927	Gavey Marthe	34		Déprat Francis-Charles-Victor	124

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z









G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



18  
19

...

...



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Gaudin Lina	13			
	Bonzon Francis Louis	13			
1922	Guillemin Marcel et Wamaç Marguerite	19			
	Guillemin André et Meyer Gene	29			
1923	Epibert Marcel et Hatter Lisa	27			
1924	Gaudin Ferné-Arthur et Gleyre				
	Alice-Louise - Eva	67			
	Gleyre Alice-Louise - Eva et				
	Gaudin Ferné-Arthur	67			
	Guinard Marie et Tobbati Joseph André	68			
	Guery Louise Julia et Schollen Edouard	71			
	Guignard Emile Paul Henri et				
	Ernst Virginie - Elisabeth	72			
1925	Guery Ferné Marie et				
	Draissant Roland Daniel	76			
	Gatabin Maurice Henri				
	et Bonzon Amélie	78			
	Guignard Jean et Ernst Lina Julia Marie	76			
1926	Grandjean Fernand Louis et Monnier Paque	91			
	Genier Rose Henriette et Romanent William	101			
	Guardet William Charles et Bugny Aline	121			
	Gingins Gustave et Dupraz Genevieve	129			
1928	Givins Rose et Schöpfer Robert	146			
	Gjer Ulysse et Tasillard Germaine Marie	147			
	Gleyre Fernand Léon et Armier Marie Alice	149			

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Handwritten text, possibly a signature or date, located at the top center of the page.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Henry Alma	6			
	Chaulmontel Charles Jules Maurice	6			
1922	Henry Jean Louis et Gavel Heli Anne	24			
1923	Huguenin Maurice-Louis-Robert et				
	Roulet Hélène-Juliette	49			
1924	Horning Maurice et				
	Rosset Blanche - Bertha	60			
1925	Huguenin Gabrielle René-Mathilde				
	Rocheat Simone Clèves Gabriel	81			
1928	Hennemann Julia à Vallotton				
	Henri-Emile	150			

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1. The first thing I did  
was to go to the  
bank and get some  
money out of the  
machine. I was  
lucky and got  
a good amount.

2. I then went to the  
store and bought  
some food. I was  
in a hurry and  
didn't have time  
to look around.

3. I then went to the  
post office and  
sent a letter to  
my mother. I was  
glad to hear from  
her.

4. I then went to the  
park and saw  
some beautiful  
flowers. I was  
in luck and found  
a nice spot.

5. I then went to the  
beach and saw  
some beautiful  
sunset. I was  
in luck and found  
a nice spot.



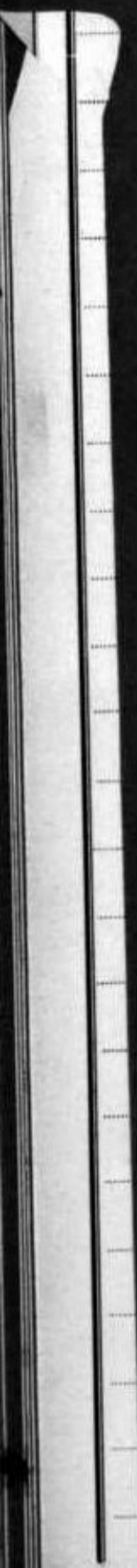
ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Jaquet Henri Emile	2			
	Besson Clara	2			
	Jaccard Jules	4			
	Bovey Mathilde Ida	4			
	Gomini Fernand Alfred	12			
	Warkand Marie	12			
	Smidof Emil - Fridolin	et		Hurth Lina - Emma	51.
	Jordan Marie - Victorine	et		Meyer Georges	52
1925	Seli Charles - Paul	et		Schwander Juliette - Ida	75.
1926	Jaquier Rose Henriette	et		Chuat Georges - Bernard	94.
	Joseph Mathilde	et		Doremond Maurice	104.
	Jaquier Frédéric	et		Mayer Blanche - Louise	108.
1927	Jordan Eveline Lucie Odile	et		Chaillot Charles - Henri	118.
1928	Seli André Charles	et		Trolya Victorine - Alice	142.

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Kruffer Wylse Charles	14			
	Péquiron Oline Lina	14			
1922	Kyffer Arthur	et		Séchaud Marie Yvonne	20
1923	Laurith Lina - Emma	et		Imhof Emil - Fridolin	51.
	Kramer Elisa - Eugénie	et		Cabin Henri - Aimé	52.
1924	Kramer Hélène - Justine	et		Stett Emil	59.
	Krüffer Lucie	et		Weber Lucien Henri	65.
1928.	Koch Johann	et		Chenney Marie Mathilde Rosa	144.

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Leboultre Margite. Louis et Ira- Wilson Justine	47			
1924	Luceon Adrien et Burnier Andrié Thotine Sophie	66			
1925	Luceon Georges-Henri et Minaud Augustine-Clara	77			
1926	Leboultre Jean Louis et Fane Marie	98			
1927	Luceon Germaine Annette Virginie et Meichaud Ernest Louis.	117			
	Luceon Robert Paul et Luceon Marcelle Louise	133			
	Luceon Marcelle Louise et Luceon Robert Paul.	133			

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1. The first part of the paper  
2. The second part of the paper  
3. The third part of the paper

4. The fourth part of the paper  
5. The fifth part of the paper

6. The sixth part of the paper  
7. The seventh part of the paper

8. The eighth part of the paper  
9. The ninth part of the paper

10. The tenth part of the paper  
11. The eleventh part of the paper  
12. The twelfth part of the paper  
13. The thirteenth part of the paper  
14. The fourteenth part of the paper  
15. The fifteenth part of the paper



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Meyer Paul Samuel	5	1925	Monnier Alice Julie Louise et	
	Ekanson Lina Blise	5		Bonyon Charles-Edouard.	74.
	Monnier Robert	8		Martinella Vittoria et Aldy Marie-	
	Clement Marie Alice	8		Esther.	13.
	Monnier Henri Louis	10	1926.	Martignier Blanche Léa et Des-	
	Gaudet Alice Marie Bertha	10		ley Samuel	90.
	Monnard Marie	12		Monnier Marguerite et Grandjean Fernand Louis	91.
	Yominer Fernand Alfred	12		Michaud John Felicien et Fipoz	96.
	Monnier Georges-Frédéric et Bourdillon	16		Michaud Ernest Louis et Van-	
	Marie-Louise			Quetin Germaine Annette -	
1922	Meyer Jean Philippe et Roux Mar-			Viginie	115.
	quetti Elisabeth	25		Muhlemann Anna et Peter	
	Magnin Alphonsine - Marie et Duproz	26		John - Emile - François.	119.
	Louis - Henri			Monnier Vera et Ernst Charles Louis	126.
	Magnanat Henri Edmond et Deluz	28		Martignier Vera Marie et	
	Emi			borderay Francis - Germain	128.
	Meyer Gene et Guillemin Marcel	29.		Mes Siller François - Emile et	
1923	Monnier Louis - Marie et Euguy			Outevay Blise - Eugénie	128.
	Siméon - Louise	36	1928.	Monier Simone-Violette et Fittler	
	Maeder Frieda Blise et Collet			Auguste - Louis - Frédéric.	135.
	Samuel - Gustave	39.		Monnier Aimé et Beaumont Rose Eugénie	136.
	Maeder Amélie - Albede et			Michaud Marguerite - Helène et Louis	
	Switz Aline - Lucie	46.		Gustave	147.
1924.	Meyer Georges et Jordan Marie-			Monnier Marie Alice et Gleyre	
	Victorine	57		Fernand-Léon.	149.
	Maermond Arthur Louis et Desprez				
	Louis - Julie.	58			
	Masytre Paul - Edmond et				
	Favrichon Jeanne - Anna	61.			
1925	Michaud Amédée et Martin Louise				
	Marguerite et				
	Martin Louise Marguerite et Michaud	73.			
	Amédée.				
	Meingard Augustine Clara et Hugon	74			
	Georges Henri.				

M. Z. O. P. O. R. S. H. D. A. X. I. N. I. N.





N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z











N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z











O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z









P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten notes in the top right corner, possibly including a date and some illegible text.

Handwritten text on the left side, possibly a name or a short sentence.

Handwritten text on the left side, possibly a name or a short sentence.

Handwritten text on the left side, possibly a name or a short sentence.

Handwritten text on the left side, possibly a name or a short sentence.

Handwritten text on the right side, possibly a name or a short sentence.

Handwritten text on the left side, possibly a name or a short sentence.

Handwritten text on the right side, possibly a name or a short sentence.



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Péclard Alexandre Jean	7			
	Pennod Marguerite Yolande	7			
	Pequiron Oline Lina	12			
	Ruffet Ulysse Charles	14			
1922	Pittet Charles & Gertrude		et	Falquet Hélène	21.
	Potterat Jules		et	Sordet Sophie dite Marthe	22
	Sache Alois		et	Stuby Louise - Rosalie	34
	Potterat Eugène		et	Seichaud Louise - Jenny	50.
	Pavillard Lucien - Francis	✓	et	Bongon Hélène	54.
1924	Pavillard Alice - Jenny - Berthe	✓	et	Devenoge Francois - Frédéric	56.
1925	Sache Louis		et	Furton Romette - Germaine	72.
	Sache Jules		et	Emery Emma	80.
	Pittet Violette Louise Marie		et	Creyraud Lucien	81.
	Pellaton Louise Sophie		et	Ernst Jules Charles - Edouard	85.
	Pittet Francis Auguste		et	Bongon Berthe Emma	89.
1926	Pipoz Frida		et	Chichaud John - Félicien	96.
	Sache Gustave		et	Criss Marguerite - Blanche	102.
	Potterat Ernest - Constant		et	Denys Léa - Violette	103.
	Picot Marie Florence		et	Cuhat Bernard - Edouard	106.
1927	Potterat Eugène		et	Siegrist Marguerite - Germaine	107.
	Pavillard Maurice René	✓	et	Pavillard Mathilde Charlotte	132.
	Pavillard Mathilde Charlotte	✓	et	Pavillard Maurice René	132.
1928	Pittet Auguste - Louis Frédéric		et	Mouvi Simone - Violette	135.
	Pavillard Germaine - Marie	✓	et	pac (Germaine) Ulysse	147.
	Jaquette Berthe Alice		et	Guoni Lion - Jean	151.



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z











Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z











R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1922	Rochat Charles - Emile et Rochat Blanche - Eugénie - Angeline	19			
	Mme Marguerite Gertrude et Meyer Jean - Philippe	25			
	Rollier Julie et Weber François - Léon	33.			
1923	Ruffy Albert et Eugénie Eva	43.			
	Rochat Marthe - Hélène et Vi- roben Léon - Prosper	45			
	Roulet Hélène - Juliette et Huguenin Maurice - Louis - Robert	49.			
1924	Rottet - Emile et Scramon Hélène - Justine	59.			
	Rottet Blanche - Bertha et Hornung Maurice	60.			
	Rottetti Joseph - André et Guignard Marie	68			
	Siva Giovanni et Schopfer Alma - Bar- guerite	69			
	Stasset Paul - Daniel et Habinden Anna - Eva	70.			
1925	Rochat Pierre - Olivier Gabriel et Huguenin Gabrielle - Geneviève - Mathilde	88.			
1926	Recordon Jeanne et Buche Marie Robert	93			
	Romanent William et Genier Rose - Henriette	101.			
	Ros Marcel Henri et Desponds Charlotte - Louise.	107.			
	Reymond Marcel et Kubrick Marie Bertha	108.			
	Roulin Ida - Emma et Reyer Maurice - Emile	110.			
	Ruffet Robert et Saudat Valentine - Hortense	111.			
	Rochat Annette - Louise et Brocard Maurice - Robert	120			
	Randin Georgette - Marguerite et Tréguier François - Aimé - Louis	125.			
1928	Reber Victorine - Alice et Iseli - Emile	142			



S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z











S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1  
e. *Staphylococcus aureus* (1880)  
f. *Staphylococcus aureus* (1880)

g. *Staphylococcus aureus* (1880)  
h. *Staphylococcus aureus* (1880)  
i. *Staphylococcus aureus* (1880)  
j. *Staphylococcus aureus* (1880)

k. *Staphylococcus aureus* (1880)  
l. *Staphylococcus aureus* (1880)  
m. *Staphylococcus aureus* (1880)  
n. *Staphylococcus aureus* (1880)



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
	1921				
	Ganser Olie Marie Bertha	10			
	Moornier Henri Louis	10			
	1922				
	Sechaud Marie Yvonne		et	Schepfer Arthur	20.
	Sordet Sophie dite Marthe		et	Gotteral Jules	22
	Schnellmann Adelheid Frida		et	Lehal Jean	27
	Stuby Louisa - Rosalie		et	Pache Alois	31.
	Schöpfer René Armand		et	Savoy Lisa - Hélène	32
	1923				
	Spycher Olie Albertine et Besson Alois Ulysse				38.
	Sechaud Louise Yvonne	2	et	Poterot Gustave	50.
	Schöpfer Alma - Marguerite		et	Piva Giovanni	62.
	Scholten Edouard et Guerry Louise Julia.				71.
1925	Schwander Juliette - Ida		et	Ueli Charles - Paul	75.
	Schöpfer Jean Georges Henri		et	Besson Marie - Elia	87.
1926	Steiner Lina Fanchette		et	Ochli Jean	105.
	Schlep. Fritz - Franz - Victor		et	Bronyon - Louise	116.
1927	Siebert Marguerite - Gammarie		et	Gotteral Eugène	117.
	Möckle Ida - Julia		et	Bignens Marius - Frédéric	122.
1928	Schöpfer Robert		et	Lingins Robt.	146.





T  
U  
V  
X  
Y  
Z









T  
U  
V  
X  
Y  
Z





ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1922	Cardel Marie Emma et Henry Jean Louis	111.			
1923	Chelin Antonette, Cecile et Win- kaler Jean. Jacques	110.			
1924	Cardy Benjamin et Henry Elise	112.			
1925	Cuyraud Lucien et Littel Violette- Louise Marie	111.			
1926	Crust Marguerite Blanche et Saché Gustave Lissot Henri Louis et Couper Marie Louise	102. 112.			
1927	Cripod René et de Stefani Genevieve	113.			
1928	Chorney Désirée, Mathilde Rosa et Koch Jean	114.			

F  
D  
M  
X  
M  
N





U  
Y  
X  
Y  
Z









U  
V  
X  
Y  
Z









Y  
X  
Y  
Z



1870  
1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880

1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890

1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

1901  
1902  
1903  
1904  
1905  
1906  
1907  
1908  
1909  
1910

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Vannod Marguerite Yolande — Fédard Alexandre Jean	7 7			
1922	Wannay Marguerite et Guillemain Marcel	19			
1923	Weber Raymond Jean et Rollier Jules Winkler Jean Jacques et Thelin Antonette - Cécile	33 40			
1924	Vivier Charles-Jules et Bonzon Marie-Hélène Weber Lucien Henri et Bouffé Lucie	63 65			
1926	Vannod Gustave - Henri et Agassiz Lucie Vannod Lucien - Jules et Agassiz ni Favre Marie-Élise Rotine	95 99			
	Weber Charles Lucien et Doppke Rosa Lucie	100			
1927	Weber John Emile - François et Muhlemann Anna	119			
1928	Walter William Oscar et Berger Alice - Eva Vannod Marie-Julie et Clément Alphonse Louis	139 143			
	Wüthrich Rosa-Margaretha et Delisle Henri	145			
	Waltton Henri Emile et Hennemann Julia	150			





X  
Y  
Z









X  
Y  
Z































